

- Un éditorial de Claude Ryan: le nouveau nationalisme anglo-canadien doit-il nous laisser indifférents ?
- Un bilan de M. Saulnier: le coup le plus dur en dix ans fut la grève des policiers (page 3)
- Pétrole et gaz naturel: quatre décisions politiques qui marqueront l'avenir (page 10).

la météo

Ensoleillé et plus chaud avec un maximum de près de 75.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint-Matthieu

VOL. LXI - NO 219

Montréal, lundi 21 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

## Vers une internationalisation du conflit palestinien?

# Des blindés syriens entrent en Jordanie

La Syrie est intervenue directement hier dans le conflit jordanien-palestinien, provoquant une sévère condamnation de Washington, et renouvelant dans le monde arabe les craintes d'une internationalisation du conflit.

D'importantes forces syriennes, comprenant des unités blindées et des unités d'artillerie lourde, selon Radio-Amman, ont pénétré deux fois en territoire jordanien dans la région d'Irbid (nord du pays) et se sont heurtées aux forces royales. Radio-Amman affirme que douze officiers et soldats syriens ont été faits prisonniers à la suite de ces combats.

De son côté, la résistance palestinienne a annoncé qu'au cours de la bataille entre forces syriennes et soldats jordaniens, l'aviation israélienne était intervenue en faveur de ces derniers, ce que Tl-Aviv a catégoriquement démenti.

En outre, le président syrien, le docteur Noureddine El Atassi, a lancé une proclamation affirmant que son pays se rangeait aux côtés des fedayine.

Le Dr Atassi précisait: "La Syrie met à la disposition de la révolution palestinienne tous les moyens dont elle dispose et tout son potentiel". Il qualifiait de "plus grand crime dans les annales de l'humanité" l'action entreprise par les forces royales et prévenait que "tous les intérêts des Etats-Unis dans la patrie arabe seront sabotés et toutes les installations détruites" en cas d'intervention américaine militaire en Jordanie.

De son côté, le roi Hussein a adressé un message à tous les souverains et chefs d'Etat arabes dénonçant l'agression syrienne et le danger que celle-ci fait courir à l'ensemble de la patrie arabe. Le conseil de la Ligue arabe se réunira demain à ce sujet.

On craint à l'ONU que l'entrée des blindés syriens aux côtés de fedayine ne suscite une contre-intervention israélienne et même celle des Etats-Unis qui pourraient alors difficilement éviter d'être entraînés dans l'affaire.

Du côté arabe, — La Libye est "prête à envoyer ses forces armées en Jordanie pour y régler le conflit et protéger la révolution palestinienne", a déclaré le colonel Mouammar El Kadhafi, président du Conseil de la révolution libyenne.

D'autre part, le Conseil de la révolution libyenne est d'accord pour la formation d'une force arabe algéro-libyenne en vue d'empêcher tout nouvel affrontement entre les deux parties en Jordanie.

Les contacts et les prises de position, d'autre part se multiplient; la réunion d'une conférence au sommet, proposée par la Tunisie, n'apparaît pas dans les circonstances actuelles, comme devant apporter une solution réelle. Le président Nasser, de son côté, multiplie les démarches auprès des adversaires aux prises en Jordanie, et prodigue des avertissements aux deux camps. Sami, il leur demandait de cesser le feu immédiatement, et il mettait en garde M. Yasser Arafat contre un éventuel refus.



"Bienvenue en Jordanie", lit-on sur une affiche à Ramtha qui n'est qu'à cinq milles de la frontière syrienne. Hier, des guérilleros palestiniens ont prétendu que des avions à réactions israéliens les avaient attaqués près de Ramtha, tandis que le gouvernement militaire de la Jordanie a déclaré qu'il avait refoulé des blindés syriens à la hauteur de Ramtha. La Syrie nie cependant que ses troupes aient franchi la frontière. (Téléphoto AP, par radio de Beyrouth)

## Le directeur du FMI espère qu'Ottawa fixera bientôt le taux de son dollar

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

COPENHAGUE — Le directeur général du Fonds monétaire international, M. Pierre-Paul Schweitzer, a inauguré hier matin la vingt-cinquième assemblée annuelle des gouverneurs du FMI et de son institution-sœur, la Banque mondiale. M. Schweitzer a insisté dans son allocution sur l'importance d'un redressement continu de la balance des paiements des Etats-Unis pour le fonctionnement harmonieux du système monétaire international; il a exprimé l'espoir que le Canada conviendra le plus tôt possible avec le Fonds d'une nouvelle parité officielle pour sa monnaie; et il a réaffirmé la conviction des administrateurs du Fonds que les principes du système de Bretton-Woods demeurent valables et doivent être maintenus et renforcés.

C'est en présence de leurs majestés danoises, Frédéric et Ingrid, que les délégations des 116 pays membres du FMI se sont réunies au centre Bella, le palais des congrès de Copenhague, pour entendre le discours inaugural de M. Schweitzer. Des mesures extraordinaires de sécurité ont été prises pour parer aux incidents fâcheux que devraient provoquer les manifestations devant être organisées par divers mouvements jeunes-gauche d'Europe. Mais en même temps, les autorités danoises ont voulu éviter que le centre Bella ne prenne l'allure d'une place forte. Aussi, les contrôles étaient-ils efficaces mais discrets; gardes armés et chiens policiers étaient dissimulés le long de l'enceinte extérieure tandis que dans les couloirs du bâtiment, des agents de sécurité en civil essayaient de disparaître derrière des vasques fleuries. Tout cela, bien sûr, dans un décor qui fait honneur à la prestigieuse tradition du "divine" scandinave.

La plupart des observateurs prévoient

déjà que l'assemblée de cette année sera sans histoire, malgré les divergences de vues entre puissances monétaires qui ne manqueront pas d'apparaître lors de l'examen du rapport des administrateurs sur le rôle des taux de change dans l'ajustement des paiements internationaux. Dans sa conférence de presse de samedi, le directeur a souligné que l'année monétaire qui s'achève a été, de loin, la plus calme que le monde ait vécue depuis plusieurs années. M. Schweitzer a voulu aussi dissiper les rumeurs de décisions spectaculaires lancées par certains journalistes européens, telle la

libération du taux de change d'une autre monnaie que la canadienne, ou la conclusion d'une entente sur l'assouplissement des parités officielles.

### Les Etats-Unis au pilori

Reprenant dans son allocution un des grands thèmes du rapport annuel du Fonds, M. Schweitzer s'est inquiété des fortes fluctuations qui ont caractérisé ces dernières années la balance des paiements américains. "Tant que la position des Etats-Unis en matière de paiements

Voir page 6: Le FMI

### Écrasé par Chaban-Delmas

## Ma candidature était une erreur, dit JJSS

de notre correspondante, Paquerette Villeneuve

BORDEAUX — JJSS déclare: "Ma candidature était une erreur". Avec plus de 63 pour cent des suffrages exprimés, le premier ministre a remporté au premier tour la victoire dans l'élection partielle de Bordeaux. Depuis 1968, date où il devint député de cette circonscription, jamais il n'avait obtenu un pourcentage aussi élevé. M. Servan-Schreiber, avec 16 pour cent des voix, est le grand perdant. Sa venue à Bordeaux ayant même aidé le premier ministre à se débarrasser de l'opposition de gauche qui l'avait mis en ballottage en 1967.

Les électeurs de la deuxième circonscription — quartier de petite bourgeoisie, de commerçants et de cadres moyens — ont renouvelé leur confiance à M. Chaban-Delmas, confirmant la déclaration de l'un d'eux: "A Bordeaux, on est chabaniste d'abord". Saturés de sollicitations, gâvés de sondages, appelés à jouer le rôle prestigieux de représentants de l'opinion publique française, à devenir les censeurs du gouvernement et à transformer le scrutin en un mini-référendum favorable à JJSS, les électeurs ont préféré voter pour un homme qui a, à leurs yeux, la grande qualité d'être un des leurs. L'élection, pour laquelle l'observateur étranger s'est passionné, est donc demeurée un phénomène local.

De mémoire de Bordelais, il n'avait jamais fait si beau un 20 septembre, et cela explique l'important pourcentage d'abstentions, plus de 35 pour cent des inscrits. Mais même dans ces conditions, il n'y a pas eu, comme on l'aurait pensé, ballottage. Certains le regrettaient, car jamais Bordeaux n'avait été autant de monde. Cette élection était d'ailleurs étrange, à plus d'un titre, puisque aucun des candidats ne se proposait de siéger. Le premier ministre, ne pouvant cumuler les fonctions de député et de ministre, sera remplacé par son

suppléant, le doyen Valade. Jean-Jacques Servan Schreiber avait déclaré qu'il n'occuperait pas le siège même s'il était élu. Il avait choisi également un suppléant. Son élection aurait pu avoir des conséquences juridiques étonnantes car personne n'est ici en mesure de dire si oui ou non il aurait pu conserver les deux mandats à la fois.

La victoire de M. Chaban-Delmas ressource une majorité dans laquelle

Voir page 2: Chaban-Delmas

## Un rapport resté secret dénonce des agences exploitant les chômeurs

par Guy Deshaies

Le ministère du travail connaît les pratiques de certains bureaux de placement privés qui n'ont pas de permis, qui font de la fausse représentation, qui déplacent ou importent de la main-d'oeuvre de manière injustifiée et qui se servent de moyens détournés pour obtenir de l'argent de ceux qui cherchent un emploi.

C'est là une constatation qui ressort d'une étude préparée au ministère du travail l'an dernier sur les bureaux et agences privés de placement.

Cette étude, qui a été faite par des fonctionnaires, n'a pas été rendue publique à ce jour mais elle fait présentement l'objet de pourparlers au sein du ministère du travail du Québec où l'on se rend compte que certains bureaux de placement privés exploitent purement et simplement des travailleurs sans emploi.

Le document, qui a été complété en janvier dernier, énumère les griefs contre ces bureaux de placement, fait état de leurs pratiques souvent illégales et suggère une série de recommandations qui n'ont pas encore été mises en vigueur.

Sans permis

D'après le document, certaines agences privées de placement n'ont pas de permis. Ce permis qui ne coûte rien s'obtient au ministère du travail. Toute infraction à la Loi des bureaux de placement (celle loi date de 1932) peut entraîner une amende de \$25 à \$100. Le ministère a déjà poursuivi en justice plus d'un bureau privé à cet égard.

"Il est évident, est-il écrit dans le document, qu'un grand nombre de bureaux de placement privés à fins lucratives fonctionnent sans permis. La réclamation, qui paraît régulièrement dans les journaux au nom de bureaux qui ne sont pas sur nos listes, le prouve suffisamment. Il n'en demeure pas moins, disent encore les auteurs du rapport, MM. Jean-Claude Doré et Jean-Paul Racine, que les moyens actuellement à notre disposition ne nous permettent guère de lutter efficacement contre ces agences et qu'il faut explorer beaucoup plus à fond les possibilités d'un contrôle efficace".

Ce contrôle, les auteurs suggèrent qu'il s'exerce par le ministère selon des règles déjà établies par le Bureau international du travail.

Mais, outre l'absence de permis du ministère, certains bureaux privés commettent, semble-t-il, des perfidies plus graves à l'égard des solliciteurs d'emplois. Ainsi, la fausse représentation, les moyens détournés pour obtenir de l'argent, le déplacement et l'importation injustifiés de main-d'oeuvre.

### Fausse représentation

"Nous avons la certitude, écrivent MM. Doré et Racine, que certaines annonces de journaux offrent des postes qui n'existent pas. D'autre part, nous savons aussi que les postes qui se trouvent derrière certaines annonces sont loin de comporter les avantages décrits. Il y aurait donc lieu, disent-ils, d'explorer plus à fond le code criminel con-

cernant la fausse représentation et de porter plainte au ministère de la justice dans les cas qui nous sont signalés."

Les auteurs du rapport consacrent un chapitre au manque de sérieux de certaines agences et à l'intégrité douteuse de leurs méthodes quant à la qualité professionnelle. Ils font remarquer à ce sujet que les employeurs perdent confiance en de pareilles agences, ce qui a pour effet de fausser les mécanismes de recrutement de la main-d'oeuvre au Québec.

### Moyens détournés

Les auteurs décrivent ensuite une pratique qui paraît être assez courante et qui consiste à obtenir de l'argent de celui ou de celle qui cherche un emploi. D'après la loi, il est défendu à tout bureau de placement de solliciter de l'argent de ceux qui cherchent un emploi.

### Robert Bourassa

## Le fédéralisme politique est impensable sans un fédéralisme économique

de notre envoyé spécial, Pierre-L. O'Neill

ASBESTOS — Le fédéralisme politique est impensable sans un fédéralisme économique, a déclaré samedi le premier ministre Robert Bourassa devant un groupe de militants libéraux du comté de Richmond, réunis au club de golf d'Asbestos.

Après avoir qualifié de "très minces" les résultats obtenus lors des conférences fédérales-provinciales précédentes, M. Bourassa a exprimé l'avis que la conférence de la semaine dernière à Ottawa avait donné lieu à une importante concession, concernant la poursuite d'entretiens bilatéraux entre Québec et Ottawa. "Ces rencontres, a-t-il ajouté, peuvent constituer un moyen efficace d'accélérer le processus de révision constitutionnelle."

On se rappellera qu'à l'issue de la conférence d'Ottawa, la semaine dernière, l'Union nationale et le Parti québécois avaient reproché au premier minis-

tre du Québec d'avoir abandonné plusieurs des revendications qu'avaient fait valoir par le passé les premiers ministres Lesage, Johnson et Bertrand.

M. Bourassa accuse ses adversaires de pratiquer les "jeux de mots" malhonnêtes, notamment lorsqu'ils lui reprochent d'avoir renoncé à l'élaboration d'une nouvelle constitution. "Quelle différence y a-t-il, demande M. Bourassa, entre une nouvelle constitution qui comprend 50% de l'ancienne et une constitution révisée qui comprendrait 50% d'éléments nouveaux?"

Interrogé d'autre part sur les suites d'une promesse électorale concernant l'envoi d'une mission économique dans la région des Cantons de l'Est, le premier ministre a révélé que l'Office de planification du Québec fait présentement l'objet d'une réforme complète. Il a expliqué que, dans certains domaines,

le Québec d'avoir abandonné plusieurs des revendications qu'avaient fait valoir par le passé les premiers ministres Lesage, Johnson et Bertrand.

M. Bourassa accuse ses adversaires de pratiquer les "jeux de mots" malhonnêtes, notamment lorsqu'ils lui reprochent d'avoir renoncé à l'élaboration d'une nouvelle constitution. "Quelle différence y a-t-il, demande M. Bourassa, entre une nouvelle constitution qui comprend 50% de l'ancienne et une constitution révisée qui comprendrait 50% d'éléments nouveaux?"

Interrogé d'autre part sur les suites d'une promesse électorale concernant l'envoi d'une mission économique dans la région des Cantons de l'Est, le premier ministre a révélé que l'Office de planification du Québec fait présentement l'objet d'une réforme complète. Il a expliqué que, dans certains domaines,

### Les jeunes de l'UN

## Il n'y a pas de place pour les séparatistes

QUEBEC (Par G.L.) — Le représentant des jeunes de la région de Québec auprès du bureau de l'Union nationale estime qu'il n'y a pas de place dans ce parti pour les "séparatistes" et que ces derniers devraient rejoindre le Parti québécois.

M. Jean-Yves Larose a fait savoir, au terme d'une réunion qui groupait quelques dizaines de jeunes au club Renaissance, que, "dans le contexte actuel", les indépendantistes feraient mieux de quitter l'Union nationale.

Il a expliqué que la population vote

pour des absolus, et que ces absolus lui sont actuellement présentés d'une part, par le parti libéral, fédéraliste, et d'autre part, par le parti québécois, indépendantiste.

Et l'Union nationale dans tout cela? Notre option constitutionnelle, dit M. Larose, a nué énormément à l'U.N. MM. Bertrand, Beaulieu, Cardinal et Masse avaient chacun des idées différentes.

Il faut donc, aux yeux des jeunes unionistes de Québec, que la question soit débattue sur la place publique et que

Voir page 6: Les jeunes UN

## au gré du temps

### Encore l'astrologie

Après l'excommunication majeure fulminée par un dominicain, au nom de la logique thomiste, c'est la recherche scientifique qui s'en prend aux charlatans de l'astrologie.

Un astrophysicien de l'Université de Montréal, appuyé par son département, fournit des arguments qui éliminent les modernes mages du domaine des sciences exactes, les envoyant dans le champ du folklore empirique.

Nos dévins, empêtrés dans leurs configurations, leurs décans, leurs ascendants et leurs tables de vibrations, ne se sentiront pas battus pour autant.

Même si on leur prouve que le mouvement des astres ne peut en rien influencer le destin de l'Homme, ils ressortiront le vieil adage latin qui affirme qu'en fait les astres inclinent, mais ne déterminent point.

Louis-Martin TARD

## Un étrange congrès-happening à Bruxelles

### 1) Sous le signe de la spontanéité absolue

par Gérald LeBlanc, collaboration spéciale

● Gérald LeBlanc a participé, à Bruxelles, du 7 au 12 septembre, à un congrès d'un genre inédit sur "les expressions créatrices d'une société en conflit". Ce congrès auquel participaient, entre autres, le théologien américain Harvey Cox et le sociologue belge François Houtart, s'est tenu dans le quartier des Marolles, vieux district pauvre du centre de la ville. Notre correspondant décrit, dans cette série de deux articles, le déroulement et l'atmosphère de ce congrès.

Un Congrès qu'il faut qualifier d'étrange tant par la diversité de ses participants que par la nature et le site de ses activités.

Environ 500 congressistes de tous plumages se sont retrouvés pour une semaine. Dans cette foule aux costumes, âges, langues, professions et intérêts différents, l'on pouvait distinguer trois catégories de gens: les penseurs, les militants politiques et les artistes. L'élément intellectuel était surtout représenté par des professeurs d'université comme Harvey Cox, François Houtart, Joseph Sitler, Roger Oartmayer, Marcel Khaufflaire... Tous acquis aux mouvements de renouveau, de contestation et

de libération.

Parmi les militants politiques, figuraient beaucoup de jeunes Belges engagés dans des mouvements de gauche couvrant toute la gamme des jeunes chrétiens progressistes aux anarchistes radicaux, des réfugiés du Portugal ou de ses colonies africaines comme le fameux poète noir Mario de Andrade, des jeunes Américains et Néerlandais contestataires à plein temps autant de la société de consommation que de la guerre au Vietnam. Les artistes se répartissaient entre des groupes de musiciens d'avant-garde venus d'Amsterdam, Berlin, Londres, Paris et Bruxelles et des troupes de comédiens d'expression corporelle

ou de living-theater venus de Berlin, Bruxelles ou Amsterdam.

Seul un film comme celui qu'on a fait sur le festival de Woodstock pourrait donner une idée exacte de ce qui s'est passé à ce congrès.

Chaque matin voyait les groupes se former à nouveau autour d'un leader qui venait de proposer un thème comme l'oppression dans les colonies portugaises, la ville machine à consommer, la foi et la praxis, les étrangers et les handicapés dans la ville, saboter pour le plaisir d'embêter les pouvoirs établis, spiritualité conjugale, restitution du terme "grâce" dans un contexte éco-

Voir page 2: Bruxelles

**BRUXELLES**

logique, la fête et la guerre, la déformation du goût, l'auto-gestion et culture. En fin d'après-midi, les participants se partageaient en trois carrefours de plus grande envergure: l'homme dans son univers naturel, l'homme dans son univers socio-politique et culturel, l'homme et le transcendant.

Un amphithéâtre de la faculté de médecine était transformé en cinéma permanent où l'on pouvait voir les derniers films à tendance anarchiste de Godard, des films du "living-theater" et de l'"underground" américain, des films sur le Vietnam, l'Angola, les commandos palestiniens, les "Black Panthers", la révolution de mai 1968 à Paris, etc... Avant, après et parfois pendant les discussions, les groupes théâtraux s'exécutaient dans les rues ou dans des locaux improvisés. Des spécialistes en expression corporelle se revêtaient de salopettes blanches et, utilisant des mannequins et des chaînes, mimaient en face du palais de justice, la guerre et la paix, la liberté et l'oppression. Des jeunes filles dansaient dans la rue au son du tambourin. La troupe berlinoise "Poly Positionem" contestait la société de consommation par un "happening" en face d'une galerie de luxe au centre de Bruxelles. Quatre jeunes filles, armées de longs ciseaux, découpaient en bandes les vêtements d'un adolescent vêtu de tissus colorés. Les pièces de tissu étaient collées sur le trottoir et les artistes expliquaient aux gens rassemblés la vanité de dépenser de l'argent pour suivre une mode changeante et les incitaient à la lutte contre le snobisme et au retour à la vie primitive. Un agent de police rendait la situation encore plus cocasse en demandant au jeune homme, demeuré en sous-vêtements, de lui laisser voir son passeport.

**Une célébration qui tourne mal**

Une célébration de la fraternité transforma l'église des Capucins en temple hippie où l'on se partageait le pain, le vin, les bâtons d'encens et tout ce qu'on voulait. Harvey Cox, qui devait parler de la fête et de la guerre, en fut empêché par un groupe d'anarchistes qui lui enleva le micro et prit la fête en main pour essayer de la tourner en guerre. L'on dressa derrière l'autel un immense phallos en plastique transparent et l'on commença à interpeller les organisateurs de la fête. Un habitant du quartier, poussé par les anarchistes, cria à la profanation et au blasphème. C'était le chaos: les uns s'indignaient, tandis que les autres se promenaient en chantant des négros spirituels. Cet événement provoqua le communiqué suivant de l'archevêché de Malines: "Le Cardinal Suenens tient à indiquer sa profonde indignation pour l'inqualifiable profanation qui vient d'avoir lieu dans une église de Bruxelles à l'occasion du Congrès international "Société en conflit". Il adresse un blâme public à tous ceux qui ont participé à ces désordres qui portent atteinte au respect le plus élémentaire des lieux saints et de la dignité humaine."

Chaque soir, après le repas, pris ici et là dans les cafés du quartier où se tenait le Congrès, c'était la fête musicale. A l'aide de tambourins, de guitares, de xylophones et d'autres instruments pour lesquels on n'a pas encore trouvé de nom, les musiciens s'évertuaient à produire une musique qu'ils voulaient "sauvage et provisoire". Comme dans les groupes de discussion et dans les jeux de théâtre, on pouvait être ici témoin d'instants de grande intensité à côté d'autres moments creux et ennuyeux. Dans toutes ses facettes, le congrès

fut une continuelle création et récréation, au moment où on le croyait mort. La vie surgissait dans un autre coin.

**Au diable, l'organisation**

Qui coordonnait et unifiât une telle variété de participants et un tel éventail d'activités? C'eût été tâche inhumaine de le faire et personne ne le fit. Des la soirée d'ouverture, le Comité des organisateurs, par l'entremise de son secrétaire, donnait sa démission et remettait la marche du congrès entre les mains des participants eux-mêmes. "Nous n'avons pas voulu d'un congrès de consommation. Nous voulons d'un congrès de création. L'échec ou le succès du congrès dépendra de nous tous, uniquement de nous." Le président, vêtu d'un complet des plus classiques, joignait le geste à la parole en dénouant sa cravate et en invitant les congressistes à continuer son geste symbolique. C'en était fait de l'organisation et elle ne fut jamais ressuscitée durant le reste du congrès.

Ce congrès, si vous croyez encore que c'en fut un, se déroulait dans un vieux quartier pauvre du centre de la ville de Bruxelles: les Marolles. Le gouvernement belge avait décidé de démolir ce quartier pour y construire des extensions de logements. Les habitants, qu'on avait oublié de consulter, estimèrent que c'était à eux de décider ce que deviendrait leur quartier. Une nouvelle solidarité regroupa tous les Marolliens devant qui le gouvernement dut baisser pavillon. On peut lire, sur les murs de la rue Montserrat, des slogans comme: "On a marché sur la lune, on ne marchera pas sur les Marolles" ou "la ville appartient à ses habitants". On a aussi enlevé une des dalles du trottoir devant le centre communautaire pour y couler du béton neuf dans lequel on a gravé l'épithète suivante: "Citiz le Promoteur et sa fidèle épouse, la Bureaucratie." Le congrès voulait se tenir au coeur de la société en conflit et manifester sa solidarité avec la lutte que viennent de livrer les Marolliens. Le secrétaire du congrès exprimait ce choix du site du congrès dans les termes suivants: "Ce quartier est devenu le symbole de la lutte de l'homme urbain - et particulièrement de ceux qui n'ont pas de pouvoir - pour affirmer la primauté de l'homme sur les forces économiques et politiques qui font "main basse sur la ville". Ce quartier n'a pas besoin de nous pour mener sa lutte. Nous nous mettrons à l'écoute de celle-ci et nous espérons que les habitants nous pardonneront le dérangement qu'inévitablement notre présence apportera dans leur vie ordinaire. Le fait de nous situer au milieu de leur festival aidera la compréhension mutuelle."

**Demain: A mi-chemin entre Woodstock et la tradition.**

C'est donc dire que le congrès se tint dans ce quartier pauvre sans les facilités habituelles des salles de conférence, des traductions simultanées, des secrétariats... On disposait par contre du petit Centre communautaire des Marolles, des rues et des bistros du quartier, et surtout de la sympathie de ses habitants.

**ROBERT BOURASSA**

les pouvoirs respectifs de l'Office et de certains ministères ne sont pas clairement définis et qu'une réforme des structures s'imposait. Après quoi, le gouvernement entend réaliser sa promesse d'établir une mission économique dans les Cantons de l'Est, à la lumière des résultats obtenus, au cours d'expériences pilotes, en Abitibi et au Lac Saint-Jean.

M. Bourassa a également traité des négociations entre le gouvernement et les médecins-spécialistes. A ce chapitre, il a clairement indiqué que le gouvernement n'entendait pas laisser traîner les choses en longueur. En cas d'échec de la conciliation confiée au juge Montpetit, le gouvernement convoquera aussitôt les parties devant la commission parlementaire. Et de ces deux étapes réunies le premier ministre parle en terme de jours.

Enfin, avouant à ses militants que les résultats des dernières élections l'avaient surpris, le chef du Parti libéral a affirmé qu'il voyait un signe de santé, un nouvel esprit de changements, au sein de la population. Qu'un gouvernement comme celui de l'Union nationale, considéré invincible au départ, devienne soudainement le sujet d'une débâcle sans précédent, c'est un phénomène qui, selon M. Bourassa, oblige tous les gouvernements à la vigilance, y compris le sien.

**CHABAN-DELMAS**

départ du général de Gaulle a fait une brèche qui a failli devenir fatale. Les gaullistes traditionnels éprouvaient à l'égard du président de la République des soupçons quant à l'ardeur qu'il met à poursuivre la politique d'apaisement au gouvernement des hommes comme M. Giscard d'Estaing et M. Duhamel qui avaient voté non au référendum n'avait rien pour les rassurer. Mais les divisions internes qui ont valu au parti deux défaites lors de récentes élections partielles ont donné à réfléchir aux élus UDR qui, au congrès de Versailles, avaient ostensiblement refusé d'entendre le premier ministre. Réuni à Chamonix, il y a quelques jours, le conseil national du parti majoritaire a resserré les rangs derrière le premier ministre.

Les grands desseins politiques y sont tracés de façon moins définie qu'au temps du général de Gaulle; on ne parle plus de destin, on cherche une vitesse de croisière moins essoufflante. Quant à Jean-Jacques Servan-Schreiber, il a reconnu son erreur de jugement en ce qui concerne la situation locale. Il avait été élu à Nancy avec l'appui du journal "L'Est républicain" parce que "la Lorraine est un pays conservateur de droite mais qui réagit très vigoureusement quand on se paie sa tête", disait un commentateur de cette région. Son élection était un coup de semonce, en somme. Il ne démissionnera pas de son poste de chef du parti radical, comme il l'avait déclaré, mais mardi il laissera le conseil du parti juger de la décision à prendre.

Son échec prouve qu'en France la politique des deux grands partis alternant au pouvoir est impossible parce que l'opposition a besoin, pour devenir majoritaire, du vote communiste. Les remous que provoque la personnalité de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ont aussi joué dans son échec un rôle capital, même au sein de son propre parti. Il retombera sans doute très vite sur ses pieds car, comme le disait Philippe de Saint-Robert dans Le Monde, "il ne faudrait pas trop se fier au ridicule où semble se jeter M. Servan-Schreiber. La politique, contrairement à ce que l'on croit, n'est pas du sport et c'est en longeant le ridicule ou un ambitieux, même de second rang, peut faire basculer un pays et renverser les prudents. Les Nancéens, un peu déçus de son absence, le verront-ils davantage maintenant?"

De toute manière, il ne compte pas annuler le voyage qu'il compte faire au Canada dans quelques jours. Dans quelques semaines aussi, il a promis de publier un livre sur "Le débat de Bordeaux", même si le débat n'a pas eu lieu.

**Servan-Schreiber en visite au Canada**

A Ottawa, des sources officielles révèlent que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber effectuera une visite privée au Canada au cours des prochains jours.

Il doit, en principe, prendre la parole devant l'Association canadienne des banquiers, à Montréal, au début de la semaine prochaine.

Ces mêmes sources indiquent que M. Servan-Schreiber pourrait aussi rencontrer à titre privé le premier ministre Pierre Trudeau à Ottawa. Les deux hommes sont de vieux amis.

Directeur du magazine hebdomadaire "L'Express", M. Servan-Schreiber a écrit avec admiration que M. Trudeau est le type de leader politique dont le Canada et d'autres pays ont besoin.

Il a fait l'éloge du premier ministre canadien dans l'avant-propos d'une édition anglaise de son livre "Le Défi américain".

**radio / télévision**

**Vous n'avez pas la couleur? ... Vous n'êtes pas les seuls!**

par Gilles Constantineau

Vous avez la télé, sans doute, mais avez-vous la télé couleur?

Si vous êtes âgé de moins de 45 ans et si vous avez des enfants, vous appartenez sans le savoir au groupe le plus fortement équipé d'appareils couleur: 37,6 p. cent des gens de cette catégorie ont un appareil du genre, à l'échelle canadienne. Si par contre vous êtes resté célibataire, bien qu'ayant moins de 45 ans, la proportion fait une chute brutale: seuls 2,1 p. cent des vôtres ont la télé couleur.

Ce sont là quelques-unes des données statistiques d'origine diverse qu'a colligées, puis rassemblées dans un fascinant fascicule intitulé "Television Basics", le "TV Bureau of Canada", organisme qui vise à aider commerçants, industriels et agences de publicité à utiliser efficacement le "medium" de la télévision. Celui qui vient de paraître contient tous les renseignements disponibles et de vérification récente (1969 et 1970).

Pour ce qui est de la couleur, notons encore que ceux qui l'ont sont propriétaires de leur domicile dans une proportion de 78,7 p. cent, ce qui peut s'expliquer en partie par les complexes et coûteux ajustements que les récepteurs du genre exigent à l'installation.

Les mieux nantis n'y sont toutefois pas les plus farouchement gagnés: ce sont les foyers où le revenu annuel va de \$10.000 à \$15.000 qui ont la plus forte proportion couleur (23,3 p. cent des appareils), mais cette proportion tombe à 12 p. cent dans la catégorie des \$15-20.000, et n'est que 12,8 p. cent dans les foyers où l'on gagne plus de \$20.000 par année.

Un phénomène analogue s'observe quant au niveau d'éducation des "chefs de famille". Ceux qui sont passés par l'école secondaire forment la plus forte proportion des foyers-couleur (28,7 p. cent), mais la proportion baisse déjà chez ceux qui ont gradué au secondaire (17,6 p. cent) et n'est plus que de 9,7 p. cent chez les diplômés universitaires.

De toute façon, si nombreuses et impressionnantes que soient les données qui précèdent, elles ne s'appliquent pas à un marché en lui-même très considérable. Au Québec, à peine 12 p. cent des foyers ont la télé couleur. La même proportion n'est que de 15 p. cent en Ontario. C'est en Alberta qu'elle est la plus forte, et elle n'y est encore que de 18 p. cent.

Il est amusant de noter d'autre part que la diffusion couleur intégrale est loin d'être propagée à l'étendue du territoire touché par la télévision. Au Québec, par exemple, seuls 7 des 16 postes de TV ont des services couleur complets; certains n'émettent toujours qu'en noir et blanc, et d'autres n'ont aucun moyen de diffusion couleur en direct, ce qui veut dire que leurs caméras sont toujours au noir et blanc. La situation est encore pire en Ontario, puisque 7 postes seulement sur 19 ont un équipement couleur complet. La région la plus défavorisée sous ce rapport est sans discussion l'Île-du-Prince-Édouard, où l'unique poste de télévision n'est pas encore pourvu de caméras couleur.

S'il est vrai qu'on dénombrait en 1969, à l'échelle du pays, 460.000 appareils couleur (8,8 p. cent du nombre total des récepteurs), et même si 33,2 p. cent des 691.586 récepteurs vendus au cours de 1969 étaient des appareils couleur, la propagation de la couleur n'a rien du prodigieux bond en avant qu'avait annoncé l'industrie voici cinq ans et plus.

A toutes fins pratiques, le phénomène de la télé couleur est au Canada un flop industriel (il l'est aussi, dans une certaine mesure, aux États-Unis), et il le restera tant que l'industrie n'aura pas une fois pour toutes résolu le grave problème de la synchronisation des signaux qui irait que d'un réseau à l'autre, d'une station à l'autre, d'un studio à l'autre, et souvent d'une caméra à l'autre, les couleurs changent de teinte, les peaux deviennent violettes, et les cheveux, verts.

Revenons donc au blanc et noir. Signalons que le Québec et l'Ontario ont une égale proportion, la plus forte à l'échelle canadienne, de foyers équipés de la télé (97 p. cent). C'est à Terre-Neuve que la proportion est la plus faible (56 p. cent).

Le Québec l'emporte sur le reste du pays, par contre, quant au nombre moyen d'adultes atteints chaque jour par la télévision: la proportion y est de 88 p. cent, alors qu'elle n'est que de 82 p. cent en Ontario. La proportion la plus faible, celle de la Colombie-Britannique, est de 80 p. cent.

Pays des télévoies, le Québec l'emporte encore par la moyenne d'heures que chacun de ces adultes consacre chaque jour à la télé: 4 heures et 36 minutes, soit 42 secondes de plus que celui du Manitoba ou de la Saskatchewan. Ce n'est pas tout; ces mêmes télévoies sont très tôt branchés, le matin, sur leurs petits écrans: si la moyenne nationale des foyers à l'écoute, à 9h. du matin, du lundi au vendredi, est de 15,1 p. cent, celle du Québec est tout simplement de 28,2 p. cent, ou presque deux fois plus forte. Et à minuit, la proportion québécoise sera encore de 16,4 p. cent, contre 15,3 p. cent de moyenne canadienne.

Sur un autre plan, celui de la réclame commerciale, on peut d'autre part noter qu'en 1969, les agences de publicité ont investi dans la télévision canadienne, au nom de leurs clients, un montant global de 163 millions de dollars (incluant les frais de production).

Les annonceurs, quant à eux, ont en 1969 consacré 42,6 p. cent (ou \$134,9 millions) de leurs dépenses publicitaires totales (\$316,6 millions), sur le plan national, à la télévision. Par rapport à 1968, c'est une élévation de 18,9 p. cent. Pendant ce temps, la part donnée aux journaux quotidiens (\$82,2 millions, ou 26 p. cent) n'affichait une augmentation que de 12,9 p. cent.

Il semble donc une fois de plus que la télé n'ait rien à envier, économiquement parlant, aux autres moyens de communication.

**Mort d'un patriarche**

BEYROUTH (AFP) - Le patriarche grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient, Mgr Théodosios Abou-Rjeily, est décédé samedi. Agé de 83 ans, Mgr Théodosios occupait le siège patriarcal grec-orthodoxe depuis 1958.

Sa dépouille mortelle, exposée en l'église Saint-Georges des Grecs orthodoxes, à Beyrouth, sera transportée aujourd'hui en cortège officiel à Damas, siège du patriarcat.

Au Liban, le gouvernement a décrété un jour officiel et la radio a interrompu ses émissions musicales.

**LE PQ**

Suite de la page 3

pour le PQ? Certains péquistes changeront-ils d'allégeance? Plusieurs organisateurs du Parti québécois ne doutent pas des chances de M. Lévesque, si ce dernier profitait d'une possible élection partielle dans Fabre. Selon eux, les péquistes vont voter à 100 p.c. tandis qu'il y aura absentéisme du côté des autres partis.

Il est certain, en tout cas, que la carrière politique de M. René Lévesque sera très gravement compromise s'il était battu dans le comté de Fabre.

**LE PLUS**

Suite de la page 3

Quant aux Jeux Olympiques de 1976, selon M. Saulnier, il faut les accueillir comme une bénédiction. Ils procureront, selon lui, les installations permanentes dont la ville a besoin pour faire face à la nouvelle civilisation des loisirs. Le président du comité exécutif évalue à 7 ou 8 millions de dollars le coût des installations provisoires qui ne surviendront pas aux Jeux; les investissements dans des installations de caractère permanent se situeraient entre 40 et 70 millions.

Sur cette question, M. Saulnier a précisé, tout en souhaitant que cette émission atteigne M. Trudeau, qu'il jugeait impensable que les Jeux olympiques internationaux se déroulent à Montréal sans que le gouvernement canadien y contribue d'une façon ou d'une autre.

**ASBESTOS**

Suite de la page 3

coptère en compagnie d'un secrétaire, hier encore étudiant. Après une brève visite des installations de la John Mansville, M. Bourassa prenait le repas avec les représentants des corps intermédiaires de la région, entendait la lecture d'un mémoire au local du syndicat national de l'amiante, était reçu à l'hôtel de ville puis terminait sa journée avec

les militants libéraux du comté de Richmond.

Et si les temps ont changé, les ouvriers syndiqués de la John Mansville, eux, demeurent méfiants à l'égard de leur patron; le premier ministre venait de leur annoncer que l'hôpital, promesse réitérée au cours des quatre dernières campagnes électorales, serait enfin construit et terminée en 1971. Bien plus, la compagnie s'engage à contribuer jusqu'à \$500.000. En apprenant l'excellente nouvelle, le président du syndicat répliqua spontanément au premier ministre: "Pouvons-nous connaître les conditions posées par la compagnie pour tant de générosité?" Aucune exigence spécifique, répond M. Bourassa, qui explique le désir de la John Mansville d'intégrer leur clinique actuelle au futur hôpital. Second de réaction: "Peut-être veulent-ils ainsi contrôler le nouvel hôpital?"

Avec 2.500 employés, la Canadian John Mansville est l'un des plus importants employeurs du Québec. Son plan quinquennal d'expansion prévoit des investissements de 73 millions. Seulement 5% du minéral exploité à Asbestos est traité au Québec.

Dans son mémoire, le syndicat demande notamment au gouvernement de faire pression auprès de la compagnie pour qu'elle augmente cette proportion et prévienne l'établissement d'une industrie secondaire des produits de l'amiante.

**COURS DE LECTURE RAPIDE**  
**ENCORE 3 JOURS POUR S'INSCRIRE**

Si vous continuez vos études et que vous ne pouvez lire 1000\* mots à la minute vous perdez tout temps, votre argent, et vous n'arriverez jamais à tout lire au cours d'une semaine.

L'institut de Lecture Dynamique vous invite à assister à une séance d'information gratuite. Apprenez comment étudier deux fois plus vite avec une meilleure compréhension et une meilleure rétention.

\* La plupart des gens ne lisent que 250 mots à la minute.

**LE COURS DURE HUIT SEMAINES.**

Commencant	Heures	Finissant
samedi le 19 sept.	9 h. 30 à 12 h. 30	7 nov.
lundi le 21 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	9 nov.
mardi le 22 sept.	9 h. 30 à 12 h. 30	10 nov.
mardi le 22 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	10 nov.
mercredi le 23 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	11 nov.
jeudi le 24 sept.	18 h. 30 à 21 h. 30	12 nov.

Frais de scolarité réduits pour étudiants, enseignants et groupes de 30 administrateurs

**INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE**  
205 OUEST, RUE SHERBROOKE  
(Face au CEGEP du Vieux Montréal)

**844-1941** PROSPECTUS SUR DEMANDE (JOUR ET NUIT)

**Jimmi Hendrix: l'autopsie a lieu aujourd'hui**

LONDRES (AFP) - L'autopsie du corps de Jimmi Hendrix, le musicien américain trouvé mort, vendredi matin, à Londres, aura lieu aujourd'hui.

D'origine noire, indienne cherokee et mexicaine, Jimi Hendrix, qui avait 24 ans, s'est effondré, semble-t-il, après avoir absorbé une dose mortelle de stupéfiants, alors qu'il se trouvait chez des amis. Immédiatement transporté à l'hôpital, il est décédé avant que les médecins ne l'aient examiné. Il était prévu qu'il rentrerait dans quelques jours aux États-Unis.

"Nous refusons d'opposer culture scientifique à culture humaniste, culture traditionnelle à culture contemporaine, ou culture tout court à culture populaire. Nous croyons que ces oppositions sont largement artificielles et nous préférons considérer toutes ces valeurs comme les éléments en fusion d'une seule vie culturelle vivante et diverse en constante transformation.

Allocation prononcée par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'État, à la Conférence canadienne des Arts, Toronto.

**GOUTTIÈRES**  
HO-DO  
Installées par,  
**PRIMEAU MÉTAL**  
Émaillé, Galvanisé, Cuivre, Sans joint.  
Estimation gratuite  
Montréal et Banlieue  
**322-4160**  
Québec et Banlieue  
**872-9244**

**LA DIRECTION DES VENTES**  
du 28 septembre au 23 novembre, 1970  
à la  
**Maison du Commerce, 1080 Côte du Beaver Hall**

Les objectifs de ce cours visent à perfectionner les directeurs récemment promus, aussi bien ceux étant impliqués à diriger une équipe de ventes ou chargés de ses activités connexes. Ils y trouveront un moyen de parfaire leur potentiel et de simplifier leurs responsabilités, grâce à de meilleurs moyens.

Afin de perfectionner ces techniques de base, créant ainsi une gestion des ventes plus efficace, ce cours de huit séances hebdomadaires traitera des sujets suivants:

**Le travail Fondamental du Directeur des Ventes**  
Description du poste de directeur des ventes; ses responsabilités; son autorité et ses relations professionnelles.

**Recrutement - Sélection des Vendeurs**  
Comment trouver de bons vendeurs; savoir déterminer le genre d'hommes requis; sélection des candidats; assimilation des nouveaux vendeurs au sein de l'organisation.

**Formation des Vendeurs**  
Instituer et diriger un programme de formation des vendeurs. Créer et administrer un programme de compensation. Les dépenses des vendeurs impliquées par leurs transports et leurs comptes de dépenses. Formation de base d'un nouveau vendeur.

**Motivation du Vendeur**  
Les avantages et inconvénients qui découlent de la motivation. Le climat de la vente sous son aspect humain; stimulation des vendeurs. Mise en utilisation d'un standard de performance pour vos vendeurs.

**Analyse des Coûts de la Vente**  
La meilleure utilisation des ressources. Les choix possibles de la direction pour diminuer les coûts; importance d'utilisation d'un budget comme procédé de participation. Prévision des ventes. Les analyses de coût en marketing.

**DIRECTEURS DU COURS:**  
André L. Revez, Président exécutif, Les Laboratoires Mériot Ltée.  
Monsieur Revez donnera ce cours conjointement avec Messieurs:  
**Jim Donovan**, M.Sc. Comm. (Admin.)  
Directeur - Expansion du Marché  
Division Industrielle (Québec)  
Imperial Oil Limited.  
et  
**Jacques A. Lefebvre**, B.Sc.  
Coordonnateur de la Formation du Personnel - Région de Québec  
Imperial Oil Limited.

**Horaires des cours:** Les lundis, de 18:30 à 21:30 heures.  
La somme de \$100,00 comprend les frais du cours et le matériel requis.  
**Pour tout renseignement composez 866-1936**

Offert par  
**L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS**

Un bilan de M. Saulnier

## Le plus dur coup en 10 ans fut la grève des policiers

Interrogé hier après-midi à l'émission "Le fond des choses", à Télé-Métropole, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal et de celui de la Communauté urbaine, a déclaré que le plus dur coup que l'administration du Parti civique a dû subir, en dix ans de pouvoir, est la grève des policiers, le 7 octobre dernier.

M. Saulnier a cependant ajouté qu'il avait compris le sentiment de frustration qui prévalait alors chez les policiers de Montréal. D'autre part, la plus grande réalisation du Parti civique a été, selon lui, de donner aux Montréalais un sentiment de fierté vis-à-vis de leur ville alors qu'auparavant ils la méprisaient presque.

Effleurant la question des élections du 25 octobre, le président du comité exécutif a déclaré que la présence d'une opposition à l'hôtel de ville après le 25 octobre dépendait des électeurs et du jugement qu'ils porteront sur la valeur de l'administration en place. D'autre part, M. Saulnier a souligné que l'électeur part avec l'idée de choisir un gouvernement et non une opposition, dans une allusion évidente à la campagne du FRAP qui ne présente pas de candidat à la mairie mais qui aspire à former une opposition solide au Parti civique. M. Saulnier a même déclaré que s'il croyait que la ville devait changer d'adminis-

tration, il serait prêt à fonder un parti d'opposition; mais le maire Drapeau et le Parti civique peuvent se rassurer car telle n'est pas l'intention de M. Saulnier qui, même s'il ne se présente pas aux élections du 25 octobre, a réitéré son entier appui au maire Drapeau.

Abordant le problème de la rénovation urbaine que l'animateur de l'émission, M. Lapointe, a identifié comme étant peut-être "le plus gros péché véniel de l'administration Drapeau-Saulnier", M. Saulnier a soutenu que son administration avait passé plus d'heures sur celui-ci au cours des quatre dernières années que sur toute autre question depuis dix ans. Mais, a-t-il ajouté, ce ne peut être aussi enthousiasmant et spectaculaire que Terre des Hommes et le métro.

Il a dit que le Parti civique aura réalisé, à la fin de 1971, l'objectif qu'il s'était fixé en 1966 de construire en 5 ans, des nouveaux logements pour quelque 5.000 familles. D'ici quelques semaines, l'administration a l'intention de faire état de 18 projets de rénovation touchant 2.500 familles, qui sont présentement en cours d'exécution ou sur le point de l'être. Et au cours de 1971, le Parti civique aurait l'intention de mettre en chantier d'autres projets destinés au logement de 2.500 autres familles.

Suite à la page 2



M. Lucien Saulnier

## Candidature dans Fabre?

# Le PQ évalue les chances de son chef qui demeure encore indécis

Pour la première fois depuis qu'il a laissé planer la possibilité d'abandonner la direction de son parti, M. René Lévesque a évité en fin de semaine de parler de ses hésitations, cherchant plutôt à rassurer et à mettre en garde contre le découragement.

Le chef du Parti québécois participait à une soirée organisée par les péquistes du comté de Laurier.

M. Lévesque a d'abord remercié ses partisans qui l'ont appuyé dans le comté de Laurier où il a été défait; il a dit aux quelque 350 personnes présentes que le moment n'a jamais été plus propice pour parler d'indépendance du Québec.

"Il ne faut surtout pas parler de découragement, a-t-il dit, ce n'est pas le moment; mais si nous manquons notre coup à la prochaine élection il sera alors peut-être plus difficile de continuer."

M. Doris Lussier, qui assistait aussi à la soirée, a repris avec enthousiasme les mots du chef au sujet du découragement.

"C'est vrai que ce n'est pas le moment de se décourager et qu'il faut penser tout de suite à la prochaine élection, s'est-il exilé. D'ailleurs, a ajouté M. Lussier, nous sommes maintenant tous conscients par notre idée et celui

qui est le plus c'est René Lévesque et c'est pour cela qu'il va continuer la lutte comme chef du Parti québécois."

Les militants péquistes ont accueilli avec force applaudissements ces paroles et se sont mis à scander: "On veut René, on veut René, etc."

Le chef du Parti québécois ne sait toujours pas en revanche, s'il se présentera dans le comté de Fabre si une élection partielle devait être déclenchée dans ce comté qui fait présentement l'objet d'une contestation d'élections par le PQ.

On sait que la semaine dernière, au cours d'une assemblée de l'Association du PQ dans Fabre, les membres ont manifesté leur désir de voir M. Lévesque se présenter dans leur comté, à quoi le président de l'Association, Me Jean-Roch Boivin, candidat péquiste le 29 avril dans Fabre, a dit qu'il céderait sa place avec joie au chef du parti si ce dernier voulait bien venir et si les membres voulaient bien l'accepter.

De toute façon, il doit y avoir un congrès de mise en nomination des candidats si jamais une élection partielle est déclenchée.

Jusqu'à présent, M. Lévesque s'était contenté de dire qu'il appartenait à M. Boivin de décider de la candidature dans le comté de Fabre, son comté, au cas

où il y aurait nouvelle élection. M. Lévesque disait aussi que les péquistes de Fabre devaient se prononcer.

Or, d'après l'assemblée de la semaine dernière, il ne semble pas y avoir de problème du côté des membres du PQ dans Fabre, pas plus que du côté du candidat Boivin. Ce dernier a dit: "La seule question qui reste à poser est de savoir si M. Lévesque veut venir se présenter dans le comté de Fabre s'il y a élection partielle ici".

Samedi soir, M. Lévesque a confié au DEVOIR qu'il n'avait encore rien décidé à ce sujet. On croit savoir cependant que le PQ procède ou procédera à un sondage très sérieux dans ce comté et que le conseil national du parti sera appelé à apprécier les avantages et les risques qu'entraînerait la candidature de René Lévesque dans Fabre.

Si la majorité du député libéral n'était que de 91 voix, si la cour provinciale est en train d'établir que plusieurs personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne ont voté illégalement dans ce comté, il n'en reste pas moins vrai que les statistiques démontrent que des élections partielles ne font généralement que renforcer la position du parti au pouvoir.

Les unionistes de Fabre voteront-ils

Suite à la page 2

## Dès le prochain budget

# Les crédits de la voirie seront augmentés

de notre envoyé spécial, Pierre-L. O'Neill

ASBESTOS - Pour créer de nouveaux emplois et relancer l'économie de la province, le gouvernement consacra un plus grand budget à la voirie, a déclaré samedi à Asbestos, M. Robert Bourassa.

Au cours des quatre dernières années, l'Union nationale a comprimé les dépenses dans le secteur de la voirie, a souligné le premier ministre qui préconise un

meilleur équilibre des dépenses gouvernementales, faisant valoir que, de toutes façons, une forte proportion des travaux normalement affectés aux travaux de voirie, devient en temps de chômage, tributaire de l'assistance sociale.

M. Bourassa tentait ainsi de répondre à l'attente des citoyens d'Asbestos relativement à la construction promise de la route transquébécoise, devant relier la ré-

gion des Cantons de l'Est, au nord-ouest du Québec, en passant près de Richmond, puis au cœur de la Mauricie. Il a toutefois promis pour le printemps le début de la construction du tronçon Sherbrooke-Brompton.

Dans une très large mesure, la vie économique d'Asbestos dépend de l'exploitation d'une mine d'amiante par la compagnie Canadian John Mansville. Cet-

te petite ville de 12.000 habitants, située dans le comté de Richmond, était le lieu, en 1949 d'un conflit majeur entre les membres du syndicat et la John Mansville lorsque M. Duplessis avait fait intervenir sa Police provinciale (PP).

Mais les temps ont changé, et le président de la John Mansville, qui, à l'époque, avait rencontré M. Maurice Duplessis, n'a pas caché son étonnement, samedi, devant l'allure jeune du nouveau premier ministre sortant de son héli-

Suite à la page 2

## aujourd'hui

Les trois paliers de gouvernement seront largement représentés au symposium sur la pollution qui se tiendra aujourd'hui, demain et mercredi, à l'hôtel de ville de Montréal.

Les sections ontarienne et québécoise de l'Air Pollution Control Association tiennent une conférence de deux jours, aujourd'hui et demain, au Seignior Club de Montebello.

A midi, à l'Escapade du Château Champplain, des représentants de l'Ordre et du Syndicat des chiropraticiens du Québec divulgueront aux journalistes les grandes lignes de leur prochain congrès.

A 13h00, à l'école Saint-Michel, inscription générale de tous les élèves de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, maternelle comprise.

Le co-président francophone du Comité pour l'indépendance du Canada, M. Claude Ryan, répondra aux questions du public et de son hôte, M. Jean Lévesque, au Point du jour, à CKAC, de 13h00 à 14h00.

A 14h00, au centre communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2115, rue Centre, conférence de presse du comité consultatif de Charles-LeMoine au sujet de la polyvalente encore à venir.

A 16h30, dans les bureaux du ministère de l'industrie et du commerce, Place Ville-Marie, M. Pierre Laporte donnera une conférence de presse sur l'immigration au Québec.

A 17h00, en présence du premier ministre Bourassa, les Éditions Commerce lanceront un ouvrage intitulé "Marketing".

A 17h00, à l'hôtel Windsor, suite royale, une conférence de presse marquera l'association d'une des plus grandes sociétés d'assurance de France au Groupe Prévoyants du Canada.

A 19h00, au Reine Elizabeth, le premier ministre Robert Bourassa sera l'hôte d'honneur à un dîner mixte du Club Richelieu-Montréal.

A 20h00, à l'auditorium du pavillon central de l'Université du Québec à Trois-Rivières, première réunion publique de la Société d'astonomie de la Mauricie.

A 20h00, à l'école Saint-Marc, 6365 - 1ère avenue (Rosemont), assemblée générale mensuelle des péquistes de Gouin. Sujet: les élections municipales du 25 octobre à Montréal.

A 20h00, au pavillon La Fontaine de l'Université du Québec à Montréal, 1301 est, rue Sherbrooke, conférence de M. Michel Brunet sur l'itinéraire des Français en Amérique du Nord et les accidents de l'histoire.

L'inscription aux cours d'octobre du Service de préparation au mariage de Montréal doit se faire aujourd'hui. Pour de plus amples renseignements, on peut téléphoner au 288-0168.

A dater d'aujourd'hui et jusqu'au 3 octobre, les associations de comtés du Parti libéral du Canada (Québec) tiendront des assemblées pour élire des délégués au congrès national du parti.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

## COURS DU SOIR

### SCIENCE POLITIQUE

Relations internationales. Introduction au problème du sous-développement économique.

### HISTOIRE

Problèmes du Québec contemporain. Histoire de Montréal.

### DÉBUT DES COURS

5 octobre 1970

### DÉPLIANTS SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury  
Montréal 111  
Tél.: 876-3030

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

## Pour un vrai Festin

un Bifteck chez

**Moishe's**  
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal  
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - VI. 5-3509

Dejeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

## Le public est cordialement invité

aux conférences présentées dans le cadre du colloque du Comité international d'historiens et de géographes de langue française.

**À 20 h 30, au Pavillon LaFontaine, 1301 est, rue Sherbrooke, à Montréal.**

**Lundi, le 21 septembre:** M. Michel BRUNET, professeur d'histoire à l'Université de Montréal et président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

**SUJET:** ITINÉRAIRE DES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD ET LES ACCIDENTS DE L'HISTOIRE.

**Mardi, le 22 septembre:** M. Jean-Marc LÉGER, secrétaire général de l'Agence de Coopération culturelle et technique des pays francophones.

**SUJET:** L'AGENCE DE COOPÉRATION, INSTRUMENT DE RENCONTRE, DE COOPÉRATION ET DE DIFFUSION AU SEIN DES CIVILISATIONS FRANCOPHONES.

**Mercredi, le 23 septembre:** M. Guy LASSERRE, directeur du Centre d'études de géographie tropicale de Bordeaux.

**SUJET:** LE MONDE CARAÏBE FRANCOPHONE.

**À 20 h 30, au Pavillon de Koninck, salle 1-B, campus universitaire Université Laval, à Québec.**

**Judi, le 24 septembre:** M. J. A. SPORCK, professeur de géographie à l'Université de Liège.

**SUJET:** LES ASPECTS DE LA GÉOGRAPHIE APPLIQUÉS AU CAS DE LA BELGIQUE.

Le public est également invité à venir à la TABLE-RONDE qui se tiendra le vendredi, 25 septembre, à 14 h, à l'Université Laval, Pavillon de Koninck, Salle 1-B et qui réunira des représentants de diverses régions francophones sous le thème: "Ce que signifie la francophonie pour moi".

# SUIVEZ NOS COURS... C'EST GRATUIT\*

## LA MAISON MADEMOISELLE DE PARIS

vous invite à suivre gratuitement dans une ou l'autre de ses différentes locations

• 4 leçons sur les soins du visage et sur l'application du maquillage.

\*Matériel de base requis pour suivre les cours: \$7.

• 24 leçons pour celles qui désirent devenir styliste en maquillage ou maquilleuse professionnelle.

• 2 leçons de 1h. et 30 chacune sur le port, la mise en plis et l'entretien de votre perruque synthétique.

\*Matériel de base requis pour suivre les cours: \$3.

Ces cours vous sont offerts à titre d'introduction au Canada des produits hypo-allergiques des LABORATOIRES RENOIR.

Pour tous renseignements supplémentaires ou pour inscription à l'un ou l'autre de ces cours, téléphonez:

**842-1816**

## LA MAISON MADEMOISELLE DE PARIS

Centre d'esthétique où vous pouvez toujours essayer avant d'acheter. 1196 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.



VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

# TÉMOIN D'UNE ÉPOQUE

par ADHÉMAR RAYNAULT

- Revivez l'histoire de Montréal à l'époque de Camilien Houde, Sarto Fournier et Pacifique Plante.
- Des pages importantes sur l'administration Drapeau-Saulnier.
- Un livre qui fera couler beaucoup d'encre.

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

**ÉDITIONS DU JOUR**  
Président et directeur général Jacques Hébert

# Le nouveau nationalisme anglo-canadien doit-il nous laisser indifférents?

Pendant que se développait chez les Canadiens français, ces dernières années, un nationalisme davantage centré sur le Québec, trois courants parallèles se faisaient jour au Canada anglais:

1. Des éléments nombreux s'ouvraient aux griefs et aux aspirations des Canadiens français. Plusieurs reconnaissaient même l'existence, par-delà la question plus limitée des droits linguistiques, d'un problème politique québécois.

2. Des signes d'impatience se manifestaient dans certaines régions, notamment dans l'Ouest, au sujet de la répartition des frais et des bénéfices dans l'ensemble fédéral canadien.

3. Un courant d'affirmation de la personnalité canadienne vis-à-vis notre voisin américain prenait forme dans les universités, dans les organes de diffusion, dans les syndicats et les coopératives, voire dans les milieux d'affaires.

De ces trois courants, le premier est le fruit d'une prise de conscience imposée par l'histoire plutôt que d'une générosité spontanée. Le deuxième pourrait se révéler très puissant dans l'avenir, mais reste, pour l'instant, marginal. Le troisième courant a plus de racines dans la conscience anglo-canadienne. C'est celui qui s'est exprimé avec le plus de virulence ces dernières années et qui se prête le plus à une action concrète.

Après avoir pratiqué sous MacDonald un nationalisme économique énergique, le Canada anglais s'était plutôt satisfait depuis Laurier d'un nationalisme de croisière. Quelques organes comme le Canadian Forum, avaient beau s'inquiéter des influences corrosives qu'exerçaient sur l'économie et la culture du Canada: ils étaient entendus de groupes limités d'étudiants, d'intellectuels, de militants sociaux et de fonctionnaires.

Le nationalisme anglo-canadien connut un regain de vie avec la commission Massey au début des années 50. L'ancien gouverneur général incarnait aux yeux de l'opinion anglophone l'idéal canadien. Son nationalisme était surtout culturel et politique. Il en allait de même de son ouverture sur le Canada français, qui procédait de la philosophie traditionnelle de la bonne entente, mais n'avait pas grand-chose à dire sur l'égalité économique et sociale.

Ce nationalisme continue d'avoir de nombreux adeptes chez les Anglo-Canadiens. Mais il a été dépassé, ces dernières années, par un nationalisme plus angoissé, plus radical et plus global.

Quittant l'univers passablement nominaliste de ses devanciers, une nouvelle génération d'économistes, de sociologues, de diffuseurs, d'historiens, de politologues, d'artistes et de militants sociaux s'est appliquée à l'étude systématique de la réalité canadienne. Elle a été amenée à deux constatations principales:

1. L'acuité du problème politique québécois et canadien-français.

2. L'acuité non moins grande du problème créé par le voisinage du Canada avec les États-Unis.

La nouvelle génération anglo-canadienne avait été formée dans le climat qu'imprégnait les travaux de Creighton, la légende des bâtisseurs du Canada et le bon-ententisme classique de Laurier, de King et de Saint-Laurent. Elle se réveille à l'âge adulte, consciente de devoir affronter des problèmes qui n'avaient pu être résolus dans le passé faute d'avoir jamais été posés dans leurs données réelles. Elle n'a cessé, depuis une dizaine d'années, d'effectuer des recherches, d'organiser des colloques, de publier des travaux, qui ont considérablement renouvelé "la problématique canadienne".

On put douter de la force de ce sentiment nouveau lors de l'apparition du phénomène Trudeau. Avec M. Trudeau, le problème canadien-français paraissait devoir se régler tout seul. La menace d'assimilation dans le grand tout américain était rendue plus lointaine par l'aisance avec laquelle le nouveau chef parlait de toutes choses, y compris d'un certain nationalisme économique qu'il affectait de mépriser.

Deux ans plus tard, la situation est très différente. Les formules magiques de M. Trudeau n'ont pas atténué la gravité du problème québécois. En matière de politique économique, militaire et culturelle, le gouvernement Trudeau est habité par des intentions qui rejoignent implicitement les aspirations du nouveau nationalisme anglo-canadien. Celui-ci connaît en même temps un regain de vitalité dont l'inspiration émane surtout des départements de sciences humaines des universités anglophones et dont l'un des véhicules majeurs est le plus grand quotidien anglophone du pays, le Toronto Star. Ce journal s'était fortement engagé en faveur du nationalisme économique canadien dès l'époque où Walter Gordon était ministre des finances à Ottawa. Loin de ramollir ses positions, il les a, au contraire, accentuées depuis que Peter Newman en est devenu le rédacteur-en-chef. Et il a

retrouvé en même temps le souci de compréhension à l'endroit du Québec qu'il avait quelque peu perdu à l'occasion de la vague qui porta M. Trudeau au pouvoir.

Entre le nouveau nationalisme du Canada anglais et celui du Québec, il existe des points communs que nous avons intérêt à cultiver, quel que doive être l'avenir éventuel de telle ou telle formule politique.

Même si le Québec devait un jour se séparer du Canada, il ne sera pas inutile qu'avant cette échéance, des hommes de bonne volonté d'un côté et de l'autre soient parvenus, en travaillant ensemble à des objectifs communs, à se mieux connaître, à mieux apprécier leurs motivations respectives. Et ce qui resterait bon dans la plus sombre des hypothèses, ne serait que plus valable encore dans l'hypothèse où une séparation politique ne devrait pas se produire.

Les sujets de collaboration sont déjà nombreux et urgents en ce qui touche la vie intérieure du Canada. Nul ne paraît cependant devoir rallier plus facilement des hommes de bonne volonté des deux communautés que le problème posé par l'omniprésence américaine au Canada.

Les Canadiens français éprouvent moins le désir d'une action commune avec les Anglo-Canadiens au plan culturel: ils associent volontiers, à cet égard, la menace qui leur vient des États-Unis et celle qui leur vient du Canada anglais. Mais le tissu de la vie quotidienne des Canadiens français est beaucoup plus imprégné de l'influence américaine qu'on ne veut l'admettre. Et au plan économique, les problèmes que crée la présence américaine sont pour eux aussi aigus que pour les Anglo-Canadiens.

Dans la mesure où nous observons, de la part du Canada anglais, un désir de comprendre davantage nos positions, il s'impose que nous acceptions de collaborer avec celui-ci dans la préservation de l'indépendance du pays qui est toujours le nôtre. Quel que doive être l'avenir politique des deux communautés qui forment ce pays, elles y gagneront à se rappeler que, pour l'instant, elles font face à un danger commun qui est plus grave, pour la survie de l'une et de l'autre, que celui qui vient de leurs différences.

Nous pourrions toujours, demain, faire l'usage que nous voudrions de la liberté que nous aurons su conserver. Nous pourrions plus difficilement recouvrer celle que nous aurons vendue pour un plat de lentilles.

Claude RYAN



Au delà de l'actualité

## Les libéraux et le pouvoir populaire

par GÉRARD PELLETIER

Tout parti politique a tendance à mettre l'accent — et c'est légitime — sur certains thèmes sociaux, sur ce que nous pourrions appeler "les grandes questions de l'heure". En période électorale, l'homme politique va faire un choix et aborder dans ses discours les thèmes qui lui paraissent les plus importants et qui illustrent le mieux l'idéologie de son parti.

Mais un parti politique peut également, en tant qu'organisme social, informer l'opinion publique de sa position sur un certain nombre de questions fondamentales. Le parti n'exerce plus alors une activité électorale à proprement parler, mais tente d'influencer le cours des événements, comme le font d'autres corps intermédiaires: syndicats, associations professionnelles, etc.

Les partis politiques de l'opposition tentent d'exercer, eux aussi, une influence sur le cours des événements. Sans doute, pour augmenter son audience populaire, l'opposition va-t-elle tenter de s'approprier des thèmes porteurs d'insatisfaction, c'est-à-dire des questions qui soulèvent le mécontentement chez un grand nombre de gens. C'est de bonne guerre et il n'est pas malaisé pour un gouvernement d'être talonné sur un certain nombre de grands problèmes auxquels son administration doit faire face.

### La société juste

Lorsque nous nous sommes donné pour objectif la société juste, nous étions conscients de nous engager dans un programme d'action dont certaines mesures seraient plus ou moins populaires, et certaines tâches plus ou moins ingrates. Mais un gouvernement ne peut se contenter d'énoncer des intentions et de promettre des réformes. Il doit agir, dans les petites choses comme dans les grandes.

Nous avons agi. Nous n'avons pas encore atteint la société juste, mais nous avons fait un bout de chemin dans la bonne direction. Jour après jour, l'homme politique au pouvoir doit négocier avec la réalité. Ce même homme politique, dans l'opposition, sera contraint de négocier avec des idées et la spéculation remplace la prise de décision. C'est la règle du jeu, et on ne voit pas comment on pourrait juguler une sorte particulière d'inflation — l'inflation verbale, qui consiste à fournir aux questions sociales fondamentales une interprétation globaliste, du genre "sac-à-tout-mettre".

Nous devons donc être doublement vigilants à l'égard des injustices sociales: vigilants au premier degré, qui est d'en rechercher les causes et de tenter d'y remédier — vigilants au second degré, qui est de ne pas les utiliser à des fins partisans.

Une formation politique qui veut influencer le cours des événements doit être présente aux réalités de son temps. C'est là, je crois, l'objectif sous-jacent à cette première réunion du Conseil métropolitain de Montréal. Personnellement, je crois qu'il pourrait être utile de faire ici une distinction entre les réalités de l'époque et les sujets d'actualité.

L'actualité n'est qu'une parenthèse de l'histoire, c'est la partie visible de l'iceberg. Un parti politique doit tenir compte de l'actualité, mais sans pour autant s'y soumettre. C'est encore plus vrai pour le parti qui détient le pouvoir, car le "sujet brûlant d'actualité" peut facilement être utilisé comme un paravent pour masquer la réalité, une sorte de cache-misère de l'état social.

Souvent, il est vrai, l'urgence est l'amorce des décisions gouvernementales et l'homme politique peut se

● M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a prononcé une allocution à la première réunion tenue à Montréal samedi par le Conseil métropolitain du parti libéral du Canada (Québec). Le texte qui suit est un extrait des notes de ce discours. Les sous-titres sont du Devoir.

### Le pouvoir populaire

Au cours de ces dernières années, nous avons observé que ce schéma ne correspond plus à la réalité d'un grand nombre de pays occidentaux. Le pouvoir est davantage prêté aux gouvernants qu'il ne leur est délégué. Des groupes organisés de citoyens prennent conscience de leurs droits et de leur pouvoir en tant que masse populaire et masse de pression — pression qui s'exerce souvent sous forme de revendications. Mais, la plupart du temps, la conscience de posséder une part du pouvoir ne débouche pas sur des entreprises concrètes, et on retombe dans la vieille mentalité, avec des sentiments de désespoir et de révolte. Les gens possèdent du pouvoir, mais ils ne savent pas comment l'utiliser.

Par ailleurs, il faut bien le dire, ce pouvoir populaire plonge en général les gouvernements dans le désarroi. Ceci n'est pas particulier au Canada, au contraire, et je pense même que, dans l'exercice des relations d'autorité, notre mentalité collective manifeste une relative souplesse.

De toute façon, le pari de la démocratie n'est pas confortable à tenir, ni facile à gagner. Le système démocratique limite — ou pour le moins encadre étroitement — le libéré de manœuvre des gouvernements, notamment à l'égard des projets de changements sociaux majeurs. Dans notre système, un ministre n'est pas un petit monarque qui n'a qu'à lever un doigt pour imposer ses volontés. Le pouvoir ministériel, pour s'exercer efficacement et durablement doit trouver des appuis à la base, c'est-à-dire dans la population.

### L'action des militants

En conclusion, je crois que l'action des militants d'un parti ne devrait pas se limiter aux périodes électorales, mais se manifester de façon continue, afin de maintenir des contacts bilatéraux avec le pouvoir, notamment pour le renseigner sur le climat social de chaque région, et de tenter également d'apporter à des groupements de citoyens certains moyens et certains instruments en vue d'augmenter leur capacité à formuler les problèmes et à rechercher des solutions concrètes, dans des termes accessibles à ceux qui sont responsables des décisions finales.

Susciter un débat politique sur des questions brûlantes n'est plus aujourd'hui un signe de courage politique. A l'extrême, ce peut être même une manœuvre pour calmer les esprits, en tirant en longueur la patience de ceux qui attendent une solution à des problèmes qui, pour eux, sont vitaux. Non, le véritable défi pour les partisans d'une formation politique au pouvoir est dans l'invention d'une forme de participation qui permette de traduire dans la réalité quotidienne les grandes politiques du gouvernement et d'agir en même temps dans le sens inverse, c'est-à-dire d'assurer que les hommes au pouvoir ne perdent jamais contact avec aucun aspect de la réalité.

## bloc-notes

### Léo Cadieux, ambassadeur à Paris

Il arrive, et souvent avec raison, qu'on parle de "récompense politique" quand un ministre ou un député, démissionnaire ou battu, est nommé à de hautes fonctions par le gouvernement qu'il appuyait. Dans le cas de M. Léo Cadieux qui vient d'être désigné comme ambassadeur du Canada à Paris, c'est une tentation qu'on n'éprouve d'aucune façon. Amis comme adversaires sont unanimes à reconnaître l'excellence du choix qu'a fait le premier ministre Trudeau.

En effet, tant comme ministre adjoint que comme ministre de la Défense nationale, l'ex-député de Labelle a amplement démontré qu'il possédait les qualités que commande la fonction d'ambassadeur. Il a toujours su agir avec tact, modération et efficacité. Placé dans des situations fort délicates, il a tiré son épingle du jeu avec habileté. On n'a qu'à se rappeler le rôle qu'il a joué dans l'unification des forces armées canadiennes et dans la mise au point de notre nouvelle politique à l'endroit de l'OTAN. Il n'a fait aucun faux pas, n'a soulevé aucune méfiance ou animosité, tout en agissant avec la fermeté voulue.

M. Cadieux n'était pas le plus spectaculaire de nos hommes politiques. On aurait dit même qu'il fuyait les feux de la publicité. Pourtant, au jour le jour, il accomplissait

sa tâche avec assiduité et compétence. On pouvait compter sur lui pour ne pas causer d'embarras inutiles au gouvernement. Il possédait bien ses dossiers et son gros bon sens faisait le reste. Sa cordialité, sa simplicité, deux grandes marques de son attachante personnalité, lui assuraient en même temps les collaborations dont il avait besoin.

L'ex-député de Labelle était resté près du peuple. Il cherchait moins à éblouir qu'à écouter. Il faut dire qu'avant de passer sur la scène fédérale, il avait servi les siens sur les plans municipal et scolaire. Il avait été aussi fonctionnaire. Il connaissait bien les problèmes de son milieu. Il continuait d'ailleurs à s'intéresser constamment. Le nouveau climat nationaliste du Québec, en particulier, lui était parfaitement familier. Il s'est efforcé, de concert notamment avec le général Jean-V. Allard à en traduire les exigences dans le secteur dont il avait la responsabilité, celui des forces armées canadiennes. Il y a réussi dans une large mesure.

En fait, on peut dire sans exagérer, qu'on demande simplement aujourd'hui à M. Cadieux de faire servir dans un autre champ d'activité les belles qualités dont il a fait montre au sein de l'administration fédérale. Le poste d'ambassadeur du Canada à Paris est probablement taillé à sa mesure. On peut être assuré qu'il évitera les querelles byzantines de protocole, qu'il ne négligera rien pour raffermir les relations France-Canada tout en nuisant en rien aux relations privilégiées entre cette même France et le Québec.

Cette nomination fait naître de grands espoirs. Les vœux les plus sincères de succès accompagnent M. Cadieux au seuil de cette nouvelle mission.

### Remèdes au prix coûtant, plus un honoraire professionnel

Le gouvernement ontarien vient de prendre une initiative intéressante dans le but de réduire le coût des prescriptions médicales. Il a publié un catalogue ou index comparé des produits pharmaceutiques, comprenant 140 médicaments regroupés dans 158 classifications. Chaque médicament est identifié par son nom spécifique et son nom générique avec, en regard, le prix maximum alloué dans chaque cas. Le pharmacien, qui adhérera au programme, devra se contenter de ces prix maxima en y ajoutant simplement un honoraire de \$2 pour remplir la prescription.

Le catalogue sera adressé à tous les médecins, pharmaciens et hôpitaux de la province. En le consultant, ces derniers pourront voir, en un clin d'oeil, sous quel nom tel ou tel remède peut être vendu à meilleur compte. Prenons le cas de

la pénicilline. Le catalogue ontarien mentionne des types de pénicilline aux noms différents mais de qualité comparable. Sous un nom donné, une prescription de cent comprimés coûtera \$11.10, tandis que sous un autre le coût ne dépassera pas \$2.

Tous les produits qui apparaissent au catalogue sont évidemment reconnus pour leur excellence par le ministère de la santé. On ne nie pas que tel comprimé, portant tel nom spécifique, puisse être supérieur à tel autre, portant tel autre nom spécifique. Ce qu'on dit simplement, c'est que tous ces remèdes répondent aux exigences médicales, qu'ils sont d'une efficacité comparable. C'est ensuite aux médecins et aux pharmaciens de faire le reste, c'est-à-dire de conseiller ou de vendre le produit qui se révèle le plus économique pour le public. Le catalogue sera remis à jour tous les six mois.

Les pharmaciens qui acceptent de participer à cette initiative, c'est-à-dire ceux qui sont prêts à respecter les prix coûtants en y ajoutant simplement un honoraire professionnel de \$2 pour leurs services, seront identifiés par une plaque spéciale qui sera affichée en évidence à la porte de leurs pharmacies. Jusque-là, la réponse de la profession a été plus encourageante. Plusieurs pharmacies y ont donné leur adhésion, de même que 333 pharmacies individuelles.

On espère ainsi réaliser une économie de dix à quinze pour cent sur le prix des médicaments. Ce serait tout de même un bon début et les autorités du Québec auraient intérêt à suivre l'expérience de très près. Chez nous, comme ailleurs, les prix des médicaments sont très élevés. Dans un contexte d'assurance-médicaments, qui ne saurait tarder, on doit explorer toutes les possibilités de rendre la mesure le moins onéreuse possible pour la population et le trésor provincial.

L'initiative ontarienne reste cependant encore assez timide. Il doit y avoir moyen d'aller plus loin, de dépasser. Il faudrait viser, notamment, à impliquer davantage les médecins dans une opération de ce genre. C'est eux qui prescrivent tel ou tel remède. Ne pourraient-ils pas s'engager, d'une façon ou d'une autre, à prescrire les remèdes sous leur nom générique ou sous leurs noms spécifiques les moins coûteux? Est-ce possible sans pour autant brimer leur liberté thérapeutique et sans mettre en danger la santé de la population? Nous le croyons et nous souhaitons que notre propre ministère de la Santé explore avec les médecins eux-mêmes les possibilités d'une entente à cet effet. Une entente de ce genre serait préférable à toute autorisation qu'on pourrait donner aux pharmaciens de modifier les prescriptions médicales.

On pourrait se demander aussi s'il n'y aurait pas lieu de créer une sorte de service centralisé des

achats des divers hôpitaux en vue de se procurer les médicaments en plus grande quantité et, donc, à meilleur compte en recourant au système des soumissions. De toute façon, il n'est pas trop tôt pour deviser des meilleurs moyens qui s'offrent à nous pour réduire sensiblement les coûts de la maladie, à ce chapitre.

Vincent PRINCE

### Le secret des journalistes

Le juge Ludovic Laperrière, qui préside l'enquête de la Commission de police sur les événements du 7 octobre, a accepté que des caméramans refusent de témoigner relativement à la conduite des policiers de Montréal, et que les films de télévision tournés ce jour-là ne soient pas versés au dossier de l'enquête. Il faut souhaiter que cette heureuse décision hâte l'adoption d'une législation complète protégeant le secret professionnel des journalistes.

Il n'était pas mauvais que cette fois-ci le refus des journalistes de servir à une enquête intéressante non plus des manifestants ou des terroristes, mais des policiers. Le même principe vaudrait du reste si les journalistes devaient refuser de témoigner contre des juges ou des hommes politiques. Le travail d'informer le public n'est pas déjà facile; s'il fallait que le secret professionnel ne soit pas ici respecté, plus personne n'oserait donner d'information à la presse écrite ou télévisée, et le public, comme les enquêteurs policiers ou judiciaires, n'en serait pas plus avancé.

Si nettes que soient les divisions qui déchirent parfois les divers éléments du corps social (criminels contre policiers, hommes publics contre fonctionnaires, révolutionnaires contre dirigeants politiques, etc.), il reste toujours ce besoin de communication public dont les journalistes sont les serviteurs. Tantôt leur discrétion favorise les uns, tantôt les autres, mais toujours il faut présumer qu'elle bénéficie à l'ensemble de la société et de son besoin d'information.

Forcer les journalistes à divulguer leurs sources ou leur matériel d'information, sous peine de prison, serait réduire la liberté de presse et les droits du public à être informé. Ce qu'une enquête particulière y gagnerait dans l'immédiat serait, à plus long terme, perdu par l'ensemble des citoyens et des organismes sociaux.

En attendant qu'une législation protège les journalistes, c'est à eux qu'il revient de défendre leur secret professionnel, même en payant le prix de l'emprisonnement, quand des tribunaux n'ont pas le sens du discernement manifesté par le juge Laperrière.

J.-C. LECLERC

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.  
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle, Saule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361

Discours prononcé par l'honorable John Turner, ministre de la Justice devant l'Association canadienne des chefs de police, London, le 4 septembre 1970

des idées

des événements

des hommes

# Lettre ouverte au premier ministre du Québec Le spectre de la formule Fulton-Favreau

par JACQUES-YVAN MORIN

Monsieur le premier ministre.

Le communiqué publié à l'issue de la conférence constitutionnelle qui vient de se terminer nous apprend qu'il a été convenu de procéder à la recherche d'un nouveau mode d'amendement de la constitution du Canada. Eu égard aux difficultés suscitées par la dernière tentative de régler ce problème, connue sous le nom de "formule Fulton-Favreau", votre acceptation de participer à cette entreprise, fût-elle purement de principe, constitue une concession considérable à la majorité anglophone avec laquelle vous comptez négocier un nouveau cadre fédéral dans lequel le Québec prendrait la place que vous estimez être sienne. Le juriste averti que vous êtes ne peut certes ignorer qu'il s'agit d'une sorte sur un terrain éminemment glissant et susceptible d'entraîner le Québec dans un traquenard dont il a déjà eu bien du mal à se tirer en 1965.

## La règle de l'unanimité

Il ne saurait échapper que le mode d'amendement est d'une importance capitale pour la révision constitutionnelle dans laquelle vous avez mis vos espoirs, puisque c'est de ce mode que dépendent la facilité avec laquelle vous obtiendrez les nouvelles compétences législatives que vous revendiquez pour le Québec ou la difficulté, voire l'impossibilité d'obtenir le moindre changement. Dans la déclaration que vous avez faite au nom du Québec à la conférence constitutionnelle, vous avez réclamé un "nouveau contrat fédéral" qui devra répondre à un certain nombre "d'exigences pressantes", parmi lesquelles on compte "une meilleure répartition des pouvoirs et des ressources". Quoique votre déclaration ne soit guère explicite quant aux pouvoirs que vous comptez revendiquer, vous optez pour "la responsabilité prioritaire du Québec" en matière de santé, de services sociaux, de sécurité du revenu et de main-d'œuvre et vous indiquez, en passant, qu'il faudrait bien traiter également de droit pénal, d'assurance-chômage, de pêcheries et de commerce inter-provincial.

Or ce sont là pour la plupart, vous ne l'ignorez pas, des compétences attribuées par la constitution au Parlement fédéral ou des compétences provinciales que le gouvernement central a envahies au cours des dernières décennies et dont il n'a apparemment pas l'intention d'être chassé. Si vous désirez vraiment faire avancer la cause du Québec et récupérer une partie de ces pouvoirs, il n'est évidemment pas dans votre intérêt de contribuer à la définition d'un mode d'amendement le moins rigide.

Vous avez pris soin de préciser, selon les journaux, que les méthodes de modification de la constitution devraient être "plus acceptables que la défunte formule Fulton-Favreau". En effet, l'article 2 était ainsi rédigé que les compétences des provinces (y compris, donc, celles du Québec) ne pouvaient être modifiées sans le consentement unanime des provinces. Si le Québec avait voulu de quelque manière modifier le partage des compétences à son avantage, il lui aurait fallu obtenir l'assentiment, non seulement du Pouvoir fédéral, mais des neuf provinces anglophones. Il n'est pas besoin d'être un vieux routier de la politique canadienne pour savoir ce qu'il adviendrait, en pareil cas, des vellétés québécoises.

## La règle des deux tiers

Ce n'était pas tout. À côté de ce carcan constitutionnel, il existait un second mode d'amendement qui permettait au Parlement fédéral, avec le concours de sept provinces représentant au moins 50% de la population du Canada, de modifier des parties très importantes du "British North America Act", dont l'article 132, par exemple. Vous n'ignorez pas qu'il y a longtemps que l'on projette, au Canada anglais, d'élever la compétence d'Ottawa à l'égard de la mise en œuvre des accords internationaux, de façon que le Parlement puisse légiférer même dans les domaines réservés aux provinces. Justement, le communiqué publié au terme de la conférence dont vous revenez déclare, à propos de la gestion du milieu, que "certains gouvernements donnent à entendre que le gouvernement fédéral aurait un rôle à jouer pour les questions d'ordre international et interprovincial". Comme la gestion du milieu et notamment le problème de la pollution prennent de plus en plus des proportions internationales et que, au demeurant, les récentes tentatives de centralisation dans ce domaine sont bien connues, vous aurez peut-être deviné où cela peut nous mener.

Je veux croire que vous connaissez toutes ces embûches et que vous prendrez garde de les éviter. Il ne suffit pas, cependant, d'écartier du revers de la main le spectre de la formule Fulton-Favreau; il pourrait se reproduire à vos yeux incrédules plus tôt que vous ne l'auriez cru. C'est que cette formule révisée de l'état de l'opinion au Canada anglais (même si elle y a rencontré une certaine opposition) et qu'elle a reçu l'appui des neuf provinces. Comment pouvez-vous croire que de nouveaux efforts vont produire des résultats notablement différents de la formule déjà rejetée? À moins évidemment que vous n'ayez étudié la question à fond et que vous ne soyez prêt à soumettre vos propres propositions et à reprendre l'initiative d'un nouveau mode d'amendement. Malheureusement, tel n'est pas le cas puisqu'il n'y a eu ni déclaration préliminaire ni contenu d'un traité sur la question. Il semble bien que vous ayez été pris au dépourvu par une initiative ontarienne et que vous n'avez rien trouvé de mieux, pour ne pas gâter l'ambiance ambiguë de la conférence et ne pas isoler le Québec", que d'accepter de trouver un débat qui ne saurait être pour vous, comme pour M. Lesage, qu'une boîte de Pandore.

## Contre la politique du pire

Tout ne serait peut-être point perdu, de votre point de vue, si vous repreniez l'initiative. Après tout, puisque vous



Jacques-Yvan Morin

avez accepté d'étudier la question et que, d'autre part, c'est le Québec qui a fait échouer la formule F.-F., n'avez-vous pas la responsabilité de proposer autre chose? Pour ma part, j'estime qu'une véritable révision de la constitution canadienne est devenue impossible, étant donné les tendances profondément divergentes qui animent le Québec et le Canada anglais. D'aucuns seraient peut-être d'avis de vous laisser compromettre davantage les intérêts québécois, dans l'idée que cela contribuerait à accélérer l'évolution vers l'indépendance. En ce qui me concerne, cependant, la politique du pire me paraît être un art dangereux. Etant partisan d'une accession démocratique et ordonnée à l'indépendance, j'estime qu'il convient que vous évitiez de lier les mains du Québec plus qu'elles ne le sont déjà. C'est dans cette perspective que je me permets quelques observations techniques sur le mode d'amendement.

En premier lieu, comment ne pas constater à quel point il serait vain d'espérer trouver un mode d'amendement d'application générale, c'est-à-dire une formule qui satisfasse à la fois le Québec et le Canada anglais, particulièrement en ce qui concerne la répartition des compétences. La

tendance naturelle de la majorité anglophone, qui a besoin d'une certaine centralisation des pouvoirs pour des raisons d'efficacité et par souci d'identité nationale, est de nous entraîner dans ce mouvement. Le mode d'amendement constitutionnel est l'un des plus importants moyens d'accélérer et d'ordonner ce mouvement; aussi tout mode d'application générale qui pourra être proposé par le Pouvoir fédéral et les neuf provinces sera-t-il nécessairement contraignant pour le Québec (comme le fut la formule F.-F.).

En définitive, la seule façon d'échapper à ces tenailles sera de s'opposer avec ténacité à la toute nouvelle formule de modification constitutionnelle, ou, si vous trouvez la détermination nécessaire, d'exiger un mode d'amendement qui permette au Québec de s'entendre directement avec Ottawa pour obtenir les pouvoirs que vous estimez essentiels (j'essaie d'entrer le plus possible dans vos perspectives). La conférence a convenu "qu'il y aurait au besoin des consultations entre gouvernements individuels pour étudier certaines questions d'ordre constitutionnel". Cette ouverture est sans doute très étroite, mais elle pourrait être agrandie. Vous pourriez tenter d'obtenir l'extension de l'article 3 du projet Fulton-Favreau, lequel prévoit qu'un amendement relatif aux droits existants d'une ou de plusieurs provinces, mais non de toutes, n'entrera en vigueur qu'avec le consentement de chaque province intéressée. À l'heure actuelle, cette disposition ne vise qu'un petit nombre d'articles du "B.N.A. Act" (v.g., articles 6, 7, 94, 107, 114 à 116, 124, 143), mais il serait possible de la redéfinir de telle sorte qu'un amendement relatif aux pouvoirs du Québec pourrait intervenir à la suite d'un accord direct avec Ottawa, sans que l'assentiment des provinces anglophones ne soit nécessaire.

## La délégation de pouvoirs

En second lieu, vous pourriez tenter d'obtenir une plus grande souplesse dans les règles relatives à la délégation des pouvoirs législatifs entre les deux niveaux de gouvernement. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez souligné avec raison que cette technique présente de grands avantages, notamment en ce qu'elle introduit un élément de flexibilité dans l'équilibre qui, en régime fédéral, entre les tendances opposées et complémentaires de la centralisation et de la décentralisation. Toutefois, vous ne pouvez ignorer que la formule F.-F., sur ce point, constituait un exemple remarquable de trucage juridique. Selon l'article 13 du projet, le Québec, s'il désirait se voir déléguer certains pouvoirs, devait obtenir non seulement le consentement du Parlement fédéral (disposition qui paraît normale en régime fédéral), mais encore l'appui de trois provinces. On a pris soin, de toute évidence, de fermer les issues qu'on avait fait semblant d'entrebaïllier. Le procédé paraît encore plus gros lorsqu'on se penche sur la délégation en sens inverse, des provinces vers Ottawa. En effet, s'il ne se trouve point quatre provinces pour déléguer leur pouvoir législatif au Parlement central, celui-ci peut déclarer qu'il a consulté les provinces et qu'il s'en trouve moins de quatre qui soient intéressées, mais qu'il légifèrera pour celles qui ont consenti à la délégation.

Pour dépeiner les dés, vous pourriez proposer de modifier l'article 13 du projet Fulton-Favreau de façon que le Parlement fédéral puisse déléguer ses pouvoirs à une seule provin-



Robert Bourassa

ce, sans le consentement de trois autres assemblées provinciales. Cette délégation ne serait révoquée qu'avec le consentement de l'assemblée intéressée, du moins dans le cas du Québec.

## Un "canard" à ne pas ressusciter

J'entends d'ici vos objections. Puisque, direz-vous, j'admets moi-même que les provinces anglophones et le Pouvoir fédéral ne sont pas prêts à concéder un mode d'amendement d'application générale qui soit suffisamment souple, pourquoi accepteraient-ils des règles qui favoriseraient l'évolution souhaitée par le Québec? Je suis tenté de vous répondre que c'est à votre problème et que le pari que vous avez fait sur l'assouplissement du fédéralisme demeure entièrement vôtre. Hélas, nous sommes tous "dans le même bateau" et les erreurs de stratégie ou de tactique que vous pourriez commettre engageront notre avenir collectif. Si vous alliez par exemple, vous laisser entraîner à accepter une solution voisine de la formule F.-F., nous serions-tous Gros-Jean comme devant et le Québec de demain devrait reprendre son chemin ascendant dans une gadoque constitutionnelle plus épaisse que celle dont vous avez hérité.

Les Québécois de toutes les tendances politiques fédéralistes ou indépendantistes, bleus, rouges ou créditistes seraient n'en doutez pas, unanimes à vous demander des comptes si vous alliez ressusciter ce "dead duck", comme l'appellait Jean Lesage. Quelle que soit notre allégeance politique, personne n'a intérêt à ce que vous laissiez derrière vous un Québec plus faible et entravé que vous ne l'avez trouvé.

Je vous prie de croire, monsieur le premier ministre, à la haute considération dans laquelle je tiens vos fonctions et vos responsabilités.

## ■ lettres au DEVOIR

### Il y a de la mauvaise foi quelque part

Cher M. Prince.

C'est avec une amertume depuis longtemps sans illusion que nous avons lu votre édition du 15 septembre consacré à la crise scolaire de Ville Mont-Royal. Tout l'hiver dernier, le Comité d'action pour la polyvalente de Mont-Royal a tenté à maintes reprises, et sans grand résultat, de sensibiliser votre journal au sort mesquin et injuste, qui était fait aux quelque 1.000 écoliers francophones de l'école secondaire Mont-Royal de la part de tout-puissants éléments anglophones de cette municipalité. À chaque fois, nous répondions que Le Devoir ne pouvait se permettre d'accorder pareille attention à des "problèmes locaux".

Aujourd'hui, où 35 élèves anglophones de cette même localité vont avoir à bouger d'un coin de rue pour recevoir leur enseignement français dans des conditions très équitables (locaux adéquats, excellents professeurs, minimum d'élèves par classe). Le Devoir sort brusquement de son silence, soupçonne la bonne foi "apparente" du président de notre commission scolaire, et consacre à ces "pauvres persécutés" quatre colonnes sur la moitié de sa page éditoriale!

Sans doute avons-nous frappé à la mauvaise porte l'hiver dernier? Peut-être aurions-nous dû plutôt tenter de sensibiliser à nos problèmes quelque journaliste du Star

ou de la Gazette? (qui eux, contrairement au Devoir, ne ratent aucune de nos assemblées publiques). Car il est fréquent de voir Le Devoir s'éveiller enfin à quel problème neuf de la collectivité canadienne-française en faisant écho à quelque éditorialiste prestigieux du Toronto Star ou du Globe and Mail particulièrement audacieux et soucieux de compréhension envers nous...

Peut-être enfin les nouvelles moeurs biculturalistes à promouvoir chez nous aboutiront-elles bientôt à cette fine fleur de la bienséance que les journaux francophones mettront tout leur zèle à défendre les intérêts des minorités anglophones lésées, tandis que les journaux anglophones, de leur côté, dénonceraient avec virulence les droits molestés des francophones?

En attendant l'instauration de ce climat idyllique, nous aurions bien aimé, M. Prince, qu'avant d'enfourcher à bride-pourpoint nos "petits problèmes locaux", vous ayez pris la peine de venir nous rencontrer et causer avec nous. Nous nous aurions fait visiter notre école où vous auriez entendu des conversations anglo-anglaises fuser de tous côtés. Fait arperter la fameuse "classe de ratissage" pressentie: votre équipe éditoriale n'y aurait pas tenu sans suffoquer une réunion de travail de deux heures. Nous vous aurions expliqué le mode d'élec-

tion des membres de l'atelier pédagogique où tout parent d'élève est libre de poser sa candidature en fait un certain M. Tobin qui s'identifie lui-même comme anglophone y siège actuellement). Nous vous aurions fait lire le mémoire de nos jardinières d'enfants et prendre connaissance des rapports des experts de la CECM sur le nombre maximum d'élèves anglophones qu'il est possible d'intégrer à une classe française sans mettre en danger la qualité du français à l'école. À moins que subitement on vienne nous dire que le premier devoir d'une école française n'est plus de promouvoir la culture française d'abord, vous auriez admis avec nous que la nouvelle vocation d'école Berlitz qui vient subitement de nous échoir de par la grâce du bill 83, risque bientôt de poser des problèmes de taille à toutes les écoles françaises du Québec qui, comme la nôtre, sont implantées dans un milieu où les francophones sont minoritaires (25% à Mont-Royal).

Que ferons-nous, M. Prince, dites-le-nous, quand les anglo-protéstantes après les anglo-catholiques, seront eux aussi saisis de ce tardif et subtil amour pour la culture française? (A Saint-Clément, plus de 20 d'entre eux sont déjà intégrés). Faudra-t-il alors galamment inscrire nos propres enfants à l'école anglaise (comme cela a aussi été proposé, dimanche soir) pour leur faire de la place à Saint-Clément?

Vous cherchez de la bonne foi et de la bonne volonté chez-nous, M. Prince. Il y en a, croyez-le: 25% des élèves de Saint-Clément sont anglophones. Ne faisons-nous pas déjà largement notre part pour ces enfants? Leurs parents sont certes pour la plupart des anglophones sympathiques, ouverts et compréhensifs avec lesquels il est possible d'expliquer tout ceci sans passion. Mais que feriez-vous à notre place, si vous reconnaissiez à leur tête, et à leur place sur les lignes de piquetage, ces mêmes leaders qui se déchaînaient l'hiver dernier à l'Hotel de ville contre la polyvalente française? Ne seriez-vous pas comme nous très étonnés de voir que ces ardents partisans de "l'immersion à l'école française"

au niveau primaire, se mettent subitement à combattre cette même école française par tous les moyens dès que celle-ci menace de devenir polyvalente?

Dans tout ceci, M. Prince, nous aussi nous soupçonnons qu'il y a de la mauvaise foi quelque part. Si nos coreligionnaires anglophones recherchent sincèrement un dialogue avec nous, ne feraient-ils pas bien de se munir préalablement de chefs moins tapageurs et au passé moins lourdement chargé à nos yeux?

Un groupe de parents francophones de Mont-Royal par Hélène PELLETIER-BAILLAR-GEON  
Mont-Royal, 16-9-70

## Je ne pouvais me faire valoir...



Je gagnais \$90.00 par semaine. J'étais dans la même ligne depuis 10 ans. J'étais marié, père de 3 enfants. Je voulais gagner plus. Mais je ne savais pas comment persuader mon patron que je méritais plus. J'ai alors décidé de suivre les fameux cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

J'y appris à faire valoir mes idées, à exprimer mes idées, à exposer mes points de vue, à dire mes pensées, à convaincre les autres de mes arguments, à persuader les gens de mes raisonnements. J'y ai appris à parler avec efficacité dans une conversation, une vente et un discours. Après la fin du cours, j'ai rencontré mon patron, je lui ai fait valoir mes idées, et il m'a donné une augmentation de \$25.00.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez.

Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à

75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur des volumes: "Arrêtez d'avoir peur et croyez aux succès" et "Grain de Sagesse". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 13.000 diplômés enthousiastes.

C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, lundi, jeudi ou vendredi à 8.00 h. p.m. ou samedi matin à 10.00 h. a.m. à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par l'ascenseur). Venez en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour obtenir le nouveau dépliant, signalez 842-8186.

## L'intégration des Néo-Québécois

J'ai regardé, dimanche soir, l'émission traitant de la "réentrée des artistes" et trois heures plus tard, le dossier consacré à "l'immigrant". Les propos tenus par le ministre provincial de l'immigration m'ont alors donné matière à réflexion. En effet, celui-ci a dit: "le premier objectif du service d'immigration au Québec est de sensibiliser les Québécois à ce problème dans leur province." C'est alors qu'à la lumière de ces propos, j'ai réexaminé la programmation de Radio-Canada pour la saison 70-71 et j'ai pu constater qu'aucune place n'était faite au fait social de l'immigration dans les programmes.

Cette absence me semble regrettable. La télévision étant le médium de communication par excellence, elle pourrait être l'instrument d'un processus d'intégration de la masse de Néo-canadiens vivant actuellement à Montréal et dans la province. Je parle d'intégration car ce processus permet à tous les groupes ethniques de se sentir impliqués dans la vie sociale sans pour autant, perdre leur identité intrinsèque; je suis persuadé qu'un effort dans ce sens serait beaucoup plus payant que l'assimilation pure et simple prônée par certains partis politiques et qui ont échoué (c. f. St-Léonard).

Pourquoi Radio-Canada ne pourrait-elle pas imaginer un télé-débat mettant en scène une famille néo-québécoise, d'origine tchécoslovaque ou ukrainienne, libanaise, haïtienne, espagnole ou italienne? On peut imaginer l'intérêt qu'une telle émission sou-

leverait dans certains quartiers de groupes ethniques très fermés. Les résultats en seraient peut-être plus efficaces que certaines manifestations interpestives. D'autre part, les Québécois auraient également tout à gagner à recevoir une précieuse information sociologique et à puiser un enrichissement culturel au contact de traditions différentes.

Il y a décidément encore beaucoup à faire pour que le Néo-Canadien se sente un peu à l'aise au sein de la société québécoise.

S. RACINE  
Montréal, 8-9-70.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC** à Montréal

**COURS DU SOIR**

LANGUES VIVANTES  
Anglais  
Allemand  
Espagnol  
Français  
Italien  
Russe

DÉBUT DES COURS  
5 octobre 1970

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bligny  
Montréal  
Tél.: 878-3030

**L'ANGLAIS chez L.P.S.**

**COURS DE CONVERSION, JOUR OU SOIR**

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.  
De 9 heures à 21 heures.

**LANGUAGE POWER SYSTEMS**

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

**COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE**

**COURS POUR ADULTES**

**CERTIFICAT EN ADMINISTRATION**

Un programme spécialement conçu pour le personnel des entreprises rattachées aux secteurs de la Finance et du Commerce.

**Date limite d'inscription: le 23 septembre**  
**Début des cours: le 28 septembre**

RENSEIGNEMENTS, PROSPECTUS, INSCRIPTIONS.

S'adresser à:

Service de l'Éducation Permanente,  
Collège Bois-de-Boulogne,  
10500, Bois-de-Boulogne,  
Montréal 355, P.Q.

Tél.: 332-3902  
332-3000

suites de la première page

RAPPORT

reau de placement d'exiger de l'argent de ceux qui cherchent un emploi, mais il y a des moyens détournés. Dans une plainte que nous avons reçue, par exemple, expliquent les auteurs du rapport, l'agence qui fonctionnait sans permis et qui publie des offres d'emploi manifestement non fondées, monte une jolie petite scène devant chaque candidat ou candidate en lui affirmant qu'on ne saurait procéder avec la diligence nécessaire si l'on ne possède pas le "curriculum vitae" et la photographie de l'intéressé. Comme c'est très pressé, on lui signale que ladite agence possède sur le même étage du même immeuble un service de rédaction des "curriculum vitae" à \$50, \$35 ou \$25 selon ce que l'individu est prêt à payer et aussi un service de photographie (qu'on fait pour la modique somme de \$5!). On insiste donc pour qu'il (ou elle) s'y rende sur le champ s'il ne veut pas rater l'occasion d'un emploi qui ne saurait attendre. Après quoi, inutile de dire qu'il attendra indéfiniment l'occasion rêvée. D'autres agences, moins subtiles, exigent directement un paiement du solliciteur d'emploi, ce qui viole carrément la vieille loi des Bureaux de placement.

Déplacement et importation

Comme plusieurs agences perçoivent de l'employeur un honoraire pour chaque emploi trouvé (ce qui est légal) les agences ont intérêt à ce que les demandes d'emploi soient nombreuses. Pour cela, elles déplacent du personnel de manière à multiplier les honoraires. Ainsi, on offrira d'abord à telle secrétaire un emploi très loin de son domicile. On lui téléphone plus tard pour dire qu'on a trouvé autre chose plus près de chez elle.

"On nous a raconté, disent MM. Doré et Racine, que sans même offrir d'augmentation de salaire on peut dans une ville comme Montréal et sans que les patrons s'en doutent convaincre une jeune fille de prendre un nouvel emploi de sténo ou de dactylo de quelques mois en quelques mois, simplement en faisant miroiter à ses yeux le fait que le quartier qu'on lui offre comme milieu de travail est plus intéressant que le précédent. Nul besoin d'ajouter, disent encore les auteurs du rapport, qu'un roulement ainsi planifié comporte aussi le danger très réel d'exploiter l'appât des pots-de-vin auprès des personnes affectées à l'embauche du personnel dans les entreprises."

Quant à l'importation injustifiée de la main-d'oeuvre, voici ce qu'écrivait MM. Doré et Racine: "Nous croyons que l'immigration au Québec ne peut être qu'une source de prospérité. Pourtant, quand une agence privée fait venir de Toronto ou de Winnipeg un homme

ignorant tout de la langue française et du milieu québécois pour remplir un poste pour lequel il eût été facile de trouver dix ou cent bons candidats sur place, on peut se demander si une telle immigration ne constitue pas la pire injustice ou le pire affront que l'on puisse faire à la population du Québec et s'il ne conviendrait pas que le ministère du travail et de la main-d'oeuvre prenne les mesures nécessaires pour faire cesser une telle pratique".

Il est aussi question dans le rapport des bureaux d'administrateurs conseils qui font du placement de même que les agences de location de service. Il est fait mention également des compagnies qui ont leur propre service d'embauche, beaucoup moins orthodoxes que les autres, et dont le placement ne serait qu'une façade derrière laquelle se cache un commerce illicite.

Les recommandations

Les auteurs du rapport reconnaissent tout de suite l'insuffisance de la loi actuelle même si, depuis 1932, un certain nombre de décisions administratives en ont modifié la portée et l'étendue. MM. Doré et Racine suggèrent que le Québec adopte éventuellement les mesures établies par la Conférence internationale du travail (1949) à savoir: 1) la suppression progressive des bureaux payants à fin lucrative; 2) le contrôle des bureaux payants à fin non lucrative; 3) que les bureaux non payants donnent gratuitement leurs services.

Si MM. Doré et Racine estiment que le ministère n'a pas présentement les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre les pratiques douteuses des agences privées de placement, ils croient que l'adoption des mesures suivantes pourrait tout de suite pallier les difficultés les plus urgentes:

- 1) faire une enquête lors d'une demande de permis; 2) vérifier sur place le bien-fondé des plaintes portées contre une agence et voir que des démarches soient entreprises contre ladite agence auprès des tribunaux s'il y a présomption de délit; 3) faire l'inspection périodique de toutes les agences et vérifier l'intégrité de leur travail. A plus long terme, les auteurs du rapport demandent la rédaction d'une loi complètement nouvelle basée sur l'évolution progressive vers la mise en application des normes du Bureau international du travail, la classification des types de bureaux de placement, l'exigence d'un permis non seulement pour chaque bureau mais aussi pour chaque individu travaillant au placement, et des normes précises quant à l'intégrité du travail et l'émission des permis.

Même si ce document n'a pas été rendu public et qu'aucune mesure législative n'a encore été adoptée à l'égard des Bureaux de placement, certains comités de citoyens, dont celui de Mercier, ont l'intention de lancer dès cette semaine une campagne d'information à ce sujet. Il y aura du reste une assemblée publique dans Mercier, demain soir, pour mettre les travailleurs au courant des dangers qui les guettent dès lors qu'ils entrent en contact avec un bureau privé de placement. Il est certain que les dirigeants des comités de citoyens demanderont aux travailleurs victimes de ces bureaux de porter plainte sans délai au ministère du travail qui est parfaitement au courant de la situation.

BLINDÉS SYRIENS

Hier, alors que le général Sadik, chef d'état-major de l'armée égyptienne, a pu rencontrer M. Arafat, c'est plutôt au roi Hussein que le chef de l'Etat égyptien s'en est pris, en lui reprochant de n'avoir pas respecté le cessez-le-feu. En fait, le dirigeant le plus prestigieux du monde arabe, paraît, lui aussi, impuissant devant une situation qui échappe chaque jour davantage à tout contrôle.

Hors du monde arabe, les réactions se font plus nombreuses. Les Etats-Unis ont condamné hier en fin d'après-midi, l'intervention syrienne et réclamé le retrait immédiat des blindés. En Grande-Bretagne, on a annoncé officiellement qu'une intervention militaire britannique est exclue. L'embarras jusqu'ici manifesté par l'Union soviétique devant l'aggravation de la situation en Jordanie, a fait place à l'inquiétude face aux risques d'internationalisation du conflit.

En Israël, on estime que le temps ne joue pas en faveur de Hussein mais que, pour l'instant, la supériorité militaire du roi est évidente et qu'il est en mesure de l'emporter. "Nous ne sommes pas obligés pour l'instant de prendre des mesures opérationnelles" a déclaré hier M. Ygal Allon, vice-premier ministre.

Pendant ce temps à Amman, où le palais du souverain hachémite a été de nouveau bombardé, un léger apaisement a été signalé tandis que jordaniens et palestiniens affirmaient à tour de rôle avoir la situation bien en mains. Une levée du couvre-feu a été décidée pendant trois heures par le maréchal Majalli au cours de la journée. Mais la trêve n'ayant pas été complètement respectée, la bataille a repris, faisant de nouvelles victimes. Le général Sadek, envoyé du président Nasser, a pu enfin rencontrer M. Yasser Arafat mais le lieu de leur réunion a été bombardé par l'armée jordanienne.

Le roi Hussein a lancé un appel à la Croix-Rouge pour qu'elle envoie des secours et un premier avion a pu atterrir à Amman avec des médecins, des infirmiers et du matériel sanitaire.

La Grande-Bretagne et la France sont prêtes à prendre part à une opération de secours aux victimes des combats en Jordanie. Le gouvernement britannique a reçu un appel du gouvernement jordanien demandant une aide médicale urgente pour les blessés. D'importantes quantités de médicaments sont actuellement rassemblées dans des aéroports britanniques, précise un communiqué.

Les conversations entre gouvernements et les initiatives pour tenter de mettre fin au conflit se sont multipliées toute la journée hier. La conférence au sommet proposée par le président Habib Bourguiba a été acceptée par cinq chefs d'Etat arabes, notamment par le Roi Hussein.

Aux Nations unies, le Pakistan a annoncé son intention d'obtenir de l'Assemblée générale un appel au cessez-le-feu inconditionnel. Il est question aussi de réunir le Conseil de sécurité.

BEYROUTH (AFP) — Plus de dix mille personnes, pour la plupart des jeunes, des femmes et des enfants ont participé à une manifestation de solidarité organisée, par le Comité politique supérieur palestinien et les "forces nationales et progressistes" libanaises.

Entre-temps, les combats se sont poursuivis toute la journée en Jordanie sans modification sensible de la situation. Les troupes royales progressent très lentement dans Amman, en dépit des

Le Ralliement créditiste lance une campagne de recrutement

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste entreprend une campagne de recrutement, d'information et d'éducation.

C'est ce qu'a révélé samedi M. Camil Samson à l'issue de la réunion de l'exécutif de son parti à Lévis.

M. Samson, à compter d'octobre, entreprendra une tournée qui le conduira dans toutes les régions afin d'expliquer la doctrine créditiste.

En outre, le parti diffusera, à partir de novembre, une série de 26 émissions télévisées sur les ondes de plusieurs postes.

M. Samson a annoncé qu'un comité de trois membres a été formé en vue d'élaborer la formule du journal mensuel du parti dont le premier numéro sortira des presses en octobre.

Ce sera, a dit M. Samson, une formule tout à fait différente du journal "Regard", organe officiel d'information du Ralliement créditiste national.

"Notre journal sera expédié à tous les membres en règle du parti et on envisage également la possibilité de le vendre dans les kiosques", a précisé le chef créditiste.

La réunion de l'exécutif qui groupait une vingtaine de personnes, dont 10 députés et des représentants des régions de la province en plus de cinq collaborateurs, a nommé M. Antoine Drolet, député de Portneuf, organisateur en chef du parti et M. Armand Bois, député de Saint-Sauveur, directeur général.

M. Louis Tardivel qui avait été nommé au début de la semaine au poste de docu-

mentaliste en chef du Ralliement créditiste au Parlement, s'est vu confier la tâche de secrétaire du parti. Avant sa nomination, M. Tardivel était à l'emploi de la Société Radio-Canada, à Québec, où il s'occupait de relations publiques.

Pour leur part, MM. Drolet et Bois auront pour principales tâches de mettre en application, à travers la province, un plan d'organisation et d'établir les structures des associations de comités.

A cet effet, des assemblées d'organisation et d'information seront tenues dans tous les comités de la province en vue de former des associations, si elles n'existent pas déjà, ou de renforcer les autres.

Ainsi, dit-il, nous avons ajouté 3 régions de plus à notre organisation pour le porter de 9 à 12. La région de Montréal, qui comptait pour une seule organisation, sera divisée en trois et il y aura également une distinction entre les Cantons de l'Est et la région du Richelieu qui n'en formaient qu'une.

Assurance-maladie

D'autre part, le chef du Ralliement créditiste a soutenu que le gouvernement Bourassa aurait tout intérêt à retourner devant l'Assemblée nationale (concernant la loi de l'assurance-maladie, afin de réétudier la formule de désengagement des spécialistes de la santé).

M. Samson a rappelé que son parti était totalement contre certaines modalités du bill no 8, notamment sur le prin-

cipe du désengagement, et que l'Etat était tout simplement en train de circonscrire les médecins.

Le chef créditiste a mentionné que les médecins devraient être libres d'adhérer ou non à ce système et que la loi devrait prévoir, entre autres, de rembourser à 100 pour cent les individus qui s'adressent aux médecins désengagés.

"Je suis pour la plus grande liberté des individus et la loi de l'assurance-maladie telle qu'elle est actuellement brime les droits des citoyens et des professionnels de la santé", a affirmé M. Samson.

Léo Cadieux à Paris

PARIS (PC) — Le nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux arrivera dans la capitale française, ce matin, à bord d'un avion de l'armée canadienne.

Il sera accueilli à l'aéroport d'Orly par le ministre plénipotentiaire, M. Eldon Black et les agents de l'ambassade du Canada à Paris.

La date à laquelle M. Cadieux présentera ses lettres de créance au président Pompidou n'a pas encore été fixée.

Jusqu'à sa récente nomination, M. Cadieux était ministre de la Défense nationale dans le cabinet de M. Pierre Elliott Trudeau.

déterminer une date pour le congrès de leadership, de même que pour un congrès idéologique, en vue de déterminer la place de l'Union nationale sur la scène politique, et la place des jeunes dans ce parti.

Une réunion du bureau (exécutif) du parti est prévue pour cet automne, et M. Bertrand a déjà fait savoir qu'il lui appartiendra de convoquer le conseil national.

LE FMI

n'aura pas retrouvé son équilibre, averti M. Schweitzer, il est important que le déficit soit financé en utilisant les avoirs de réserve des Etats-Unis (NDLR: essentiellement l'or de Fort Knox) en quantité suffisamment importante pour éviter une extension excessive des avoirs officiels en dollars des autres pays. Une politique semblable est en effet nécessaire si l'on veut que les mesures de contrôle appliquées dans l'émission des droits de tirage spéciaux fournissent également le droit de réglementer le volume global des réserves mondiales."

Légère nervosité des Canadiens

Le directeur général du FMI s'est également permis de rappeler sobriement au Canada que les statuts de l'organisation lui font obligation de maintenir sa monnaie à parité fixe. Lors de sa conférence de presse, samedi, M. Schweitzer s'est bien gardé de réfuter les opinions émises par M. Charles Coombes, président de la Banque de réserve fédérale de New York, opinions reprises vendredi à

Paris par le banquier Birnbaum, de la Chase National Bank, voulant que la libération de la monnaie canadienne soit à l'origine du frisson spéculatif qui agite le marché international des changes; mais il doute qu'il ait réussi jusqu'ici une distorsion marquée des flux internationaux de capitaux.

Malgré la compréhension manifestée par la communauté internationale à l'endroit du geste posé par le Canada ("Ils n'avaient d'autre choix que de libérer leur dollar", disent la plupart des banquiers), une certaine nervosité est apparue chez les délégués canadiens. Le ministre des finances, M. Benson, tout comme le gouverneur de la Banque centrale, M. Rasminsky, paraissent toutefois décidés à laisser fluctuer le cours du dollar aussi longtemps qu'ils ne jugeront pas pouvoir fixer une parité durable. Certes, la balance des paiements du pays est à l'heure actuelle fortement excédentaire; mais on n'a pas acquis la certitude, rue Wellington, que l'expansion exceptionnelle des exportations canadiennes et l'afflux massif des capitaux étrangers ne sont pas des phénomènes passagers.

Un système en évolution

Toutefois, M. Schweitzer laisse toutefois entrevoir une évolution des positions du FMI en ce qui a trait aux parités officielles. Il est évident que le Fonds mettra désormais l'accent sur les dispositions de ses statuts qui permettent aux pays membres de rajuster périodiquement leur taux de change.

l'actualité judiciaire

Apprendre les langues étrangères...sans étude

par Normand Lépine

La Cour d'appel du Québec a refusé d'admettre la légalité d'un "système publicitaire" fondé sur le principe d'une réaction en chaîne issue de la répétition d'un individu à d'autres d'une même mise de fonds initiale.

Il s'agissait d'un plan analogue aux chaînes de lettres bien connues.

La Société Poly-Inter administrait un plan de genre pyramidal moyennant quel des individus appelés "publicistes autonomes" avaient droit, sur paiement d'une somme de \$200, de recevoir de la Société Poly-Inter une plus forte somme d'argent du fait que d'autres personnes avaient payé quelque somme d'argent.

Un tel système constitue un acte criminel passible de deux ans d'emprisonnement, suivant l'article 179 (1) (e) du Code criminel.

Voici comment fonctionnait le système de MM. André Pechdo et Louis Bruens sous la raison sociale La Société Poly-Inter:

Leur objectif, disaient-ils, était "de faire connaître partout la fameuse méthode "Poly-Inter" — méthode qui permet de connaître les langues étrangères sans étude en trois mois, par le jeu et le plaisir".

Pour être admis à participer au plan, il fallait verser à la Société Poly-Inter une somme de \$200, plus \$54, ce qui donnait droit de recevoir et d'utiliser le système et le néces-

saire publicitaire. Ce matériel ne coûtait à la Société que \$16,91.

Quel était le bénéfice possible pour une personne qui devenait ainsi "publiciste autonome"?

Elle devait décider quatre de ses amis à propager le nom de Poly-Inter en devenant eux-mêmes "publicistes autonomes".

A leur tour, ces quatre personnes recevaient chacune un nécessaire publicitaire Poly-Inter. "et ce, moyennant la modique somme de \$199,50".

Ces quatre nouveaux "publicistes autonomes" devaient alors encourager d'autres personnes à joindre les rangs de la grande famille.

Les quatre premiers amis touchaient chacun un bénéfice de 4 X \$50, soit \$200. Et la personne qui les avait fait entrer dans le système touchait 16 X \$50, soit \$800.

Les 16 nouveaux publicistes autonomes devaient rencontrer chacun 4 personnes "qui, elles aussi, désirent devenir publicistes autonomes". Ce qui donnait 16 X 4, soit 64 per-

Les élections en Suède

Net recul des sociaux-démocrates

STOCKHOLM (AFP) — Les résultats des élections pour l'ensemble des circonscriptions de la Suède marquent un net recul des sociaux-démocrates, qui pourront tout de même se maintenir au pouvoir avec le soutien des communistes.

Le parti libéral et le parti centriste sortent par contre particulièrement renforcés de cette consultation électorale. Le parti communiste a également gagné un nombre important de voix.

En fait, ce n'est que dans une semaine au plus tôt que l'on connaîtra définitivement la composition de l'assemblée unique qui désormais rem-

place, aux termes de la nouvelle constitution — adoptée il y a deux ans — les deux chambres du parlement: en effet plus de 700.000 électeurs, soit environ 14 pour cent du corps électoral, ont voté par correspondance et le décompte de ces bulletins de vote ne commença que dans deux ou trois jours. Des modifications assez sensibles pourraient alors être apportées aux résultats publiés ce matin.

Traditionnellement, les partis dits "bourgeois" (modérés, centristes et libéraux) tirent avantage des bulletins de vote par correspondance. Il est donc vraisemblable que ces partis de l'op-

position amélioreront encore leur situation. Mais on ne pense pas que le nombre des voix obtenues par le parti communiste tombera au-dessous de la limite de 4 pour cent du total des suffrages, ce qui aurait pour résultat de l'éliminer du parlement: si cela se produisait, le gouvernement social-démocrate, mis en minorité, devrait démissionner.

Il est plus probable que le parti communiste, réussissant à franchir le barrage des 4 pour cent, sera représenté par 16 ou 17 députés qui apporteront, dans les scrutins, leurs voix au parti social-démocrate, même s'ils ne font pas partie du gouvernement.

Les propriétaires de taxi proposent une régie unique pour l'île de Montréal

L'Association des Propriétaires Unis du Taxi (APUT) recommande au gouvernement provincial, dans son mémoire à la Commission Bossé chargée d'étudier le problème du taxi à Montréal, de créer une régie autonome pour l'industrie du taxi sur l'île de Montréal. Cette régie serait sous contrôle provincial et comprendrait 11 membres: 4 membres désignés par l'Association de Chauffeurs, 2 par l'Association de Services 2 par les "gros propriétaires" détenant de 1 à 5 permis, et un délégué du gouvernement.

L'APUT s'élève aussi, dans son mémoire, contre l'article 12 du règlement 2745 de la ville de Montréal qui limite à un seul le nombre de permis que peut détenir une personne désireuse de faire le commerce du taxi. Pour augmenter le nombre de permis par personne, l'APUT propose qu'il y ait deux types de permis: l'un, dit de flotte, et l'autre dit individuel.

L'APUT souligne aussi la nécessité d'un permis unique pour toute l'île de Montréal; d'autre part dans le but d'éliminer les voitures opérant sans permis, elle demande que le Bureau provincial des licences exige la preuve de l'obtention d'un permis municipal avant d'émettre une licence portant un "T".

L'Association recommande à la commission dirigée par le député de Dorion,

M. Alfred Bossé, une hausse de tarifs: 50 cents au départ au lieu de 40 cents, 40 cents du mille supplémentaire au lieu de 35 et \$4,00 du temps d'attente plutôt que \$3,00.

En outre l'APUT propose la création d'un centre de main-d'oeuvre pour les chauffeurs, qui aurait pour principale fonction de tenir à date les allées et venues des chauffeurs changeant d'employeurs, de même qu'une assurance-salaire régie par une commission conjointe.

Enfin, selon l'APUT, les chauffeurs devraient garantir une redevance au propriétaire, établie sur le millage effectué.

LA RENAISSANCE... Cocktails, Réceptions de Mariage, Réunions de Bureau ou Soirées Mondaines, quelque soit l'occasion, tête-à-tête intimes ou réceptions élaborées nous planifions votre réception d'une main de maître! Nous pouvons accommoder de 12 à 200 personnes. Réservez aujourd'hui! Appelez notre co-ordonnateur de réception: 937-6141. CATERIES WESTMOUNT SQUARE

ARCHITECTES LOUIS CARRIER ARCHITECTE 2783 boul. LAURIER QUÉBEC 10 - P.Q. TEL.: 651-0982 DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTRÉAL - 866-9834 Les architectes LONGPRÉ MARCHAND GONDREAU GOBUSH STEWART BOURKE

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322 DÉCORATEURS ENSEMBLIERS LAURENT BÉRUBÉ DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 8240 AIMÉ-RENAUD ST-LÉONARD Mt. 38 3 2 4 - 2 5 8 0 LAURENT LAMY DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 - 737-1933

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS AUCUN AGENT ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC Inscriptions Réparations et nettoyage J. BRUNET Ltée 4824 Chemin Côte des Neiges Tél.: 738-8686 Fondée en 1877

Une nouvelle crème plastique pour les dentiers Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures! Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™... La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger de façon plus naturelle. Les dentiers n'ont jamais été aussi faciles à porter qu'avec FIXODENT. Faites un essai!

Réception de mariage de mariage ? Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Adieu soucis! Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Informations

internationales

Premières réactions officielles

# Washington craint l'attraction d'un Chili marxiste sur les pays voisins

par Ricardo Utrilla, de l'AFP

WASHINGTON — Un Chili marxiste poserait de sérieux problèmes non seulement aux États-Unis mais à la démocratie en Amérique latine et à l'hémisphère occidental tout entier, estime-t-on dans l'entourage du président Richard Nixon.

Les conseillers présidentiels considèrent que si le Chili devient, comme il paraît très probable, le premier pays au monde placé sous un régime marxiste librement élu, les intérêts américains seraient menacés tant direc-

tement qu'indirectement, par le fait de l'attraction que ce régime ne manquerait d'exercer sur ses voisins, notamment le Pérou, la Bolivie et l'Argentine.

La perspective de voir le marxiste Salvador Allende confirmé par le Congrès à la présidence de la République chilienne le 24 octobre prochain est doublement embarrassante pour la Maison Blanche. S'agissant d'un processus tout à fait constitutionnel, ses moyens de l'influencer sont minimes, avouent ces conseillers.

Ces indications, les premières émanant directement de la Maison Blanche depuis la victoire électorale de M. Allende le 4 septembre, ont été données cette semaine par un haut fonctionnaire de l'administration Nixon qui parlait à Chicago à des rédacteurs en chef de journaux du Middle West.

Ce fonctionnaire, dont les propos ne devaient être divulgués que samedi soir, a exprimé également sa conviction que M. Allende, une fois au pouvoir, ne manquerait pas d'implanter au Chili un régime communiste dont la durée

serait très difficile à déterminer.

Il ne s'agirait plus, comme à Cuba, d'une petite île qui devient communiste, a-t-il ajouté, mais d'un pays important de l'Amérique latine sous un gouvernement communiste qui exercerait sans doute une forte influence sur l'Argentine, profondément divisée; le Pérou, dont les tendances récentes ont créé des difficultés aux États-Unis, et la Bolivie, où les sentiments anti-américains n'ont pas eu besoin de ces événements pour s'exprimer.

A moins que quelque chose d'exceptionnel ne se produise la Maison Blanche prévoit que M. Allende sera très probablement confirmé par le Congrès, à poursuivre le fonctionnaire.

Il n'a pas écarté, néanmoins, la possibilité d'un arrangement entre parlementaires pour empêcher l'installation d'un gouvernement communiste qui tendrait à être irréversible. Cet arrangement serait tout à fait conforme aux prérogatives constitutionnelles du Congrès chilien, a-t-il rappelé.

Cet accord anti-Allende reste possible du fait que les conservateurs de M. Jorge Alessandri — deuxième aux élections présidentielles — et les chrétiens-démocrates du président sortant M. Eduardo Frei, ont ensemble la majorité au Congrès. Mais il est rendu problématique par la rivalité traditionnelle entre les deux groupes qu'a déplorée le collaborateur du président Nixon.

On assiste ainsi, a-t-il dit, au phénomène inhabituel d'entendre des gens dire que M. Allende ne sera peut-être pas aussi mauvais que certains le prétendent et qu'il ne mettra pas nécessairement fin au système démocratique.

Un Chili marxiste rendrait extrêmement problématique l'avenir de l'O.E.A. (Organisation des États américains), de la zone de défense de l'hémisphère occidental, et d'autres organismes interaméricains, a ajouté le fonctionnaire.

## L'évêque brésilien offre sa 'collaboration' au gouvernement

L'Église d'Amérique latine continue d'être déchirée entre les liens traditionnels avec les autorités politiques et la sympathie de ses prêtres "rebelle" pour les mouvements révolutionnaires. Tandis qu'au Brésil, l'évêque vient maintenant le dialogue avec le gou-

vernement, même après l'arrestation et la torture de deux prêtres, les manifestations qui ont suivi, en Bolivie, l'expulsion de cinq religieux jugés "subversifs" ont déjà fait trois morts. Par ailleurs, un prêtre argentin déclare que l'Église toute entière doit as-

sumer une attitude révolutionnaire.

L'évêque brésilien a directement soumis samedi au président Medici le document rédigé par la commission centrale de la conférence des évêques concernant le cas des deux prêtres arrêtés le 3

août et torturés à Sao Luiz de Maranhao. Il a ainsi voulu mettre le gouvernement au pied du mur et l'obliger à confirmer publiquement ses tendances à la détente et à la modération.

Aussi le document présenté au président Medici est-il modéré et s'abstient-il de généraliser tout en se refusant à ignorer la réalité des faits; l'Église veut continuer le dialogue sans abandon des principes. L'archevêque de Brasília a affirmé vendredi que le document est un "acte de collaboration sincère" de l'Église avec le gouvernement.

D'autre part, la vague de manifestations déclenchée en Bolivie à la suite de l'expulsion mercredi de quatre religieux catholiques et d'un pasteur protestant accusés d'activités subversives a fait trois morts et un nombre indéterminé de blessés.

On craint que de nouveaux désordres ne se produisent notamment aujourd'hui à La Paz où seront célébrées les funérailles de l'une des victimes.

Les prêtres progressistes doivent s'engager dans le processus révolutionnaire latino-américain, affirme de son côté le "curé rebelle" argentin Jorge Vernazza dans une lettre adressée au père Robert Davezies dirigeant du mouvement français "Échanges et dialogues".

Dans cette lettre, publiée vendredi soir par le quotidien indépendant "La Razon", le père Vernazza dit notamment: "En tant que prêtres, notre désir est que le peuple sache et comprenne que c'est l'Église tout entière qui assume une attitude révolutionnaire, et non pas seulement quelques marginaux".

Le père Vernazza, directeur de la revue argentine "Enlace", organe des ecclésiastiques du "tiers monde", avait eu récemment l'honneur de la première page des journaux pour avoir fait l'éloge, devant les cercueils de deux terroristes tués au cours d'une rencontre avec la police, de l'attitude des jeunes guérilleros, principaux accusés de l'enlèvement et de l'assassinat de l'ex-président Pedro Aramburu.

## Les troupes khmères sont bloquées sur la route de Kompong-Thom

SKOUN (AFP) — Les troupes gouvernementales khmères, soutenues par l'aviation cambodgienne et américaine, livrent depuis 15 jours la plus importante bataille de la saison des pluies contre des éléments vietcongs, nord-vietnamiens et "sihanouk-

tes", à 60 milles au nord de Phnom-Penh.

Dix ou quinze bataillons tentent, apparemment sans succès, de monter vers la ville de Kompong-Thom, toujours encerclée par le vietcong, en empruntant la route no. 6. Ils sont immobilisés à environ 12 milles de Skoun, important carrefour routier à mi-chemin de Phnom-Penh et Kompong-Thom, devant le village de Taing Kauk occupé par un adversaire puissamment armé.

Un pont que les maquisards avaient fait sauter sur les arrières des forces gouvernementales a été réparé permettant ainsi à plusieurs bataillons de venir en renfort aux 4.000 soldats quotidiennement harcelés par le vietcong. Le but de l'opération est, semble-t-il, de "nettoyer" le triangle stratégique formé par Kompong-Thom au nord de Phnom-Penh, Kompong Cham au nord-est et Kompong Chhang à l'ouest, avant le début des grandes opérations de la saison sèche. Les éléments d'une division adverse opèrent dans ce triangle qui commande l'accès aux provinces du nord et du nord-est: Siem Reap, Kompong Thom et Kratie.

Bloqués sur la route, les soldats cambodgiens ont subi des pertes relativement élevées sous les harcèlements au mortier, à l'artillerie légère et à l'arme automatique des maquisards. La bataille semble durer beaucoup plus longtemps que

prévu et rien n'indique encore qu'elle tournera à l'avantage des gouvernementaux. En dépit des assurances de l'état-major khmer, selon lesquelles la situation n'est pas critique, elle pourrait le devenir et tourner à la catastrophe, estiment les observateurs qui attendent à Skoun l'issue de cette importante bataille.

## Les étudiants attendent Ky

WASHINGTON (AFP) — La perspective d'agitation à l'occasion de la "Marche pour la victoire" au Vietnam, à laquelle doit participer le 3 octobre le vice-président sud-vietnamien Nguyen Cao Ky, s'est renforcée samedi avec l'annonce d'une "marche contre la guerre" organisée le même jour par des mouvements d'étudiants.

Plusieurs organisations d'étudiants opposés à la poursuite de la guerre du Vietnam, ont tenu samedi à l'université George Washington une réunion d'information en vue de préparer, eux aussi, une manifestation de masse le 3 octobre. La "marche pour la victoire" est organisée par le pasteur Carl McIntire, propagandiste anti-communiste, qui vient de faire un voyage à Saigon après lequel il a confirmé que le général Ky prendrait la parole à Washington le 3 octobre.

## Découverte d'une cache de mari au Vietnam

SAIGON (AFP) — Un important dépôt de marijuana d'une valeur de 100.000 dollars a été découvert à proximité d'un camp américain, près de la ville de Hué, au nord du Sud-Vietnam, a annoncé hier un porte-parole militaire américain. Deux soldats américains avaient remarqué, du haut de leur tour d'observation, que deux jeunes Vietnamiens entraient "quelque chose" dans un cimetière proche de leur camp. Aussitôt prévenue, la police militaire creusait la terre au même endroit et devait découvrir 18 sacs remplis de marijuana.

L'augmentation de l'usage des stupéfiants, notamment de la marijuana, chez les soldats américains au Vietnam inquiète depuis quelque temps déjà les autorités militaires. Le porte-parole militaire a d'ailleurs déclaré à ce sujet que l'armée avait pris de "nombreuses mesures pour résoudre le problème de la toxicomanie chez les soldats".

## Mme Meir demande à Moscou de retirer ses rampes de lancement de missiles

WASHINGTON (AFP) — Ce sont les Soviétiques qui, agissant seuls, ont installé les rampes de lancement de missiles le long du canal de Suez et ils doivent les retirer s'ils veulent que les pourparlers de paix au Proche-Orient reprennent, a déclaré en substance hier Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël.

Mme Meir, qui était interviewée au programme télévisé de la chaîne américaine "ABC", "Problèmes et réponses" (Issues and ans-

wers), a même laissé entendre que son pays pourrait user de représailles si d'autres missiles étaient installés en violation, a-t-elle souligné, du gel des opérations militaires.

A ce propos, le chef du gouvernement israélien s'est déclaré confiant que les États-Unis ne permettraient pas un déséquilibre des forces au Proche-Orient au détriment d'Israël. "Cela a été dit publiquement et à moi-même en privé, et j'ai pleinement confiance", a ajouté Mme Meir qui n'a toutefois pas voulu répon-

dre à une question touchant les engagements qu'aurait pris le président Nixon au cours des entretiens qu'elle a eus avec lui.

## Les hypothèses de Moscou

"Golda Meir était venue dans la capitale des États-Unis pour se mettre d'accord sur la fourniture de nouveaux lots d'armes américaines et sur l'octroi d'une importante assistance financière et économique à Israël", écrit dans la "Pravda" le correspondant à Washington de ce journal, Xoris Strel-nikov.

L'article, diffusé hier par l'agence Tass, poursuit:

"D'autre part, elle voulait recevoir l'assurance que les États-Unis demeurent solidaires d'Israël dans sa tactique de sabotage des pourparlers sous l'égide de M. Jarring, et essayer d'accélérer l'intervention américaine en Jordanie — en cours de préparation — ou bien encore obtenir l'autorisation d'une intervention israélienne.

"Meir avait également d'autres tâches à remplir: organiser une campagne de recrutement de citoyens américains de nationalité juive dans l'armée israélienne et une campagne de dons d'ar-

gent à Israël.

"La visiteuse israélienne ne rentre pas les mains vides. Les observateurs ont l'impression que Meir a reçu de ses protecteurs de Washington beaucoup de ce qu'elle escomptait obtenir. Tout d'abord l'aide militaire et économique que, de plus, Golda Meir est apparemment au courant des deux variantes de l'intervention possible en Jordanie, qui sont actuellement discutées à la Maison Blanche, par le groupe officiel composé d'éminentes personnalités de l'appareil gouvernemental américain.

Dimanche, dernière journée du séjour de Mme Golda Meir aux États-Unis, a été très chargé pour le premier ministre d'Israël. Dans la matinée, elle a reçu à son hôtel un certain nombre de personnalités américaines parmi lesquelles le maire de New York, M. John Lindsay, le gouverneur de l'État de New York, M. Nelson Rockefeller et l'ancien président de la Cour suprême et ancien chef de la délégation américaine à l'ONU, M. Arthur Goldberg. Dans l'après-midi, Mme Golda Meir s'est entretenue, toujours à son hôtel, avec les présidents des principales organisations juives des États-Unis.

## Les États-Unis reprendraient leurs livraisons d'armes à la Grèce

NEW YORK (AFP) — La reprise des livraisons d'armes américaines à la Grèce aurait été décidée par le gouvernement de Washington, selon une information parue samedi matin dans le New York Times. La décision, écrit le journal, serait bientôt officiellement annoncée, probablement la semaine prochaine.

Les armements que les États-Unis s'approprieraient à livrer à la Grèce comprendraient des chars de combat, des voitures blindées, des pièces d'artillerie et peut-être même des avions, la livraison de matériel lourd de ce genre ayant été interrompue en avril 1967, lorsque la junte militaire prit le pouvoir à Athènes.

Le Pentagone, note le New York Times, était depuis longtemps en faveur d'une reprise des envois d'armes à la Grèce, alors que le département d'État, craignant de fortes réactions au Congrès des États-Unis et dans certains pays européens, y était opposé.

Selon le New York Times, la crise actuelle au Moyen-Orient pourrait être l'une des raisons principales de la décision prise par l'administration du président Nixon.

## Un correspondant japonais est expulsé de Pékin

PEKIN (AFP) — La mesure d'expulsion que le gouvernement chinois a prise hier à l'encontre du correspondant à Pékin de l'agence de presse japonaise Kyodo illustre à quel point il est sensible à la question de Formose. La décision des autorités chinoises semble liée à un problème de fond: la crainte de voir le Japon prendre le relais américain à Formose.

La sanction qui frappe l'agence Kyodo est à rapprocher de celles qui ont déjà été prises à l'encontre de firmes commerciales japonaises transgressant les quatre principes formulés en avril dernier par le premier ministre chinois, M. Chou En-Lai, concernant le commerce entre la Chine et le Japon.

En signant pour la première fois en 1962 un accord commercial avec le Japon, la Chine espérait vraisemblablement détourner un certain nombre de firmes japonaises de l'intérêt qu'elles portaient à Formose et limiter, ainsi leur implantation dans l'île. Mais les Japonais ont préféré multiplier leurs relations commerciales dans toutes les directions.

Ce durcissement chinois semble aussi résulter de l'évolution de la situation générale en Asie. Le Japon apparaît comme le bénéficiaire direct du désengagement militaire américain annoncé par la doctrine de Guam.

Aubaine Hagerty chez Birks  
du 14 au 30 septembre

achetez  
**CECI**  
au prix courant: \$3.25



Hagerty Tarnish Preventive

Birks vous offrira  
**CE CADEAU**  
(valeur \$1.25)



Hagerty Silver Foam

Mousse Hagerty  
(7 oz.)  
Nettoyer et rincer, une méthode rapide pour l'entretien des couverts.

Poli antitarnissure  
Hagerty pour l'argenterie  
(12 oz.) protège de l'oxydation  
10 fois plus longtemps.

Prix courant pour les deux: \$4.50  
Aubaine Birks pour les deux: \$3.25  
(Vous économisez \$1.25)

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

Birks  
Couverts en plaqué Regency

# 25% DE RABAIS

Prix de réassortiment · du 14 sept. au 3 oct.



York Louis de France Queen Mary Cascade Old English

Le meilleur plaqué argent du Canada

Le Regency de Birks est fabriqué dans nos propres ateliers d'orfèvrerie. C'est le moment de compléter votre service ou d'en commencer un. Au choix, les 5 modèles illustrés ci-haut.

### Coffrets

Durant cette période d'aubaine, les coffrets en noyer, bois fruitier et acajou au prix courant de \$19.50 à \$49.50 se vendront de \$16.50 à \$42.50.

	Prix courant	En solde		Prix courant	En solde
Cuiller à café	1.75	1.31	Couteau à beurre (manche évidé)	4.25	3.19
Petite cuiller à thé	2.00	1.50	Couteau à gâteau (inoxydable)	10.00	7.50
Grande cuiller à thé	2.25	1.69	Fourchette à viande froide	6.00	4.50
Cuiller à dessert	3.25	2.44	Fourchette à cornichons	3.00	2.25
Cuiller à soupe	2.75	2.06	Couteau à tarte (forgé)	10.00	7.50
Fourchette à déjeuner	3.25	2.44	Cuiller et fourchette à salade en bois (la paire)	12.50	9.37
Fourchette à dîner	3.50	2.62	Cuiller à sucre	3.50	2.62
Fourchette à salade	3.00	2.25	Pince à sucre	3.50	2.62
Couteau à déjeuner	4.75	3.56	Cuiller à service	4.00	3.00
Couteau à dîner	5.00	3.75			
Couteau à beurre	3.50	2.62			

Vingt-huit autres articles non mentionnés sont aussi offerts à 25% de rabais

Conditions de paiement, si désiré.

# BIRKS

JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

# arts et spectacles

Rencontre avec Maurice Béjart

## L'Occident doit retrouver le rituel sacré de la danse

par Jacques Thériault

"En Occident", on a tout fait pour détruire la danse. Longtemps, dans notre monde, l'église a constitué le seul lieu de création et la danse n'y avait pas droit de cité. L'église a opprimé la danse et les Occidentaux sont devenus les peuples les moins dansants du monde. Ici, au fait, la danse a été inventée pour des gens qui ne savaient pas danser. Par exemple, les enfants sont tous des danseurs, mais la société dans laquelle ils vivent a tout fait de leur faire oublier. Il s'agit d'essayer, de nos jours, de retrouver cet instinct, cette notion de la danse qui est au départ de l'humanité".

Cette constatation un peu amère de Maurice Béjart, le guide spirituel du Ballet du XXI<sup>e</sup> siècle, est apparue comme étant la principale ligne de force de l'interview publique à laquelle il se prêtait, vendredi soir, au grand auditorium de l'Université de Montréal, dans le cadre des "Rencontres" organisées par la Faculté de Musique.

Malgré le caractère austère de cet auditorium et une présentation de Marylone Kendergi que la salle jugea trop longue ou trop officielle, cette soirée se déroula le plus simplement du monde et Béjart a rapidement établi un climat de franche complicité avec la salle, décidant subitement qu'il lui était impossible de rester dans un fauteuil plus de quel-

ques minutes et qu'il préférait aller s'asseoir sur le plancher de la scène, le plus près possible de l'auditoire. Ce qui, on le devinera, a eu pour effet de déclencher des applaudissements qui secouèrent les murs de l'auditorium. Béjart encore une fois, mènerait la danse, comme il a l'habitude de le faire sur scène. Il ne répondrait vraiment qu'aux questions auxquelles il avait envie de répondre, se retenant manifestement de s'engager dans des discussions qui n'avaient pas vraiment une prise directe sur la réalité. Les auditeurs étaient pour la plupart magnétisés. Réunis autour de Béjart, des jeunes et des moins jeunes allèrent même jusqu'à avouer leur joie dévorante à rencontrer le père de la danse moderne face à face, à pouvoir lui parler de sa vision de la danse, de l'érotisme, de ses influences orientales, de sa conception musicale, de ses productions, de la signification de l'art au XXI<sup>e</sup> siècle, etc.

Son passé? Il n'aime pas beaucoup y revenir, on l'a déjà dit, parce qu'il estime qu'on piétine sur place à vouloir retracer ses influences. Il préfère aller de l'avant et chercher, aller vers l'inconnu pour trouver une façon de donner un sens nouveau et rituel à la danse en Occident, pour offrir une voie vers la méditation à un peuple "qui a faussé toutes les valeurs en remplaçant la fête par les loisirs, une forme ar-

tificielle de divertissement et d'exaltation". Et, c'est en ce sens qu'il dit que la "découverte du corps conduit à la découverte de l'esprit", rejoignant ainsi une idée chère à Pierre Schaeffer qui propose une mise en commun des ressources de l'Occident (la technologie) et de l'Orient (la Nivana), afin de retrouver un nouvel humanisme et de redonner une signification à l'homme d'aujourd'hui.

Mais, Maurice Béjart revient de loin. Pour en arriver là, le fils du philosophe Gaston Berger a d'abord étudié la littérature, le théâtre et la philosophie. Les cours de danse? Il a commencé à en prendre sur les conseils d'un médecin pour fortifier sa santé délicate. Il devait peu à peu y prendre goût.

Au début, dit Béjart, j'étais l'anti-danse même, puis j'ai pu arriver à maîtriser mon corps en devenant un ouvrier de travail. J'étais alors fasciné par le côté technique et, après une période d'acharnement sur un instrument qu'on appelle le corps humain, je me suis lancé dans la chorégraphie.

C'était en 1950 en Suède, avant de fonder à Paris les Ballets de l'Etoile. L'étape décisive devait être sa rencontre avec Pierre Schaeffer et Pierre Henry: "Je suis arrivé à un âge avancé sans avoir aucune notion musicale, poursuit Béjart. J'ai eu cette révélation de la musique concrète en 1953 et j'étais tout à coup placé en face d'un matériau nouveau".

Béjart est lancé et sa découverte de la musique concrète lui inspire sa fameuse "Symphonie pour un homme seul", image de la solitude et de l'angoisse de l'homme dans le monde moderne.

Mais que pense-t-il de la musique? "Je dois à Henry et Schaeffer, dit-il, d'avoir connu la musique. Si, aujourd'hui, j'aime Beethoven, Bach et Wagner, c'est grâce à la musique concrète. Il faut se dépasser les oreilles et revenir aux classiques (...). D'ailleurs, il n'y a pas de musique classique et moderne. Tout ce qui existe actuellement est moderne. Ce qui est ancien n'existe pas. Si une oeuvre est utile et agréable aux gens qui sont vivants, elle est vivante (...). Je n'illustre pas un compositeur, je le mange (rires de la salle). Oui, si j'aime une musique je la mange, et sans cet amour je serais incapable de digérer".

C'est cet amour pour le "Sacré du printemps", en 1959, qui déterminera la fondation du Ballet du XXI<sup>e</sup> siècle. Béjart a 42 ans et, peu à peu, il commence à s'intéresser à la culture indienne.

"Mon père était philosophe, dit-il; il était passionné par l'Orient. Ce qu'il me racontait alors me resta dans

l'oreille. Puis, j'ai été plongé dans la danse et j'ai tout oublié, jusqu'en 1960 où tout m'est revenu".

On sent, en effet, que l'Orient règne aujourd'hui sur ses goûts esthétiques, philosophiques, voire vestimentaires. Incontestablement, il se présente comme le "grand guru" de la danse contemporaine. Le Béjart de demain est imprévisible et, d'ailleurs, l'avenir nous le dira. Mais, on remarque chez lui une constante qui nous donne à peu près sa véritable dimension et qui pourrait le résumer tout entier: la passion, une passion totale dans tout ce qu'il entreprend, dans sa tentative de faire vivre et d'actualiser le "temps présent", de

l'exprimer dans des oeuvres qui appartiennent même à des époques reculées.

On a aussi fait allusion à l'érotisme de ses chorégraphies ("L'érotisme, a-t-il dit, c'est tout ce qui fait que nous existons; s'il n'y avait pas d'érotisme, le monde s'arrêterait de tourner"), à son engagement dans le monde actuel, à son sens de la synthèse et à l'idée de "participation" qu'il a fait sien dans plusieurs de ses réalisations. A toutes ces questions, Béjart répond d'une façon sommaire, parce qu'il n'aime pas juger ce qu'il fait et parce qu'il préfère que le public lui dise ce qu'il a senti devant tel ou tel ballet. C'est l'occasion que sa venue à la Place des arts nous don-

ne. "Je danse, donc je suis", voudrait dire Béjart à l'homme d'aujourd'hui, à l'instar de Nietzsche qui disait qu'il ne pourrait croire qu'à "un Dieu qui serait capable de danser". Ce Dieu, Béjart et son Ballet du XXI<sup>e</sup> siècle l'ont trouvé: c'est l'homme, cette grande communauté de fidèles qui assiste à ses spectacles, ceux-là mêmes qui pourraient bien un jour retrouver le rituel sacré et profondément humain de la danse.

On notera, enfin, que ces soirées, tenues jusqu'ici sous l'appellation "Rencontres", porteront désormais le nom de "Musialogue". C'est en présence de Maurice Béjart que le terme a été lancé.

### Palmarès des Prix Italia

Le prix "Italia", organisé par la Radiotelevisione Italiana, a été décerné — officiellement — au film "Les six femmes d'Henry VIII" de Mike Hodge, présenté par la BBC, pour les oeuvres dramatiques destinées à la télévision. Les autres prix Italia de télévision ont été attribués comme suit:

- "Jeux" (Pologne), de Grzegorz Lasota, pour une oeuvre musicale.
- "A leurs risques et périls" (Suisse), d'Ivan Butler, pour un documentaire.
- Prix "Florence" à "Rot Mord" (Allemagne), de Tankred Dorst et

Peter Zadek, pour une oeuvre dramatique.

- Prix Italia (radiophonique) — "En ces jours" (Hollande), de Hans Rox, pour une oeuvre musicale.
- "Un banc dans le jardin public" (Norvège), de Finn Havrevoll pour une oeuvre dramatique.
- Prix de la Radiotelevisione Italiana à "Eurydice" (Danemark), de Bent Lorenzen, pour une oeuvre musicale.
- Prix de la radiotelevisione Italiana à "Evelyne" (Grande-Bretagne), de Rhys Adrian, pour une oeuvre dramatique.

### Accord de coproduction cinématographique

PARIS (AFP) — Le président de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, M. Gratien Gélinas, est attendu à Paris début octobre.

Il vient, apprend-on de bonne source, négocier un nouvel accord de coproduction cinématographique entre la France et le Canada. L'accord actuellement en vigueur n'a pas donné les résultats es-

comptés et le Canada souhaite la conclusion d'une nouvelle convention.

Tout récemment le gouvernement d'Ottawa a signé un accord de coproduction cinématographique avec le gouvernement de Rome et on n'exclut pas, du côté canadien, dans un avenir plus éloigné, la conclusion d'un accord tripartite franco-italo-canadien.



Les Editions HMH lançaient récemment un récit de Pierre Lescuré intitulé "Luridan". M. Lescuré, adjoint au représentant de la France auprès de l'O.A.C.I. a déjà publié un roman à Paris, aux Editions du Seuil. Un second roman paraîtra prochainement chez le même éditeur. Photo de l'auteur prise au cours de la réception, en compagnie de M. Duface-Labeyrie, de l'O.A.C.I. et de l'éditeur Claude Hurtubise.

Nos lecteurs trouveront les horaires de théâtre, cinéma et télévision à la page 9.

**DERNIERE SEMAINE**  
A ne pas manquer cette délicieuse fantaisie musicale

**"LA PUCE AMOUREUSE"**  
adaptation musicale de "L'École des femmes" de Molière

avec Edgar Frutkin, Ginette Champagne, Jeannine Beaubien Jr., Thomas Donohue, Robert DuParc

Au piano: Dick McLoughlin

mise en scène de Jeannine Beaubien

Mardi au vend. 8 h 30 p.m.  
samedi 6 h 30 et 9 h 30 p.m.

Reservations: 826-0821

Taux spéciaux pour les étudiants

**BILLETTS EN VENTE:**  
Ladies Branch, Banque Mtl, 1245 Sherbrooke ouest, Montréal Trust, Place Ville Marie

**FESTIVAL '70**  
99¢ TOUJOURS et en tout temps CHAQUE FILM au VERDI

Près de 300 films à voir. Demandez votre liste complète au cinéma.

**verdi** 3380 St-Laurent 277-4143

**3 derniers soirs**

CLAUDE ET LOUCHE

un homme qui me plaît

de BUTCH CASSIDY et le DAUPHIN

EN COULEURS 14 ANS

le DAUPHIN

**Blue Bonnets**  
CE SOIR à 7H.45

Dimanche: 2h.00  
Pas de courses le jeudi

**"LE MIRACLE VIVANT DE LA DANSE"**  
"de la danse pour notre siècle, à l'image du monde et de sa réalité"

"Une soirée passionnante, inoubliable" Claude Gingras, La Presse

LE THEATRE DE LA MONNAIE DE BRUXELLES présente

**ballet du XX<sup>e</sup> siècle**

MAURICE BÉJART, directeur artistique.  
avec musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal

**CE SOIR ET JUSQU'À SAMEDI 8 H 30**  
matinée: dimanche 27 septembre 2 h 30

LUNDI "21 SEPT." et DIM. 27 MAT. et SOIR <b>ACTUS TRAGIGUS LES VAINQUEURS</b>	MAR. et MERC. 22 et 23 SEPT. <b>NI FLEURS, NI COURONNES NOMOS ALPHA BHAKTI</b>
JEUD 4 SEPT. <b>LA BACCHANALE OSMOSE NI FLEURS, NI COURONNES</b>	VEND. et SAM. 25 et 26 SEPT. <b>BHAKTI SERAIT-CE LA MORT? BOLERO</b>

**BILLETTS EN VENTE**

Place des Arts: CCA, 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 est. Ste-Catherine; École de conduite Métro, Sta. métro Longueuil; Caisse populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Hoffman's, 1472 Peel; Charlebois, 2113 e., Jean-Talon; Gaipeau, 1480 e., Fleury; Atlantic-Pacific Travel, 4930 Queen Mary; Bander's, 1188 o., Bernard; Universal Sta. 4617 Ch. des Sources, D.-des-O.; Pharmacie Nuclide, Centre d'achat Level et la Paroisse; Librairie Ado-Nick, 10827 boul. Pie IX; B.J. Maurice Legault, 1087 Notre-Dame; Lachine; Aub. du Coupon, 176 St-Eustache; Motel Lucerne, 4950 e., Sherbrooke.

RESERVATIONS À CCA. SEULEMENT, 1822 o., Sherbrooke 932-2171 CHARGEX

SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS

**ENFIN À MONTRÉAL EN FRANÇAIS**

**LA MAMMADA** pour 8 semaines seulement

**PREMIERE DEMAIN!**

L'ÉVÈNEMENT MUSICAL DU SIÈCLE

Venez entendre Hair, Aquarius, Let the sunshine in, à la: **COMÉDIE CANADIENNE** 84 ouest, rue Ste-Catherine — 866-1041

Quelques maintenant ouverts. Évitez les déceptions et achetez vos billets aujourd'hui!

- Comédie Canadienne
- tous les jours dès 11 h 00 a.m. Dimanches à compter de 1.00 p.m.
- Tous les dépôts pour l'agent de la plus près.
- Composés 878-8811 pour l'agent de la plus près.
- Tous les magasins Simpsons et Miracole Mart.
- Prix spéciaux pour groupes. Tél.: Claude Couture 866-6828

REPRÉSENTATIONS FRANÇAIS	— relâche les lundis —
mardi: 8.30	ANGLAIS
jeudi: 8.30	mercredi: 8.30
vendredi: 8.30	jeudi: 8.30
samedi: 8.30	samedi: 10.00
dimanche: 8.30	(première représentation en anglais: mercredi 30 sept.)
	8.00 88.00 87.00 84.00 83.00
	81.00 80.00 78.00 75.00 74.00
	7.50 70.50 69.50 67.50 66.50

LE DERNIER FILM DE SHARON TATE!

UN FEU D'ARTIFICE DE SACS D'IMMENSES ÉCLATS DE RIRES

**12+1**

ARLEQUIN 288-2943 LES GALERIES D'ANJOU 353-5960

POUR TOUS SHARON TATE, VITTORIO GASSMAN ET ORSON WELLES

ALLEQUIN 1.15 ALLEQUIN 1.15 ANJOU Le soir à 7 h 45 & 8 h 00, dim. et ven. soir. 1.30 p.m.

JOANNA SHIMKUS MICHEL PICCOLI

SALLE REHAAS 14 ANS 3e SEM.

**GLYSÉE** 88 MILTON / 842-8088

**L'INVITÉE**

**LE VAISSEAU D'OR** et son orchestre de concert

présentent pendant le dîner

les 25, 26 et 27 septembre

**PIERRE DUVAL,** ténor

et les 2, 3 et 4 octobre, **YOLAND GUÉRARD,** basse **YOLANDE DULUDE,** soprano

Concerts à 19h. 30 et 22h. (sauf le lundi).

Cuisine française — Réservations: 861-1868. Dîner de sept services — un seul prix: \$10. A 23h., "souper du couche-tard": \$6. 1100, rue Cyprès, Hôtel Windsor, Montréal.

**GA CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT**

**"Prélude à l'extase"**

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525 8600

**ARÉNA MAURICE RICHARD**

**CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE**

**DEMAIN 8 h 30** et jusqu'au 4 oct. MATINÉES: sam. et dim. 2 h 30

Demi-tarif pour enfants: vendredi soir et samedi 2 h 30

Billets en vente: Aréna Maurice Richard; CCA 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 est. Ste-Catherine; Caisse Populaire Maisonneuve, 4200, Adam; Gaipeau, 1480 Fleury; Charlebois, 2115 est. Jean-Talon

Reservations: Aréna: 872-2440 CCA: 932-2171

**"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"**

Mené de main de Maître

Claude Chabrol est le meilleur directeur de tout le cinéma français d'aujourd'hui

D'une grande intensité dramatique

C'est le spectateur qui est mis K.O.

**QUE LA BÊTE MEURE**

MICHEL DUCHAUSSOY-CAROLINE CELLIER un film de CLAUDE CHABROL

2e Sem.

**VENDOME** LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

**Caligula** d'Albert Camus

Présenté par Le Théâtre de Paris, Jean-Pierre Laroche dans le rôle-titre. Mise en scène de Georges Vitaly

Production de la Place des Arts en collaboration avec Jean de Rapault

Du 25 septembre au 3 octobre

Billets: 54.50, 53.50, 52.50

**THÉÂTRE PORT-ROYAL** PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2113

## Le bruit de la ville

**LANCÈMENT:** Les Éditions du Jour lanceront, mercredi, un ouvrage intitulé "Quand les écrivains québécois jouent le jeu", quarante-trois réponses au questionnaire Marcel Proust présenté par Victor-Lévy Beaulieu.

Par ailleurs, les Éditions HMH lanceront un roman de Jean-Paul Fugère intitulé "L'orientation", le 28 septembre prochain.

**VARIÉTÉS:** Le groupe populaire Three Dog Night sera au Forum, le 4 octobre prochain.

Yvon Deschamps se produira à la Place des arts (théâtre Maisonneuve) du 13 octobre au 1er novembre, avec relâche les 19, 22 et 26 octobre.

Les Jérolas seront à la salle Wilfrid-Pelletier, les 1er, 2 et 3 octobre.

**INAUGURATION:** Le centre culturel canadien, créé il y a quelques mois, a inauguré dernièrement la saison 70-71 par la présentation, à des professionnels et critiques du cinéma d'une suite de films groupés sous le titre "mini-festival 2".

Ces films constituent une sélection très caractéristique du jeune cinéma canadien.

Aucun scénario, mais des images abstraites ou figuratives selon les réalisateurs, qui visent avant tout à suggérer, dans une formulation à la fois poétique et dynamique. Les paroles sont rares et, de ce fait, la musique, harmonique ou électronique, prend une importance considérable et l'image devient bien souvent l'accompagnement du son.

Pendant deux heures ont été projetés douze films de Bob Cowan, Kewatin Dewdney, Clovis Durand, Al Razoutis, David Rimmer, Keith Rodan, Hugues Tremblay et Joyce Wieland.

**HAIR:** "Hair", le "tribal love-rock" qui prendra l'affiche de la Comédie-Canadienne le 22 septembre prochain, a battu tous les records de vente jamais établis à la Comédie-Canadienne, alors que la pré-vente des billets a atteint un chiffre record de 125,000 dollars.

C'est la première fois, dans l'histoire de la Comédie, qu'un spectacle atteint un chiffre aussi impressionnant de ventes, une semaine avant l'ouverture du spectacle.

**FOLKLORE:** L'ensemble folklorique Kebec, pour la pré-ouverture de son nouveau local de pratique, organise des soirées de danses folkloriques les 25, 26 et 27 septembre prochain, (au 1015 est, rue Ste-Catherine. Ces soirées ont pour thèmes: le vendredi 25, Danses internationales; le samedi 26, Danses québécoises du bon "Vieux temps"; le dimanche 27 est réservé aux amateurs de folklore balkanique.

## Horaires des théâtres

AGÈNE MAURICE-RICHARD: "Le cirque de Moscou" 20:30	PLACE DES ARTS
THEATRE DE LA POUDRIÈRE: "La puce amoureuse" ven 8h30 - Sam 6:30 et 9:30	SALLE WILFRID-PELLETIER: Ballet du XXe siècle. "Actus Tragicus" et "Vainqueurs" - 20h30
THEATRE DE QUATROIS: "L'effet des rayons gamma sur les vieux-garçons" de Zindel (adaptation de Michel Tremblay) - 20h30	THEATRE MAISONNEUVE: Orchestre de chambre McGill - 20h30
THEATRE DU RIDEAU-VERT: "La dame chez Maxim" du mardi au samedi à 20h, dimanche à 19h30.	THEATRE PORT-ROYAL: "Le Tréteau de Paris" présente "Caligula" - 20h20

## Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE		EN LANGUE ANGLAISE	
ARLEQUIN - "12 plus un"	AVENUE - "Darling Lily" 1:30 - 3:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
AUD. BRÉBEUF - Sam et dim "Kraakatoa à l'est de Java" 3h - 7h - 9:30h	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30
BÉRI - "Un Amour de Cocinelle" 1:00 - 4:30 - 8:00 - 10:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	ALPHÉTTIE - "How To Succeed With Sex" 2:30 - 4:30	

# Le pétrole et le gaz canadiens face au jeu de la politique

## 1) Les expéditions de pétrole et de gaz vers les ÉU

par PIERRE MERCIER, collaboration spéciale

M. Mercier est analyste financier à l'emploi d'une institution québécoise. Le 9 mars dernier, le Devoir publiait quelques-unes de ses considérations sur l'avenir de l'industrie canadienne du pétrole dans la perspective de la décision alors imminente du président Nixon de restreindre le volume des importations en provenance du Canada. Cette fois, M. Mercier fait l'examen des décisions politiques qui seront prises prochainement, au Canada et aux États-Unis, concernant les mouvements de pétrole et de gaz naturel à travers le continent nord-américain. Voici la première tranche de cette analyse. La deuxième paraîtra demain.

Les gouvernements américain, canadien, québécois et ontarien rendront au cours des prochains mois des décisions qui affecteront les entreprises et les consommateurs canadiens de pétrole et de gaz. Il s'agit, en résumé, des quatre grandes questions suivantes.

1. La quantité de pétrole brut canadien dont les autorités américaines acceptent l'importation.
2. La quantité de gaz naturel dont les autorités canadiennes accepteront l'exportation vers les États-Unis.
3. Le taux de profit que les transporteurs (c'est-à-dire ceux qui exploitent les pipelines) et les distributeurs canadiens de gaz naturel auront le droit de réaliser.

diens de gaz naturel auront le droit de réaliser.

4. La position plus ou moins ferme que prendra le gouvernement canadien sur les mouvements pétroliers du Québec vers l'Ontario.

Nous traiterons aujourd'hui des deux premières questions.

### 1. Les exportations de pétrole brut aux États-Unis

Cette première question a le contenu le moins canadien: elle n'intéresse en effet que les Américains et la province d'Alberta. La production de pétrole est contrôlée par des filiales de compagnies américaines, le transporteur principal est contrôlé de la même façon, les clients sont les raffineries du Mid-West américain et c'est Washington qui prendra la décision. Les producteurs indépendants de l'Alberta sont les seuls Canadiens intéressés puisque les autres provinces, produisant déjà à capacité ne seront pas affectées par la croissance de la demande. La question peut cependant intéresser d'autres provinces canadiennes dans le sens qu'un marché plus vaste incitera les explorateurs à chercher du pétrole dans de nouvelles régions; par contre, deux des régions importantes d'exploration à l'heure actuelle, les îles de l'Arctique et l'Atlantique ne comptent pas sur ce marché du Mid-West pour écouler une découverte éventuelle.

Voici donc dans quelle situation se trouve Washington: la production américaine qui satisfait près de 80% des besoins de ses raffineries sera en diminution d'ici quelques années et déjà elle opère à capacité. Les importations devront inévitablement rencontrer la demande nouvelle et remplacer la production déficiente. Parmi les pays exportateurs, le Canada a l'avantage de représenter une source sûre d'approvisionnement tandis que les producteurs d'outre-mer (Afrique, Moyen-Orient, Vénézuéla) peuvent livrer à meilleur marché. Les Américains augmenteront donc leurs importations de l'une et l'autre source selon les diverses régions des États-Unis.

Cependant cette croissance des importations se fera graduellement et seulement pour combler le déficit de la production américaine. Il ne faut pas espérer en des changements radicaux dans les règlements américains d'importation et surtout pas de changements basés sur l'argument de prix. On sait en effet que la réglementation des importations de pétrole brut aux États-Unis et les produits raffinés à un prix élevé. Malgré cela il n'y aura pas de changements brusques à cet effet de fait parce que deux groupes très puissants ne le veulent pas. Les producteurs américains indépendants, d'abord, veulent continuer de maximiser leur production. Ensuite, les grandes compagnies intégrées, bien

qu'il serait pour elles plus rentable d'importer le brut d'outre-mer (puisqu'il se vend à un prix inférieur au coût de leur propre production et parce qu'ils raffinent plus qu'ils ne produisent, ne veulent pas être dépendants des rois, généraux et sheiks du Proche et du Moyen-Orient et elles veulent maintenir un niveau élevé des prix des produits finis. Notons en passant que, si l'on parle souvent du Moyen-Orient comme exportateur aux États-Unis, ce n'est pas en raison du niveau actuel de ses exportations, qui est très faible, mais en raison de son immense surplus de capacité qui pourrait en faire un exportateur important aux États-Unis.

Le cartel des grandes compagnies intégrées semble s'affaiblir sur certains plans: plus d'impôts à payer, concurrence des indépendants qui affaiblit les prix des produits raffinés, coût de la lutte anti-pollution, exigences des gouvernements étrangers. Il est cependant assez fort pour influencer le gouvernement actuel des États-Unis.

Ainsi les Canadiens n'ont qu'à attendre les décisions de Washington qui se trouve à ce sujet dans une situation assez serrée car certains développements récents rendent plus pressée l'augmentation des importations canadiennes. Une diminution de la production en Lybie et l'impossibilité de transporter le pétrole d'Arabie par la Méditerranée (il y a eu sabotage dans le tronçon syrien du pipeline trans-arabien) ont causé une aug-

mentation des tarifs de transport maritime si bien que le pétrole d'outremer est temporairement trop cher pour que les raffineries américaines profitent de son importation. Mais surtout il y a eu, semble-t-il, mauvaise coordination entre la politique anti-pollution et la politique d'importation du pétrole: les lois anti-pollution ont en effet rendu inutilisables certains charbons et pétroles à haute teneur en soufre et plusieurs usines d'électricité doivent se tourner vers de nouvelles sources de pétrole.

Il y aura donc augmentation des exportations canadiennes de pétrole aux États-Unis mais il n'y aura pas de changement radical dans les importations du type proposé par le rapport Schultz qui demeurera sans beaucoup d'influence sur le gouvernement américain actuel. Ce rapport, bien que quelques membres de l'administration américaine y aient contribué, a été préparé par des universitaires et leurs arguments théoriques n'ont pas l'oreille de Washington qui écoute plutôt les porteurs de l'industrie.

### 2. Les exportations de gaz naturel

Le gouvernement canadien étudie actuellement quatre demandes de licences d'exportation de gaz naturel vers les États-Unis: trois demandes sont faites par des transporteurs canadiens et la quatrième par un transporteur américain.

Dans cette question le contenu canadien est plus considérable car si les producteurs de gaz naturel sont les mêmes que pour le pétrole, le contrôle américain donc, les transporteurs eux sont en majorité canadiens et, dans le gaz naturel, l'importance économique du transporteur y est plus grande que dans le pétrole.

Il s'agit pour Ottawa de décider du nombre d'années de production de gaz naturel que le Canada devrait conserver en réserve dans les champs de gaz. Cette décision prise, la question d'exportation est réglée puisque les réserves supplémentaires seront évidemment exportées aux États-Unis.

Il se pose quand même un autre problème: ces contrats d'exportation se font à des prix plus élevés que les contrats canadiens, ce qui influencera le prix des futurs contrats canadiens puisqu'il y a concurrence entre les transporteurs pour la mise sous contrat de nouveaux gisements. Les gisements deviennent rares en raison du besoin pressant qu'ont les distributeurs américains de s'approprier de nouvelles sources de gaz.

La décision d'Ottawa sera intéressante parce qu'elle reflétera sa politique économique en matière de ressources naturelles: les vendre pendant que le marché est bon ou les conserver en prévision de besoins qui au Canada pourraient augmenter à cause des mesures anti-pollution. La lutte anti-pollution pourrait inciter de grandes centrales électriques à utiliser du gaz plutôt que du charbon.

### Hervé Belzile propose

## Un comité tripartite pour canaliser l'investissement

SHERBROOKE (PC) - Le président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie a suggéré, samedi, la création d'un comité tripartite pour orienter et canaliser les investissements. Parlant au congrès de la Chambre de commerce, M. Hervé Belzile, président de l'Alliance, Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie, a déclaré: "Nous avons eu dans le passé une enquête sur et des comités de planification de tous genres, dont le BAEQ n'est qu'un exemple. C'est à un comité d'action que je pense maintenant, au domaine des investissements, puisque c'est prioritaire. "Le vrai problème, en fait, en ce qui touche les investissements, ce n'est pas tellement d'en trouver, mais de les canaliser, de les centraliser, de les orienter de façon à leur faire produire le rendement maximum compte tenu des besoins de tel secteur de l'industrie, et de telle région. "Je pense à un comité d'action auquel participeraient le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale,

les ministères provinciaux de l'industrie et du commerce, des finances et les autres ministères intéressés, et les chefs des grandes institutions financières d'épargne et de placement. "Mais si la grande priorité de l'heure au Québec est la recherche et la canalisation de nouveaux investissements propres à assurer sa croissance économique, l'établissement d'un climat propice et un vaste programme d'encouragement de l'épargne individuelle doivent également être retenus comme priorités, a-t-il dit.

### M. Decoster

Pour sortir de la stagnation économique, le Québec doit rentrer maintenant dans une phase de "frénésie de l'investissement" et il faut que disparaisse la psychose de l'assistance gouvernementale, a déclaré samedi au congrès de la Chambre de Commerce M. Robert Decoster, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. Participant à un panel sur les priorités économiques du

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES



JEAN LESAGE, C.P., C.R., I.L.D.

Le Président de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies, Monsieur W. A. Major, annonce avec plaisir l'élection de l'Honorable Jean Lesage, C.P., C.R., I.L.D., au Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies. Ex-Premier Ministre du Québec, Me Lesage fait partie de l'étude légale Lesage, Coote & Lesage de Québec. Il est administrateur d'importantes sociétés canadiennes.

## La Chambre de commerce veut savoir ce qu'on pense d'elle

de notre envoyé spécial, André Charbonneau

SHERBROOKE - La Chambre de commerce de la province de Québec effectuera une enquête dans divers milieux (notamment dans les milieux syndicaux, étudiants et journalistiques) afin de déterminer l'opinion des Québécois sur la Chambre et de mettre au point les formules susceptibles de revaloriser le mouvement auprès de l'opinion publique. L'Assemblée générale réunie en fin de semaine à Sherbrooke a en effet adopté une résolution en ce sens lors de la dernière journée de son congrès auquel participaient 99 chambres locales et 160 de leurs représentants; 85 autres participants représentant des compagnies membres-corporatifs. Au total 493 personnes étaient présentes, comme tenu des femmes, des responsables et des journalistes.

L'assemblée générale a également adopté quelque 35 autres résolutions en plus de retirer ou de modifier environ 25 des 196 résolutions qui faisaient déjà partie des politiques d'action de la Chambre. Les problèmes de la circulation et des municipalités ont notamment retenu l'attention. C'est ainsi qu'on recommanda la réglementation des moteurs, le filtre automobile obligatoire, l'installation de téléphones d'urgence sur les autoroutes, l'indication de la population des villes sur les affiches routières les annonçant, le grattage de nuit des routes gravées, une meilleure planification des budgets de voirie, des cours de conduite préventive obligatoires pour les nouveaux chauffeurs et les chauffeurs suspendus. Ainsi que l'assurance-automobile obligatoire.

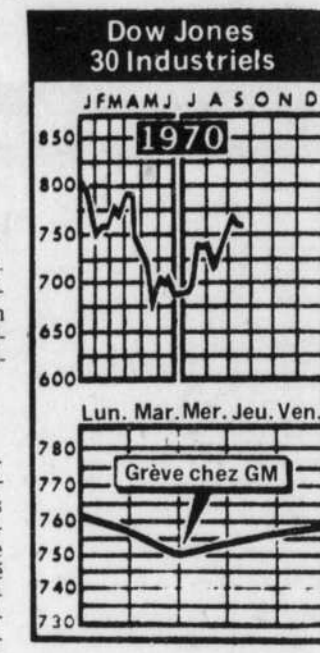
L'assemblée a également demandé au comité ad hoc de la Chambre d'étudier onze autres résolutions concernant surtout l'amélioration du réseau routier. Elle a enfin rejeté deux propositions touchant respectivement le rétablissement des demi-licences pour camion et l'étude de l'utilisation de la peinture blanche et jaune sur les routes. Sur le plan de la vie municipale, la Chambre s'inquiète plus que jamais de l'absence d'intérêt manifesté par les citoyens aux élections et aux affaires municipales. Elle a dû modifier sa politique qui depuis le congrès de 1964 demandait que les comptes publics municipaux et scolaires soient livrés à chaque payeur de taxe, à cause du faible résultat ainsi obtenu. Les chambres locales seront invitées désormais à faire de l'animation sociale dans ce domaine. La Chambre réclame en outre la fusion obligatoire des municipalités, la fixation des

élections municipales rurales le dimanche, un délai de deux semaines entre la mise en candidature et les élections, des cours d'administration municipale, l'obligation de choisir le président d'élection hors de l'administration municipale, le retrait aux municipalités du droit de taxer les permis de licence commerciale, la régionalisation des services de protection contre l'incendie, la mise à la disposition du public des immeubles scolaires et un financement plus généreux des centres culturels dynamiques.

D'autre part, la Chambre a renoncé à sa résolution demandant la standardisation des limites de vitesses de toutes les municipalités, jugeant les conditions trop différentes de l'une à l'autre. Deux résolutions en ce sens avaient été adoptées au congrès de 1959. L'assemblée générale a également demandé qu'on étudie plus à fond le problème des faillites frauduleuses et qu'on enquête sur le prix des médicaments. Elle insiste à nouveau sur l'adoption d'une carte d'identité obligatoire, et demande de porter la majorité à 18 ans, et d'exempter les vétérans et les chauffeurs des moins de 16 ans de la taxe de 8%. Elle s'attaque au problème de la pollution de l'eau et de l'air, ainsi qu'à la disparition des boisés des régions rurales.

La Chambre demande en outre l'adoption d'un symbole d'identification des produits québécois, qu'on oblige les touristes à pêcher en compagnie d'un guide, qu'on mette sur pied un comité du développement du Nord québécois, qu'on permette la fabrication domestique du vin à des fins personnelles, qu'on accorde l'assurance-chômage aux travailleurs canadiens travaillant dans les États américains limitrophes et que l'État dédommage les victimes de phénomènes naturels. Enfin l'assemblée a adopté deux résolutions visant à l'interdiction de changer d'allégeance politique sans recourir à de nouvelles élections.

Langue de travail. Telle que prévue, l'assemblée générale a rejeté une recommandation favorable à des mesures législatives pour faire du français la langue de travail. Elle n'a pas accepté également de réclamer l'abolition du sénat, le service militaire obligatoire, la confection de listes électorales permanentes, d'accorder des exemptions d'impôt aux régions marginales, de permettre la déduction des dépenses d'automobiles aux travailleurs se rendant à leur ouvrage, et de fixer le salaire des finissants des instituts technologiques au taux prévu par le salaire minimum. Dans la matinée de samedi, un panel animé par M. Philippe de Gaspé Beaubien a permis à des représentants du gouvernement, de l'industrie et des étudiants ainsi qu'au directeur de la Bourse de sous-traitance de Nancy (France) d'exposer leur point de vue sur les priorités économiques. Le trait dominant des échanges qui suivirent entre les participants fut la difficulté de trouver une solution aux trois maux qui hantent les délégués: l'indifférence du public et des jeunes en particulier pour les affaires, la montée du socialisme et la mauvaise presse des Chambres de commerce. Même si plusieurs se sont efforcés de diagnostiquer ces maux, aucune solution concrète de solution n'a rallié l'assemblée.



Transactions au ralenti. Il y eut peu d'activité cette semaine à la bourse de New York en dépit de la baisse survenue mardi par suite sans doute du déclenchement de la grève chez General Motors et de la détérioration de la situation au Moyen-Orient. Les analystes en déduisent un signe de fermeté. L'indice Dow Jones de 30 titres industriels a clôturé la semaine à 758,49, en baisse de 3,35 points par rapport à la clôture du vendredi précédent.

Il est notable à ce sujet qu'invités à choisir priorités économiques celle qu'ils jugeaient prioritaire, les congressistes n'ont pas réussi de façon décisive à isoler une d'entre elles. La plus souvent mentionnée, mettre de l'ordre dans l'administration publique, obtient en effet moins que 13% des votes, les quatre autres propositions se partageant à peu près également les 87% qui restent à l'exception peut-être des investissements publics recommandés que dans une proportion de 3%.

### la chronique de Marcel Clément

## Un regain d'intérêt pour les obligations

L'aggravation dramatique de la crise jordan-palestinienne ainsi que la grève, déclenchée la semaine dernière, dans les usines américaines de General Motors, employant au-delà de 300,000 hommes, dans les 8 usines de GM en Ontario et dans celle de Ste-Thérèse, donnant du travail à 2,400 Québécois, ont influé quelque peu sur le sentiment spéculatif à Wall Street et sur les Bourses de Montréal et de Toronto au cours de la semaine écoulée. Heureusement que maints spéculateurs se sont rappelés "qu'il ne faut jamais vendre à la nouvelle du déclenchement d'une grève", dut-elle durer longtemps. On prévoit aux E.-U. que le record de 119 jours atteint lors du dernier arrêt forcé de travail, sera dépassé cette année. Rien donc d'étonnant que plusieurs investisseurs portent plus d'attention aux obligations qu'aux valeurs boursières depuis quelques jours. Ne s'est-il pas vendu la semaine dernière \$25,000,000 d'obligations du Gouvernement du Canada et \$15,000,000 d'obligations de l'Hydro-Québec? Au cours du mois dernier, il fut offert au public souscripteur pour \$228,665,724, d'obligations, selon Wood & Gundy Valeurs Limitées, au regard de \$271,306,467 au cours du même mois l'an dernier; ce qui porte donc le total du financement de valeurs canadiennes durant les 8 premiers mois de cette année à \$3,015,251,171., à rapprocher de \$3,472,173,122, durant la même période en 1969. Le ministre des finances du Canada fera connaître ces jours-ci les modalités de la 26ième série d'obligations d'épargne du Canada. Comme les gens ont souscrit, à la série de 1969, environ \$4,000,000,000 il y a 2 mois et que l'on attend le lancement de bien des obligations provinciales, municipales et de compagnies d'ici la fin de l'année, 1970 se comparerait donc bien avec 1969.

térêt d'une quinzaine de jours, sans paiement au préalable. Selon les renseignements préliminaires, les nouvelles obligations de l'émission précitée auraient un taux d'intérêt annuel de 7.34%, si détenues jusqu'à leur échéance dans 11 ans. C'est, certes, 14 pour cent de moins que le taux record de 8% pour l'émission de 1969, d'une durée de plus de 9 ans, mais cette réduction est logique, à notre avis, vu les baisses récentes dans les taux d'intérêt des banques centrales un peu partout dans le monde ainsi que dans ceux des prêts hypothécaires et des certificats de dépôt. (Le Trust Royal vient de baisser ses taux à courts termes et, même, à longues échéances, à 7.34% au lieu de 8% pour ceux échéant dans 1 an et à 8% au lieu de 8.14% pour ceux échéant dans 3 ans). Il est indéniable que nous nous acheminons, lentement mais sûrement, vers une réduction généralisée des taux de l'intérêt, selon l'opinion exprimée dans le dernier bulletin de A.E. Ames & Co. Limited; ce qui ne peut qu'avoir d'heureuses répercussions sur les cours des obligations à longues échéances, tout comme sur celles à courts termes. Bien que les prix des obligations se comportent un peu mieux depuis quelques temps, il n'y a pas, encore, de redressements bien marqués, sauf pour certains titres privilégiés. Tout indiquait que le marché des obligations fera meilleure figure, particulièrement si les conditions économiques au pays s'améliorent le moins. Pour cela, il faudra que nos exportations continuent d'augmenter; ce qui aurait pour effet, en plus, de stimuler l'embauche au pays et d'affermir notre devise monétaire. La tendance à l'avilissement du loyer de l'argent, si elle s'accroît, permettra une plus grande circulation monétaire ainsi qu'un adoucissement des mesures restrictives du crédit, au plus grand avantage de l'économie canadienne.

### L'obligation d'épargne, placement idéal

Les caractéristiques de la prochaine émission d'obligations d'épargne ne différeront guère des précédentes. Elles comportent une garantie de premier or-

dre, soit toutes les ressources du Canada, elles sont négociables en tout temps à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru et elles sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$1,000 et \$25,000. Il va sans dire que seuls les Canadiens, peuvent y souscrire. Celui qui achèterait une obligation de \$100 et qui la conserverait jusqu'à l'échéance se trouverait à gagner un intérêt moyen de 7.81 pour cent, ce qui n'est pas à dédaigner. Des millions de Canadiens ne sont pas sans ignorer l'importance d'avoir des obligations d'épargne. Il y a 2 ans, ils en ont acheté pour plus de \$3,000,000,000 et, même, au mois d'août de cette année, il s'est vendu plus de \$4,000,000,000 d'obligations de 1969 comportant un rendement annuel moyen, à l'échéance, de 8%, en prévision évidemment d'un rendement un peu moindre pour celles de cette année. Comme, au 30 juin 1970, il y avait dans nos 8 banques à charte au-delà de \$16,010,000,000, comparativement à \$14,632,000,000 au 30 juin 1969, c'est dire que les Canadiens ont pléthore de fonds pour assurer le succès de la 26ième émission, même s'il n'y aura guère d'avantages à effectuer des conversions. Il appartient donc aux vendeurs autorisés, courtiers, banques, sociétés de fiducie, Caisses populaires, représentant de maisons de valeurs de placement, d'insister auprès des millions de déposants dans nos institutions bancaires sur le fait qu'il est avantageux pour eux de souscrire aux valeurs offertes d'autant plus qu'elles leur rapportent un intérêt plus élevé que celui que les banques leur paient sur leurs dépôts. Nous n'avons cessé de dire, dans le passé, que les obligations d'épargne du Canada constituent le meilleur placement pour le monde des épargnants et nous le disons, de nouveau, aujourd'hui. Nous réitérons, même, qu'elles constituent les seuls titres sûrs: on n'y perd jamais son argent et on peut les encassembler en tout temps, avec l'intérêt couru. A notre avis, aucune autre valeur ne mérite une telle recommandation car les cours sont alors sujets à diverses fluctuations et c'est seulement aux dates d'échéance que les détenteurs sont certains de pouvoir encassembler le plein montant versé à moins de plus-value dans certains cas.

### Baisse du loyer de l'argent à prévoir

Le lancement officiel de la 26ième émission d'obligations d'épargne du Canada n'aura lieu que le 5 octobre et la campagne durera jusqu'au 13 novembre 1970. Ainsi, celui qui achètera, à cette date, se trouvera à jour de l'in-

**CANADIAN PACIFIC INVESTMENTS LIMITED**  
AVIS DE DIVIDENDE ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE A

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 2 1/4% (47.5 cents par action) sur les actions privilégiées de 4 1/2% cumulatives, remboursables et convertibles avec droit de vote, série A, soit le versement semestriel payable le 1er novembre 1970, a été déclaré payable le 1er novembre 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 9 octobre 1970. Par ordre du Conseil. J. C. AMES, Secrétaire, Calgary, Alberta, 16 septembre 1970.

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**  
385 est, rue Sherbrooke MONTREAL

DIVIDENDE No 183 Un dividende de cinq cents et trois quarts (5 3/4) par action "A" et "B" du capital versé de cette Société a été déclaré pour le trimestre courant, payable le 29 septembre 1970, aux actionnaires inscrits le 2 octobre 1970. Par ordre du conseil d'administration Le Secrétaire GÉRARD BOYER Montréal, le 14 septembre 1970

**CASSIAR ASBESTOS CORPORATION LIMITED**  
Avis est par les présentes donné qu'un dividende intermédiaire de quinze centins (15c) par action, plus un dividende supplémentaire de cinq centins (5c) par action, sera déclaré payable en monnaie canadienne le 29 septembre 1970, aux actionnaires inscrits lors de la clôture des affaires le 2 octobre 1970. Par ordre du bureau de direction J.R. Scrimger, Assistant Secrétaire Toronto, Ontario 17 septembre 1970

### LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

#### DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

#### offre un cours sur L'ADMINISTRATION DE LA VENTE

le mardi soir, de 20 heures à 22 heures du 15 octobre au 17 décembre 1970

Le programme est le suivant:

- Principes fondamentaux du Marketing
- Élaboration d'un programme de vente
- Recrutement et sélection des vendeurs
- Formation des vendeurs
- Motivation, rémunération et direction des vendeurs.

Seuls les candidats ayant 26 ans et une bonne expérience de la vente sont admissibles au cours.

Pour obtenir le prospectus, écrire ou téléphoner au:

Service de l'Éducation des Adultes, École des Hautes Études Commerciales, 5255 avenue Decelles, Montréal (250e), P.Q. Tél.: 343-4440

# L'information

# sportive

## Les Alouettes humilient les Argonauts

TORONTO (PC) — Les Alouettes ont vaincu les Argonauts de Toronto, dimanche, par la marge d'un touché converti, soit 24-17 pour se hisser seuls en tête de la division est de la ligue Canadienne de football.

Les Alouettes ont ainsi pris une avance de deux points sur les Argonauts et les Tiger Cats de Hamilton.

Les Argonauts, jouant devant une foule de 33.135 spectateurs, ont éprouvé de la difficulté avec leurs adversaires du début à la fin du match.

Les Argonauts, avec le seul touché du premier quart, menaient par 7-6 au début du deuxième. Les Alouettes sont toutefois revenues de l'arrière pour prendre une avance de 17-7 avant le mi-temps et de 17-7 au début du troisième quart.

Le demi Dick Smith a capté deux passes de touché de huit verges de Sonny Wade pour mener l'attaque des vainqueurs. Le botteur de précision George Springate a connu une excellente journée avec trois bottés de placement et deux convertis. Wade a botté un simple.

Le meilleur chez les Argonauts fut Jim Thorpe avec deux touchés spectaculaires à la suite de passes, l'une de 75 verges et l'autre de 19. Le quart Don Jonas a converti les deux touchés et ajouté un botté de placement.

Ce match fut marqué de six interceptions. Al Phaneuf en a réussi deux tandis que Gene Gaines et Don Davis en ont obtenu une chacun pour les Alouettes. Don Sutherland et Dick Aldridge ont réussi celles des Argonauts.

Les Alouettes ont dominé dans les premiers essais avec 23 contre 19; ils ont également dominé dans les attaques au sol avec 184 verges contre 133. Ils ont de même eu la maîtrise des airs avec 307 verges contre 279 pour leurs adversaires.

Moses Denson a mené l'attaque des Alouettes au sol avec des gains de 92 verges en 15 jeux; Dave Rainey, avec 64 verges; fut le meilleur des Argonauts dans ce domaine, portant le ballon six fois.

Smith a totalisé 109 verges grâce à sept passes captées, mais ce fut Thorpe avec 114 verges pour quatre passes captées qui fut le maître de la journée dans ce domaine.

Springate a donné leurs premiers points aux Alouettes à 5:34 avec un botté de placement.

ment de 16 verges. Les Alouettes étaient partis de leur ligne de huit verges pour porter le ballon jusqu'à la ligne de huit verges des Argonauts. Denson a échappé une passe sur la ligne des buts et Springate a effectué le botté.

Les Argos sont revenus à la charge. Jonas a fait une passe à Mel Profit qui a relégué le ballon à Thorpe qui a parcouru 75 verges pour le premier majeur du match. Jonas a réussi le converti et les Argonauts menaient 7-3 après six minutes de jeu.

Denson a réussi un magnifique retour de botté de sa ligne des buts jusqu'au centre du terrain. Wade a ensuite passé à Evanshen posté à la ligne de 12 des Argonauts. Wade a ensuite atteint la ligne de huit verges, mais il a échappé le ballon et ce fut finalement un botté de placement réussi par Springate pour réduire la marge des Argonauts à 7-6.

Au début du deuxième quart, les deux équipes ont pris des chances. Wade a tenté de gagner deux verges à un troisième essai, mais il n'a pas réussi. Les Argonauts ont ensuite arrêté à la ligne d'une verge des buts. Symons n'a pu franchir la ligne des buts.

Les Alouettes se sont surpassées sur les jeux suivants. Wade a passé deux fois à Denson pour réussir ensuite une passe de 37 verges à Smith. Duncan a gagné 21 verges avec une autre passe. Jim Tomlin a commis une infraction d'obstruction sur le jeu suivant de sorte que les Alouettes se sont retrouvés sur la ligne de 17 verges des Argonauts avec un premier essai à tenter.

Denson rapprocha le ballon à deux verges des buts. Wade compléta ces jeux avec une passe à Smith pour le premier touché de son équipe. Springate a réussi le converti.

Les Alouettes prenaient alors une avance de 13-7 et ils ne devaient pas être devancés par la suite dans le match. Al Phaneuf a volé une passe destinée à Tony Moro alors que le deuxième quart prenait fin.

Une autre attaque des Argonauts est venue mourir à la ligne de 19 des Alouettes lorsque Gene Gaines a intercepté une passe. Wade a ensuite pris la situation bien en main et il a mené une attaque qui a conduit les Alouettes jusqu'à la ligne de deux verges des Argonauts, mais l'attaque s'est terminée là.

Springate a marqué les seuls points du troisième quart, un botté de placement de 41 verges.

Encore une fois les Alouettes ont mené l'attaque aux yeux

suivants, mais une interception de Sutherland écarta la menace immédiate.

Thorpe s'imaginait bien qu'il avait réussi un autre touché dans les dernières minutes du troisième quart, mais le flaqueur Tom Bland avait été puni pour une obstruction au début du jeu de sorte que ce bel effort s'est avéré vain.

Au début du quatrième quart, les Argonauts ont pénétré profondément dans la zone des Alouettes, mais ils ont dû se contenter d'un botté de placement de Jonas d'une distance de 27 verges.

On a ensuite assisté au jeu le plus étrange qu'on ait encore vu, peut-être dans le football canadien. Le botteur Dave Mann a simulé un botté, mais il a passé le ballon qui fut toutefois intercepté par Al Phaneuf à la ligne de 54 des Argonauts.

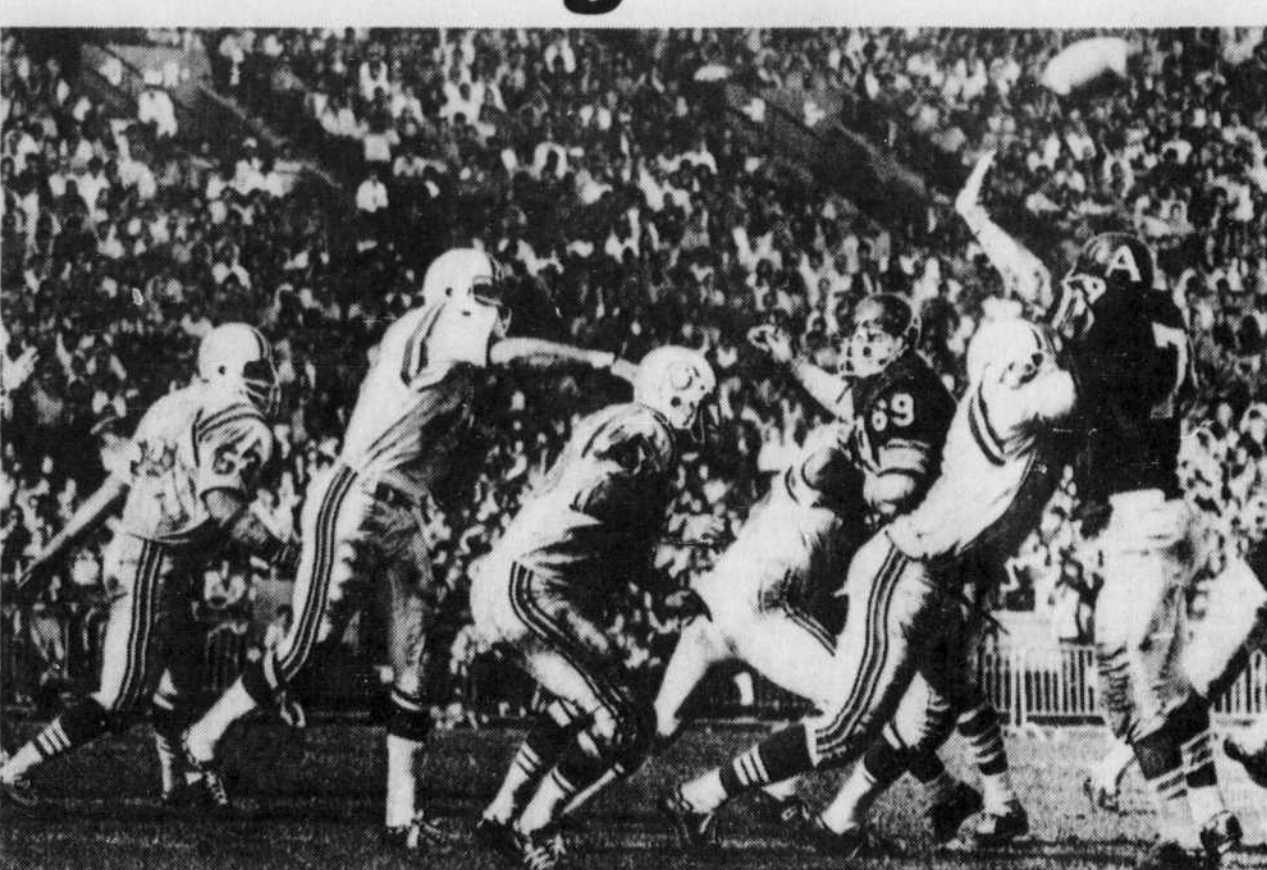
Les Alouettes ont aussitôt répliqué avec le deuxième touché de Smith et le converti de Springate. A la suite d'objections refusées par l'arbitre, le botté de dégagement fut effectué de la ligne de 55 verges des Argonauts. Trois minutes plus tard les Argonauts ont répliqué avec un botté de placement, mais Wade a mis fin au pointage avec un simple pendage que le drapeau indiquant la dernière minute de jeu était levé.

### SOMMAIRE

**Premier quart**  
Mtl — Placement 16 Springate 5:34  
Tor — Thorpe 75 Jonas passe à Profit à Thorpe, botté de Jones 5:56  
Mtl — Placement 22 Springate 8:38  
**Deuxième quart**  
Mtl — Smith 8, sur passe de Wade, botté de Springate 10:58  
**Troisième quart**  
Mtl — Placement 41, ligne de 41, Springate 10:07  
**Quatrième quart**  
Tor — Placement ligne de 27 Jonas, 0:45  
Mtl — Smith, du 8 passe de Wade, botté de Springate 9:49  
Tor — Thorpe, ligne de 19 passe de Jonas, botté de Jonas 12:38  
Mtl — Simple, ligne de 32 Wade 0:57

**Statistiques**

	Mtl	Tor
1er essais	23	19
Vges au sol	184	133
vgs dans les airs	307	279
Nette offensive	485	412
Pas. ten. -réus.	17-26	16-33
Int.-vgs	4	2
Punitions	4-51	8-70
Echappés — échap. perdus	2-0	1-0
Bottés — moyenne vges	4-41	5-42



Sonny Wade effectue ici une passe que Jim Corrigan tente désespérément de bloquer. On constate qu'il y a une grande circulation autour de lui. Les Alouettes ont disposé assez facilement des Argonauts par 24-17 pour se hisser seuls en tête de leur division.

## Clair a maintenant l'esprit à l'aise

OTTAWA (PC) — Frank Clair ne ressent plus la pression de produire un club gagnant année après année, car, en sa qualité de directeur-gérant des Rough Riders d'Ottawa, il peut prendre quelques minutes pour parler de ses 20 saisons comme instructeur en chef, d'abord à Toronto, puis à Ottawa.

"J'ai toujours désiré obtenir la confiance de mes joueurs comme instructeur, car, selon moi, c'est la première chose et 95 pour cent du succès."

Le Professeur sera l'hôte d'honneur lors d'un banquet le 22 septembre alors que l'ancien premier ministre sera le principal conférencier.

La valeur de Clair comme instructeur n'a pas toujours été reconnue en dépit de son record, mais il a toujours aimé gagner et il a réussi.

Les Argos et les Riders ont connu des succès sous sa direction, les Argos remportant la coupe Grey à deux reprises en quatre saisons et les Riders, à partir de 1956, ont toujours participé aux séries éliminatoires, en plus de remporter le championnat national en 1960, 1966 et 1969.

Clair a toujours connu des difficultés avec les amateurs et les dirigeants de clubs.

Il a abandonné les Argos à la suite d'un conflit de personnalité avec Harry Sonshine.

Nes Riders l'ont convaincu de revenir au football canadien en 1956. Il a été critiqué pour sa façon conservatrice de piloter le club et, chaque année, il y avait un club qui demandait la tête de Clair.

Il en est souvent venu aux mots avec l'ancien directeur-gérant George Terlep, mais celui-ci a finalement disparu de la circulation.

Alors qu'on a pas développé des joueurs canadiens, il était considéré à Ottawa comme un des meilleurs dans ce domaine. Il suffit de rappeler Russ Jackson et Ronnie Stewart, que Clair considère comme les deux meilleurs joueurs qu'il ait jamais dirigés, y compris les joueurs américains.

Bourses d'études

Il est devenu un des premiers, sinon le premier, à tenir des camps d'entraînement dans les collèges et à envoyer des candidats canadiens dans des universités américaines avec bourses d'études.

Clair a aussi rappelé ses difficultés en 1960 alors qu'il alignait Jackson et Ron Lancaster au poste de quart-arrière. Selon lui, la situation ne pouvait durer, "car il semblait que le mauvais quart était au jeu au mauvais temps".

Clair, qui était reconnu comme un gars toujours inquiet même avec de bons joueurs sous sa direction, a admis qu'il l'avait été en fait.

Il a toujours cru qu'il aurait dû atteindre la finale canadienne en 1959 et 1967.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE  
No. 79843  
DAME LUCIENNE TRUDEL, veuve de Louis-Philippe Arsenault.  
Demanderesse

THE FRUITGROWERS EXPRESS COMPANY & ALI, ayant son siège au 1181, Avenue Vermont, N.W. Washington D.C.  
Défendresses  
PAR ORDRE DE LA COUR:  
La Défendresse The Fruitgrowers Association of America, est par la présente enjoint de comparaître dans un délai de 30 jours (trente jours) de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et la déclaration a été laissée par elle au bureau du Prototaire de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.  
MONTREAL, le 18 septembre 1970  
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mrs. Gertrud. Gagnon et Lafeur. Avocats  
500 Place d'Armes, suite 1063  
Montréal, P.Q.  
Demandeur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE  
No. 79845  
GERMAIN VIAU, constructeur, demeurant au 12 rue Marcel, à Châteauguay, district de Beauharnois.  
Demandeur

Le défendeur LESLIE DESMOND JOHN FERENS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, le 16 septembre 1970  
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Me HARRY BLANK, 1255 University, au 400  
Montréal 110, QUE.  
Défendeur

Le Directeur régional, Services de l'Air, demande des soumissions pour les travaux suivants à l'aéroport de Montréal, Dorval, Québec. DÉBLAIEMENT ET ENLEVEMENT DE LA NEIGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, QUÉBEC. POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS COMMENÇANT LE 1er NOVEMBRE 1970.  
Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 102, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 10 octobre 1970.  
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée. Les renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec l'Agent régional des Approvisionnements, (code régional 314, 636-2302) ou avec le Gérant de l'Aéroport du Ministère des Transports, le plus près.  
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
M. Barbeau  
Directeur régional,  
Services de l'Air.

Le Directeur régional, Services de l'Air, demande des soumissions pour les travaux suivants à l'aéroport de Montréal, Dorval, Québec. DÉBLAIEMENT ET ENLEVEMENT DE LA NEIGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, QUÉBEC. POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS COMMENÇANT LE 1er NOVEMBRE 1970.  
Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 102, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 10 octobre 1970.  
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée. Les renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec l'Agent régional des Approvisionnements, (code régional 314, 636-2302) ou avec le Gérant de l'Aéroport du Ministère des Transports, le plus près.  
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
M. Barbeau  
Directeur régional,  
Services de l'Air.

Le défendeur LESLIE DESMOND JOHN FERENS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
MONTREAL, le 17 septembre 1970  
JACQUES PERRON, Régistrateur  
MRE. LAURIE DUGAS Avocat  
185 rue Notre-Dame,  
Montréal, P.Q.  
Demanderesse

## CITE DE WESTMOUNT SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et adressées au Greffier pour la fourniture de:  
Trois (3) automobiles Chevrolet 1971, deux portes seront reçues au Bureau du Greffier, Hôtel-de-Ville, Westmount 215, Québec, jusqu'à midi, mardi 29 septembre 1970.  
Les soumissions seront ouvertes au public à l'Hôtel-de-Ville à 12.15 p.m. le jour de la fermeture des soumissions.  
Les plans et formules de soumission peuvent être obtenus au Bureau de l'Acheteur à l'Hôtel-de-Ville.  
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.  
R.B. Seaman  
Greffier

## LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE BAIE-COMEAU APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire de Baie-Comeau (Saguenay), offre jusqu'à 10 heures 30 A.M., le 8 octobre 1970, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat de draperies et tentures.  
Le cahier de spécifications et les formules de soumission sont disponibles au Bureau de l'acheteur, 275, B.I. Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.  
On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

## CAHIER No. 6

A — Ecole McCORMICK — 27 locaux  
B — Ecole SAINTE-AMÉLIE — 20 locaux  
On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

## LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE BAIE-COMEAU APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire de Baie-Comeau (Saguenay), offre jusqu'à 10 heures 30 A.M., le 8 octobre 1970, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat de draperies et tentures.  
Le cahier de spécifications et les formules de soumission sont disponibles au Bureau de l'acheteur, 275, B.I. Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.  
On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

## LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE BAIE-COMEAU APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire de Baie-Comeau (Saguenay), offre jusqu'à 10 heures 30 A.M., le 8 octobre 1970, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat de draperies et tentures.  
Le cahier de spécifications et les formules de soumission sont disponibles au Bureau de l'acheteur, 275, B.I. Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.  
On est prié de ne demander que les sections qui peuvent intéresser un soumissionnaire.

## FOOTBALL

**LIGUE CANADIENNE CLASSEMENT**

	p	g	p	n	pp	pc	pts
Montréal	7	5	2	0	142	135	10
Hamilton	7	4	3	0	148	141	8
Toronto	8	4	4	0	152	184	8
Ottawa	8	3	5	0	192	167	6

**EST**

Régina	10	8	2	0	228	149	16
Vancouver	9	5	4	0	207	184	10
Calgary	10	5	5	0	188	150	10
Edmonton	10	6	5	0	155	181	8
Winnipeg	9	1	8	0	122	255	2

**OUEST**

Régina	10	8	2	0	228	149	16
Vancouver	9	5	4	0	207	184	10
Calgary	10	5	5	0	188	150	10
Edmonton	10	6	5	0	155	181	8
Winnipeg	9	1	8	0	122	255	2

**SAMEDI**

Ottawa 9, Calgary 1
---------------------

**HIER**

Montréal 23, Toronto 17
-------------------------

**LIGUE NATIONALE SAMEDI**

Chicago 24, New York (Géants) 16
----------------------------------

## INSCRITS À B.B.

**PREMIERE COURSE**  
A réclamer 6 fur \$1,750 - \$1,500

6 - Big Shoe	BOUTISE: \$1,800	3A - Royal Matter	L. Reynolds 2:1
8 - Admiral Thor	S. Hawley 3:1	4A - Good Old Dad	pas nommé 3:1
7 - Longrun	D. Beckon 4:1	2 - Harold Love	pas nommé 3:1
6 - Or Thy Life	pas nommé 6:1	1 - Tiger's Pride	M. Lapensee 4:1
9 - Ace Lad	pas nommé 8:1	7 - Cafe Hostess	M. Gibson 8:1
3 - Sky Child	M. Lapensee 8:1	5 - Almont	R. Plon 8:1
1 - Divided Sea	J. Nunes 12:1	9 - King-Whig	R. Stewart 10:1
2 - Lofly Visitor	R. Fraser 15:1	4 - Hanoi	L. Goldberg 15:1
10 - Galante	pas nommé 20:1		
4 - Will He Scoot	P. Bodington 25:1		

**DEUXIEME COURSE**  
A réclamer 1 m 70 verges \$1,500

8 - Norway House	BOUTISE: \$1,800	8 - Needles Delight	P. Whiteman 5:2
5 - Magic Circle	A. Martinez 3:1	1 - Shamot	pas nommé 3:1
7 - Turf Flash	M. Neff 4:1	1 - Sam The Bear	S. Goldsmith 4:1
4 - Pine And Dandy	L. Reynolds 6:1	7 - Flaming Legend	R. Stewart 5:1
3 - Riding High	P. Goffin 6:1	5 - Alice Set	M. Lapensee 5:1
1 - Grinwood	C. Steve 10:1	6 - Lillian Paice	L. Goldberg 8:1
2 - Trap Line	M. Lapensee 10:1	9 - Eastern Brass	E. Retamoza 12:1
7 - Field Gun	J. Santage 15:1	2 - South Park	A. Martinez 25:1

**TROISIEME COURSE**  
A réclamer 6 fur \$2,500 - \$1,750

1 - Marshall House	BOUTISE: \$1,900	3 - Blue Terrang	D. Beckon 3:1
8 - Red Rock	S. Hawley 2:1	8 - In Fizz	M. Lapensee 4:1
4 - Bond King	K. Robinson 4:1	6 - Call Foy	L. Buzit 5:1
7 - Maiden's Foxy	R. Stewart 6:1	5 - Poppy B. Good	D. Beckon 8:1
2 - Manlius	M. Gibson 8:1	1 - Genial Request	E. Retamoza 12:1
3 - Double Interest	L. Reynolds 10:1	2 - K. Jive	pas nommé 25:1
5 - Purple Moon	pas nommé 15:1		

**QUATRIEME COURSE**  
A réclamer 1 m 70 verges \$1,500

4 - Breezy Breeze	BOUTISE: \$1,900	3 - Shealard	P. Whiteman 5:2
8 - Raque Tout	M. Lapensee 5:2	8 - Blue Terrang	D. Beckon 3:1
2 - Budnik	R. Stewart 7:2	8 - In Fizz	M. Lapensee 4:1
3 - Zidas Polo	pas nommé 8:1	6 - Call Foy	L. Buzit 5:1
1 - Tu Fu	L. Reynolds 8:1	5 - Poppy B. Good	D. Beckon 8:1
7 - Single Scotch	M. Gibson 8:1	1 - Genial Request	E. Retamoza 12:1
6 - Koh I Nor	pas nommé 10:1	2 - K. Jive	pas nommé 25:1

**CINQUIEME COURSE**  
Novices 4 fur \$2,700

2 - Ricchet Kid	R. Plon 5:2	3 - Shealard	P. Whiteman 5:2
1 - Ancient Alloy	M. Lapensee 5:2	8 - Blue Terrang	D. Beckon 3:1
5 - Sweet Broonie	S. Hawley 6:1	8 - In Fizz	M. Lapensee 4:1
4 - Tim To Flirt	R. Tejada 6:1	6 - Call Foy	L. Buzit 5:1
3 - Impetuous Hog	R. Stewart 6:1	5 - Poppy B. Good	D. Beckon 8:1
7 - Little Sweetheart	J. O'Shea 10:1	1 - Genial Request	E. Retamoza 12:1
		2 - K. Jive	pas nommé 25:1

# Nos Expos sauvent la face en gagnant le 4e match 6-4

par ANDRÉ TARDIF

Un joueur des Mets de New York déclarait, ces jours derniers, que si les siens voulaient répéter leur exploit de la saison dernière et terminer au 1er rang de la section Est dans la Ligue Nationale, il leur faudrait avant tout mettre les excellents lanceurs des Cubs de Chicago hors-combat.

Trois fois de suite en fin de semaine au parc Jarry, ces mêmes artilleurs ont fait la pluie et le beau temps aux dépens de nos Expos, l'emportant 3-2 et 5-4 (en 10 manches) lors d'un double vendredi, et 8-4 samedi. Mais hier, les Montréalais en avaient assez et ont peut-être montré aux Mets comment battre les Cubs, en mettant "k.o." trois des meilleurs lanceurs de Léo Durocher, Phil Pappas, Phil Regan et Ferguson Jenkins, pour décrocher une victoire de 6-4, seulement leur 5e en 18 rencontres avec les Cubs cette saison.

Si Durocher avait eu la main heureuse vendredi en utilisant Bill Hands, un de ses débutants, pour assurer la victoire aux siens en prolongation, il ne fut pas tellement chanceux hier, en présence de 22.274 amateurs se pressant sous un magnifique soleil de fin de septembre, lorsqu'il décidait d'envoyer le Canadien Jenkins, déjà gagnant de 20 parties cette saison, dans la mêlée pour tenter d'entraîner l'offensive gagnante des Expos à la 8e manche, déclenchée contre Regan.

Par contre, les lanceurs des Expos n'ont pas tellement fait au cours de la série, mais leurs gros canons étant à tous les fins pratiques réduits à l'impuissance, ils devaient encaisser des échecs. Pas hier cependant.

En l'absence de Gene Mauch, retenu à sa chambre d'hôtel depuis deux jours par la maladie, Dick Williams, son premier adjoint, menait les siens à une victoire bien méritée, sa 3e contre un revers comme barreur.

Là où la "grosse frappe" montrealaise avait échoué en trois tentatives précédentes, elle se retrouvait en temps opportun hier. Staub y allant d'un simple opportun au cours du ralliement de quatre points de dernière heure, Bob Bailey réussissant son premier coup sûr de la série pour faire compter Jim Gosger avec le 3e point des siens, puis Ron Fairly, retenu à l'impuissance vendredi, contribuant son 3e coup sûr du match, un double opportun contre Jenkins venu relever Pappas, bon pour deux points et assurant la victoire aux siens. Gary Sutherland, venu remplacer Bobby Wine à l'arrêt-court en cette 8e, cognait un autre simple, après deux retraits et un but sur balles intentionnel à Mary Staehle, pour faire compter un point d'assurance.

Sur le double de Fairly, Durocher plaçant un protégé sur le match, mais il est peu probable qu'il ait gain de cause, l'arbitre du 1er-but Mel Steiner ayant bien suivi la balle des yeux jusque dans le coin du champ droit.

Les Expos prenaient les devants à leur tour, 3-2, à la 3e, grâce au circuit de deux points de Morton, son 2e dans les majeures, à la suite du 1er de trois "cs" par Wine, d'un simple de Sutherland et d'un long triple par Staub, qui terminait le match avec une fiche de 3 en 5.

Puis vint la 8e manche fatidique pour Morton et les Expos. Fait à noter, indiquant l'opportunisme des Cubs: ils ne laissaient que trois coureurs sur les buts, contre neuf par les Expos, qui obtenaient un "cs" de plus que leurs rivaux.

Entre les buts — Le superbe arrêt-court Bobby Wine a disputé sa 1.000e partie dans la ligue majeure samedi, se permettant le luxe d'y aller d'un de ses meilleurs performances offensives de sa carrière, récoltant trois coups sûrs en quatre apparitions officielles et comptant à deux reprises... Wine déclenchait également deux doubles-jeux, les 177e et 178e de la saison pour les Expos, d'embellie le meilleur total de la L.N. Anniversaires: Jerry Zimmerman, instructeur de l'enclos de pratique des lanceurs, 36 ans aujourd'hui; Jim Fairly, 26 ans demain; Gary Sutherland, 26 ans également, dimanche prochain... La défaite de samedi était le 36e de la saison où les Expos n'ont pu conserver une avance quelconque; au cours de leurs 49 autres revers, ils n'ont jamais été en avant... Par contre, ils ont triomphé 16 fois après avoir comblé un déficit et gagné 50 autres matches où ils n'ont jamais tiré de l'arrière... Au moins quatre porte-couleurs montrealais joueront cet hiver au Venezuela ou à Porto Rico, soit le voltigeur Boots Day, et les lanceurs Mike Wegener, Ernie McAnally (des Whips de Winnipeg) et John Strohmayer... On sait qu'en principe, un régulier des majeures n'a pas le droit de jouer dans les ligues d'hiver, mais plusieurs permissions sont accordées à des joueurs qui, pour une raison quelconque, n'ont pas pris part à une saison complète. A l'occasion d'une tournée spéciale pour sa ville, le maire Jim Stewart, de Saint-Lambert, a présenté un souvenir à Adolpho Phillips puis accompli le rite du lancer honnifique... Samedi, le maire Gilles Tremblay, de Chicoutimi, avait reçu les mêmes honneurs, le joueur honoré étant John Bobcayella, de retour sur pied après son opération de la semaine dernière... Jim Leeder, un jeune lanceur-phénomène de 16 ans, de Brockville (Onta-  
rio), vient d'accepter de se joindre à l'organisation des Expos... Un colosse de 190 livres et 6'3" découvert par le dépisteur André Praitte, Leeder se rapportera au club-école de Bradenton (Floride) le printemps prochain... Ferguson Jenkins, de Chatham, vainqueur des Expos vendredi dans la 1ère partie du programme double, vient au 2e rang parmi les joueurs canadiens ayant lancé dans les majeures quant au nombre de victoires au cours d'une carrière... Ferguson, avec une fiche de 89-67, n'est devancé que par Russ Ford (98-71), des Yankees de New York (vers 1910)... Claude Raymond, des Expos, vient au 5e rang avec une fiche de 45-46...

Un classement officieux des équipes de la section Est révélait, avant le début de la série contre les Cubs, que les Expos, la saison-elle-même commencée le 5 juin (quand les Montréalais mirent fin à une série de 11 revers d'affilée), occupaient le 3e rang sur un pied d'égalité avec les Cubs... Mais après trois défaites de suite, nos porte-couleurs, détenteurs d'une fiche de 50-52 (avant le match d'hier), sont tombés au 4e rang... Tel que promis, le président honoraire des Expos est à la partie hier... Il s'agit bien entendu de l'hon. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada... Gene Mauch sera aujourd'hui en mesure d'accompagner les siens à Pittsburgh, où ils disputeront quatre parties au nouveau stade Three Rivers, dont un programme double demain soir... Ils nous retrouveront vendredi soir pour une série de trois matches contre les Cardinals de St-Louis, celui de dimanche prochain étant le dernier de la saison 1970 à Montréal... La saison prendra fin officiellement à Philadelphie jeudi de la semaine prochaine, où les Phillies seront nos hôtes pour trois rencontres...

Les Expos montrèrent les dents à la 9e, grâce à trois simples successifs par Wine, du frappeur d'urgence Ron Brand et de Don Hahn, pour remplir les trois sans un seul retrait. Regan, autrefois surnommé le "vautour" (à cause de son élan caractéristique), s'amena alors pour disposer successivement de Mack Jones, comme frappeur de relève, Staub et Bailey, en n'accordant qu'un seul point.

Ce fut un match excitant jusqu'à la 8e manche, l'avance changeant trois fois de mains. Williams, jouant bien son rôle de successeur d'Ernie Banks chez les Cubs (Banks est en uniforme mais ne peut jouer à cause d'un genou blessé), frappait en lieu sûr pour la 12e partie d'affilée (il devait porter ce chiffre à 13 hier), fait saillant, avec le double de Santo, d'une poussée de deux points au départ.

Sur le double de Fairly, Durocher plaçant un protégé sur le match, mais il est peu probable qu'il ait gain de cause, l'arbitre du 1er-but Mel Steiner ayant bien suivi la balle des yeux jusque dans le coin du champ droit.

Les Expos prenaient les devants à leur tour, 3-2, à la 3e, grâce au circuit de deux points de Morton, son 2e dans les majeures, à la suite du 1er de trois "cs" par Wine, d'un simple de Sutherland et d'un long triple par Staub, qui terminait le match avec une fiche de 3 en 5.

Puis vint la 8e manche fatidique pour Morton et les Expos. Fait à noter, indiquant l'opportunisme des Cubs: ils ne laissaient que trois coureurs sur les buts, contre neuf par les Expos, qui obtenaient un "cs" de plus que leurs rivaux.

Entre les buts — Le superbe arrêt-court Bobby Wine a disputé sa 1.000e partie dans la ligue majeure samedi, se permettant le luxe d'y aller d'un de ses meilleurs performances offensives de sa carrière, récoltant trois coups sûrs en quatre apparitions officielles et comptant à deux reprises... Wine déclenchait également deux doubles-jeux, les 177e et 178e de la saison pour les Expos, d'embellie le meilleur total de la L.N. Anniversaires: Jerry Zimmerman, instructeur de l'enclos de pratique des lanceurs, 36 ans aujourd'hui; Jim Fairly, 26 ans demain; Gary Sutherland, 26 ans également, dimanche prochain... La défaite de samedi était le 36e de la saison où les Expos n'ont pu conserver une avance quelconque; au cours de leurs 49 autres revers, ils n'ont jamais été en avant... Par contre, ils ont triomphé 16 fois après avoir comblé un déficit et gagné 50 autres matches où ils n'ont jamais tiré de l'arrière... Au moins quatre porte-couleurs montrealais joueront cet hiver au Venezuela ou à Porto Rico, soit le voltigeur Boots Day, et les lanceurs Mike Wegener, Ernie McAnally (des Whips de Winnipeg) et John Strohmayer... On sait qu'en principe, un régulier des majeures n'a pas le droit de jouer dans les ligues d'hiver, mais plusieurs permissions sont accordées à des joueurs qui, pour une raison quelconque, n'ont pas pris part à une saison complète. A l'occasion d'une tournée spéciale pour sa ville, le maire Jim Stewart, de Saint-Lambert, a présenté un souvenir à Adolpho Phillips puis accompli le rite du lancer honnifique... Samedi, le maire Gilles Tremblay, de Chicoutimi, avait reçu les mêmes honneurs, le joueur honoré étant John Bobcayella, de retour sur pied après son opération de la semaine dernière... Jim Leeder, un jeune lanceur-phénomène de 16 ans, de Brockville (Onta-  
rio), vient d'accepter de se joindre à l'organisation des Expos... Un colosse de 190 livres et 6'3" découvert par le dépisteur André Praitte, Leeder se rapportera au club-école de Bradenton (Floride) le printemps prochain... Ferguson Jenkins, de Chatham, vainqueur des Expos vendredi dans la 1ère partie du programme double, vient au 2e rang parmi les joueurs canadiens ayant lancé dans les majeures quant au nombre de victoires au cours d'une carrière... Ferguson, avec une fiche de 89-67, n'est devancé que par Russ Ford (98-71), des Yankees de New York (vers 1910)... Claude Raymond, des Expos, vient au 5e rang avec une fiche de 45-46...

Un classement officieux des équipes de la section Est révélait, avant le début de la série contre les Cubs, que les Expos, la saison-elle-même commencée le 5 juin (quand les Montréalais mirent fin à une série de 11 revers d'affilée), occupaient le 3e rang sur un pied d'égalité avec les Cubs... Mais après trois défaites de suite, nos porte-couleurs, détenteurs d'une fiche de 50-52 (avant le match d'hier), sont tombés au 4e rang... Tel que promis, le président honoraire des Expos est à la partie hier... Il s'agit bien entendu de l'hon. Lester B. Pearson, ancien premier ministre du Canada... Gene Mauch sera aujourd'hui en mesure d'accompagner les siens à Pittsburgh, où ils disputeront quatre parties au nouveau stade Three Rivers, dont un programme double demain soir... Ils nous retrouveront vendredi soir pour une série de trois matches contre les Cardinals de St-Louis, celui de dimanche prochain étant le dernier de la saison 1970 à Montréal... La saison prendra fin officiellement à Philadelphie jeudi de la semaine prochaine, où les Phillies seront nos hôtes pour trois rencontres...

Les Expos montrèrent les dents à la 9e, grâce à trois simples successifs par Wine, du frappeur d'urgence Ron Brand et de Don Hahn, pour remplir les trois sans un seul retrait. Regan, autrefois surnommé le "vautour" (à cause de son élan caractéristique), s'amena alors pour disposer successivement de Mack Jones, comme frappeur de relève, Staub et Bailey, en n'accordant qu'un seul point.

Ce fut un match excitant jusqu'à la 8e manche, l'avance changeant trois fois de mains. Williams, jouant bien son rôle de successeur d'Ernie Banks chez les Cubs (Banks est en uniforme mais ne peut jouer à cause d'un genou blessé), frappait en lieu sûr pour la 12e partie d'affilée (il devait porter ce chiffre à 13 hier), fait saillant, avec le double de Santo, d'une poussée de deux points au départ.

Sur le double de Fairly, Durocher plaçant un protégé sur le match, mais il est peu probable qu'il ait gain de cause, l'arbitre du 1er-but Mel Steiner ayant bien suivi la balle des yeux jusque dans le coin du champ droit.

### hier

#### CHICAGO (4)

	ab	p	cs	pp
Kessinger, ac	4	0	0	0
Beckert, 2b	4	1	1	0
Williams, cg	3	1	1	0
Santo, 3b	3	0	0	0
Hickman, lb	4	1	1	1
Peppone, cc	4	1	2	1
Callison, cd	4	0	1	0
Hundley, r	3	0	0	0
Pappas, l	3	0	0	0
Regan, l	0	0	0	0
Jenkins, l	0	0	0	0
TOTAUX	32	4	6	4

#### MONTREAL (6)

	ab	p	cs	pp
Day, cc	4	0	0	0
Gosger, cg	4	1	1	0
Staub, cd	4	1	1	0
Bailey, 3b	3	1	1	1
Fairly, lb	4	2	3	2
Bateman, r	4	0	1	0
Staehle, 2b	2	0	1	1
Wine, ac	2	0	0	0
Jones, fo	1	0	0	0
Sutherland, ac	1	0	1	1
Renko, l	1	0	1	1
Fairey, fo	1	0	0	0
Reed, l	1	0	0	0
TOTAUX	33	6	11	6

Chicago 300 000 100-4  
Montréal 001 000 14x-6  
DJ: Chicago 1, Montréal 1. LSB: Chicago 3, Montréal 6. 2b: Bateman, Fairly. Circuits: Williams 42e, Hickman 32e, Renko 1er, Peppone 23e, BS: Staehle.

### Samedi

#### CHICAGO (8)

	ml	cs	pp	mb	r	
Pappas	6	1/3	6	2	2	3
Regan	P-59	1	3	3	0	0
Jenkins	2/3	2	1	1	1	0
Renko	7	5	4	4	2	6
Reed	G-54	2	1	0	0	1
D-2h09	A-22,274.					

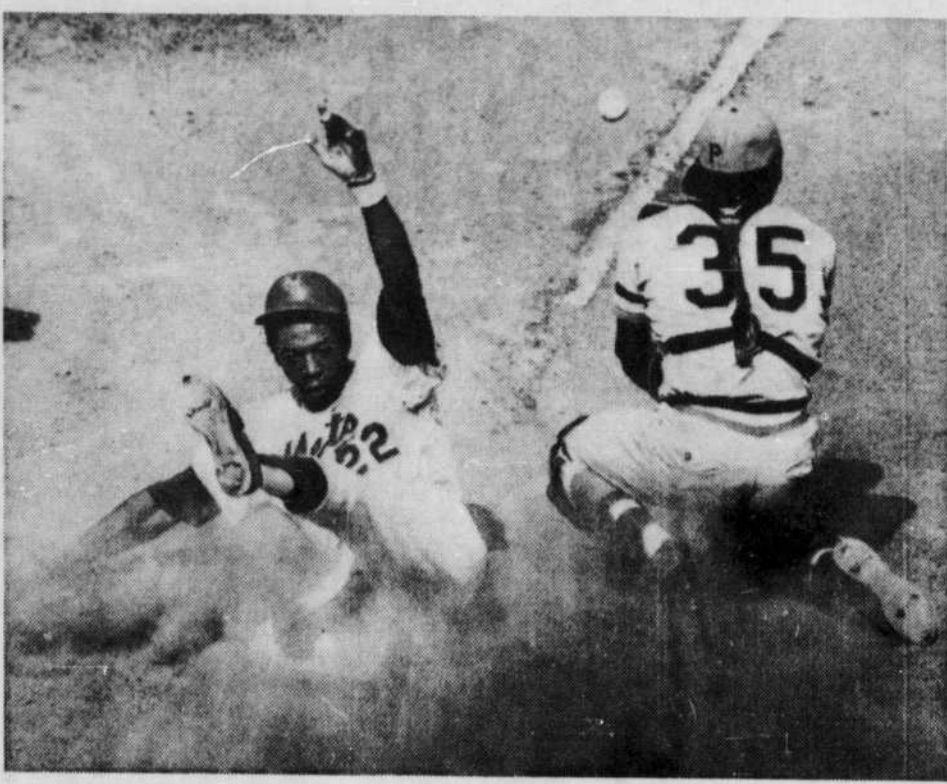
#### MONTREAL (4)

	ab	p	cs	pp
Hahn, cc	4	0	1	0
Sutherland, 2b	4	1	0	0
Jones, fo	1	0	0	1
Staub, cd	5	0	3	1
Hickman, lb	5	0	0	0
Bateman, r	4	0	1	0
Mashore, cc	4	0	1	0
Labay, 3b	4	0	0	0
Wine, ac	4	2	3	0
Morton, l	2	2	1	2
Raymond, l	0	0	0	0
Brand, fo	1	0	1	0
TOTAUX	38	4	13	4

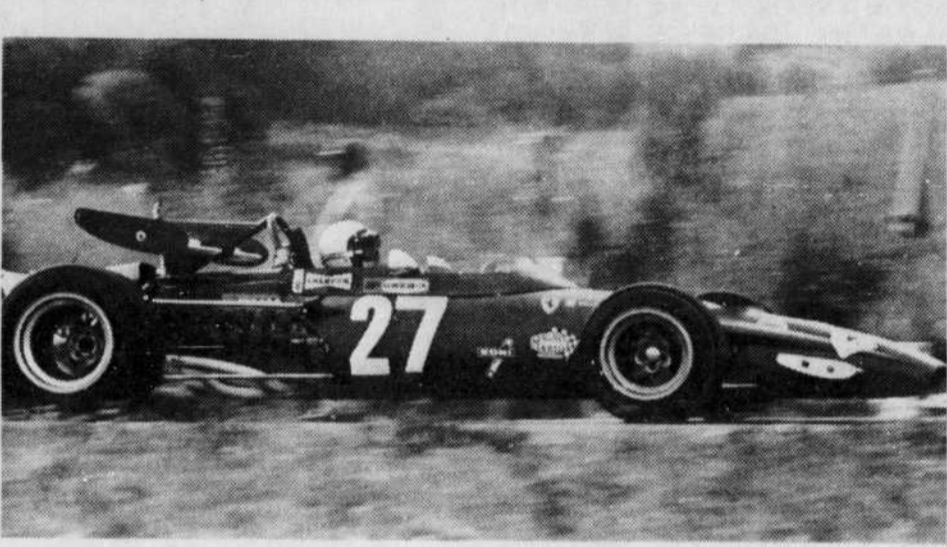
#### LANCEURS

	ml	cs	pp	mb	r				
Holtzman	G-16	1	8	13	4	0	5		
Regan	1	0	0	0	0	0	0		
Morton	P-16	1	7	2	12	8	8	1	3
Raymond	1	1/3	0	0	0	0	2	0	0
Holtzman	à lancé à 3 frappeurs en 9e.								
Partie sauvée	Regan (12).								
D-2h32	A-20,051.								

LE VOICI, NOTRE CHOUCHOU! Donn Clendenon, celui qui les amateurs de baseball montrealais n'ont jamais pardonné une tenue plus ou moins satisfaisante dans l'uniforme des Expos au début de la saison dernière, demeure quand même un excellent joueur, que les partisans de New York sont bien heureux de retrouver dans l'uniforme des Mets. Voici Clendenon à l'œuvre, alors qu'il y va d'une glissade à l'emporte-pièce au marbre, déjouant ainsi les calculs du receveur Manny Sanguillen, hier après-midi lors d'une importante victoire de 4-1 des Mets aux dépens des Pirates de Pittsburgh, au stade Shea de New York. Clendenon comptait alors le point gagnant, mais il devait frapper un circuit un peu plus tard pour rendre le triomphe des siens encore plus convaincant. (Téléphone PA)



LE VOICI, NOTRE CHOUCHOU! Donn Clendenon, celui qui les amateurs de baseball montrealais n'ont jamais pardonné une tenue plus ou moins satisfaisante dans l'uniforme des Expos au début de la saison dernière, demeure quand même un excellent joueur, que les partisans de New York sont bien heureux de retrouver dans l'uniforme des Mets. Voici Clendenon à l'œuvre, alors qu'il y va d'une glissade à l'emporte-pièce au marbre, déjouant ainsi les calculs du receveur Manny Sanguillen, hier après-midi lors d'une importante victoire de 4-1 des Mets aux dépens des Pirates de Pittsburgh, au stade Shea de New York. Clendenon comptait alors le point gagnant, mais il devait frapper un circuit un peu plus tard pour rendre le triomphe des siens encore plus convaincant. (Téléphone PA)



## Au GP du Canada hier à Mont-Tremblant... Un balayage de Ferrari

MONT-TREMBLANT (PC) Jerry Ickx, au volant d'une Ferrari italienne V12, a remporté les honneurs du Grand Prix Player's du Canada, hier après-midi au Circuit Mont-Tremblant.

Ickx a complété les 90 tours de pistes en deux heures, 21 minutes et 18.4 secondes, à une vitesse horaire de 101.27 milles.

La course, sur une distance de 238.5 milles et une piste plutôt raboteuse, s'est avérée très exigeante pour huit des 20 voitures de formule 1 ayant pris le départ. Seulement 12 d'entre elles purent la terminer.

Jerry Ickx, il s'agit d'une peste, revanche sur cette même piste où il subissait un accident il y a deux ans, assez grave pour nécessiter son hospitalisation. De plus, il décrochait sa 2e victoire d'affilée dans le GP du Canada, l'ayant emporté à Mosport l'an dernier.

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

les devants au tout début de la course, menant par 20 secondes à un certain moment. Mais sa voiture fut alors défectueuse et il dut abandonner, suspension brisée. Stewart, qui pilotait une March 7-1 jusqu'ici, s'est quand même déclaré emballé de la nouvelle invention de son directeur Ken Tyrrell, surtout de la façon dont elle distancait les autres voitures en piste.

Stewart et Ickx, le vainqueur, se sont dit d'accord quant à l'état raboteux de la piste, source de plusieurs plaintes de la part des pilotes durant toute la saison. Stewart pense que c'est ce qui a mis sa voiture en panne, tandis qu'Ickx a déclaré qu'une telle piste est très éprouvante, physiquement, pour les conducteurs.

Le Français François Severt a également dû se retirer de la compétition, la suspension de la March s'étant brisée.

Parmi les autres victimes se retrouvent l'Italien Andrea de Adamich, dont la McLaren s'arrêta tout à fait au 72e tour, et Jo Siffert, de Suisse, dont la March d'usine surchauffa au 23e tour.

George Eaton, de Toronto, le seul Canadien à participer à la course, obtenait la 9e place sur une BRM.

Eaton se prononce: Le seul Canadien à participer, dimanche, au Mont-Tremblant, au Grand Prix du Canada, George Eaton, de Toronto, a révélé que selon ses expériences antérieures sur la piste tortueuse de 2.65 milles de long, il lui fallait se qualifier neuvième sur 20 pour conserver l'espoir des grands honneurs.

Au cours de la dernière épreuve de qualification, samedi, Eaton avait négocié un tour de piste de 1.32.9 minute, s'assurant le cinquième rang dans le départ. Le champion mondial, Stewart, d'Ecosse, devait toutefois faire un peu mieux, 1.4 seconde, et enlever la position.

"Mag B.R.M. était en excellente condition, a confié

évalués à la livre, les voitures de Formule 1 du type de celles qu'on participe, dimanche, au Grand Prix du Canada, au circuit du Mont-Tremblant, sont les voitures les plus chères au monde.

Les règlements internationaux leur imposent une limite de poids de 1,000 livres, soit 600 livres de moins qu'une Volkswagen. Elles sont toutes dotées d'un moteur dix fois plus puissant que celui de la célèbre petite cocinelle: 500 chevaux.

Ainsi les commanditaires de l'équipe britannique BRM, les cosmétiques Yardley, qui avant trois voitures en compétition, dimanche, ont révélé que ces bolides coûtent en moyenne \$100,000 chacune, soit \$100 la livre.

Mais l'évaluation du coût d'une Formule 1 ne s'arrête pas là. Il faut de plus prévoir, pour chacune des voitures de l'écurie, quatre moteurs de remplacement à \$18,000 chacun. En effet, il n'est pas rare que ces moteurs sautent.

Ajoutez à cela l'entretien, le transport, le personnel sportif et mécanique, et vous aurez tout fait d'en arriver à une facture très impressionnante de \$250,000 PAR VOITURE PAR SAISON...

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

Clay Reggazzoni, coéquipier d'Ickx et vainqueur du GP d'Italie il y a deux semaines à Monza, décrochait facilement la 2e position, seulement 15.2 secondes derrière le premier pilote de Ferrari, assurant ainsi un grand triomphe à la fameuse écurie italienne.

Reggazzoni se permettait même d'établir un record pour un tour de piste, qu'il bouclait en une minute et 32.2 secondes sur 2.65 milles, soit 1.6 seconde de moins que l'ancien record établi l'an dernier par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une voiture-sport McLaren dans une épreuve de la série Canada-Américaine.

Chris Amon, de Nouvelle-Zélande, s'est classé 3e hier, sur une March britannique, une nouvelle venue dans la course des GP cette saison. Amon connaît d'ailleurs très bien la sinieuse piste de Mont-Tremblant, puisque c'est là qu'en 1964, il a décroché sa première grande victoire alors qu'il n'avait que 21 ans.

Pedro Rodriguez, du Mexique, sur BRM, a manqué d'essence au 89e tour de piste, soit l'avant-dernier, mais s'est quand même mérité la 4e place, suivi du Britannique John Surtees, au volant de sa propre voiture. Surtees a remporté le championnat mondial des conducteurs en 1964 et auparavant, était un champion pilote de motocyclettes.

Jackie Stewart, champion de l'an dernier, pilotait pour la première fois cette année une nouvelle Turell-Ford. Il prit

## BASEBALL

### HIER

#### LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	000 001 000 - 1 2 0
New York	001 200 01x - 4 7 0
Moose, Brunet 6e, Grant 8e et Sanguillen; Kosman et Grote. G	

# Fanfreluche triomphe au Derby du Québec

Fanfreluche, l'enfant chéri de l'écurie de M. J.-Louis Lévesque, s'est montrée digne de la confiance que les 12-432 spectateurs présents lui ont accordée. Tous croyaient à cette victoire qui représente le couronnement de nombreuses années d'efforts pour monsieur Lévesque qui, jusqu'ici, avait connu la défaite plus souvent qu'à son tour. Fanfreluche qui vise maintenant le titre de pouliche de l'année au Canada, a su répondre à l'appel et elle n'a éprouvé aucune difficulté à s'affirmer face à ses adversaires.

Dès l'ouverture des portes de la barrière, elle a été projetée en avant par son jockey Ron Turcotte. Twice Lucky, un protégé de Coun Smythe, qui était monté par Hugo Dittfaeh, a tenté de lui ravir la tête mais ce fut peine perdue. Dès qu'elle s'est rendu compte qu'on osait lui tenir tête, Fanfreluche a augmenté la cadence ne laissant aucune chance aux autres concurrents de prendre sa mesure. Elle a ainsi négocié la mille et un huitième en 1:50.4

Twice Lucky qui a su montrer un adversaire tenace tout au long de l'épreuve, a réussi à conserver la seconde place au fil d'arrivée. Habilement guidé par Hugo Dittfaeh, le protégé de Coun Smythe a refusé d'abandonner la partie et a lutté jusqu'au dernier instant. Mais malgré tous ses efforts dans le dernier droit, il n'a pu prendre la mesure de Fanfreluche qui, définitivement, lui est nettement supérieure.

Step in Time qui était considéré comme le pur-sang qui aurait pu causer une surprise, a quelque peu déçu en héritant de la troisième place. Monté par Dave Dennie, il a pourtant fait tout son possible pour faire la vie dure à Fanfreluche mais la classe de cette dernière était vraiment trop forte.

Kimberlite, celui qui était considéré comme le grand négligé de cette épreuve, a réussi à terminer quatrième énergiquement guidé par le jeune Wayne Green. Il se méritait ainsi les derniers argents de la bourse de \$34,955.

A la suite de cette victoire, monsieur Lévesque se voyait décerner un magnifique trophée par l'honorable Hugues Lapointe, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Ce dernier était accompagné dans le cercle du vainqueur par messieurs Paul Dansereau, président du conseil d'administration de Blue Bonnets, S. J.



Fanfreluche apparaît ici en pleine action. Le cheval de M. Jean-Louis Lévesque est sorti vainqueur de cette épreuve riche en bourse et en émotions pour les spectateurs.

Langill, président du Mt-Royal Jockey Club, et Raymond Lemay, président de Blue Bonnets.

Ce dernier triomphe permettait également à Fanfreluche d'être invitée à participer au handicap Benson & Hedges qui sera disputé le 12 octobre prochain à Toronto. L'invitation était transmise à monsieur Lévesque par M. Oscar Priemeau, vice-président des ventes pour la maison Benson & Hedges.

Le talentueux jockey Ron Turcotte a donc réalisé son rêve en triomphant dans la plus prestigieuse épreuve de courses au galop à être présentée au Québec.

Après avoir compté jusqu'à une minute 42 de retard à la troisième marque, le volier australien Gretel II a battu son rival américain Intrepid hier, et a ainsi égalisé à une victoire partout dans la coupe de l'Amérique.

Le 12-mètres australien, qui avait été devancé de 5 minutes 52 mardi dernier, a cette fois et à la surprise générale, franchi la ligne avec une minute et 7 secondes d'avance après les

24.3 milles du parcours, couvert au large de Newport par beau temps, une visibilité excellente et une brise de 6 à 8 noeuds.

Le résultat n'est toutefois encore qu'officiel car, comme dans la première course, les deux bateaux ont déposé une protestation consécutive aux manœuvres de départ. Une alerte (fausse) à la mine, qui provoqua un important mouvement de garde-côtes parmi la flottille de spectateurs, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Intrepid, dont le tacticien Steve Van Byck, piqué au visage par une abeille, fut évacué par hélicoptère avant le départ, augmenta progressivement son avance jusqu'à la troisième marque où le volier, barré par Bill Ficker, passa avec un avantage de 1'42". Cependant, dans le deuxième bord au près, Jim Hardy, le skipper australien, reprit 30 secondes au bateau américain qu'il dépassa dans le bord de vent arrière, grâce à un travail plus efficace au "spinnaker".

Les écarts aux différentes marques furent les suivants: 42 secondes pour Intrepid après 4.5 milles au près, 1'09" pour Intrepid après 3.1 milles au large, 1'12 pour Intrepid après 4.5 milles au près, 50 secondes pour Gretel II après 4.5 milles de vent arrière, et 1'17" pour Gretel II après les 4.5 derniers milles à l'alerte.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

## Bruce Devlin rafle tout

PORTMARNOCK, Irlande (P.A.) — Bruce Devlin, un Australien qui a laissé le métier de plombier pour devenir golfeur professionnel, a remporté le riche tournoi de golf Alcan avec une confortable avance de sept coups sur son plus proche rival, Bob Rosburg d'Afrique du Sud.

Devlin, maintenant un résident des États-Unis, a joué une brillante ronde finale de 68, quatre coups sous la normale, sur le difficile parcours de club Portmarnock, long de 7,117 verges.

Sa victoire lui a valu une bourse de \$85,000 pour son compte de 278 en 72 trous.

Il s'agissait là de la troisième victoire de Devlin cette saison. Il a également remporté l'Omni-Bob Hope et l'Omni-Bob de Cleveland. Jusqu'à maintenant le total de ses bourses, cette année, se chiffre à \$163,000.

Devlin, le meneur du début à la fin du tournoi, détenait une priorité de trois coups avant la dernière ronde qui lui a permis de distancer pour de bon ses adversaires.

Le vainqueur a réussi des oiseaux consécutifs aux cinquième et sixième trous et il a pris une avance insurmontable avec des pots bons pour des oiseaux aux 10 et 11e trous.

Devlin, maintenant un résident des États-Unis, a joué une brillante ronde finale de 68, quatre coups sous la normale, sur le difficile parcours de club Portmarnock, long de 7,117 verges.

Sa victoire lui a valu une bourse de \$85,000 pour son compte de 278 en 72 trous.

Il s'agissait là de la troisième victoire de Devlin cette saison. Il a également remporté l'Omni-Bob Hope et l'Omni-Bob de Cleveland. Jusqu'à maintenant le total de ses bourses, cette année, se chiffre à \$163,000.



À la suite de la victoire de Fanfreluche, M. J.-Louis Lévesque reçoit le trophée des mains de l'honorable Hugues Lapointe, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

## Gretel II a battu Intrepid

Après avoir compté jusqu'à une minute 42 de retard à la troisième marque, le volier australien Gretel II a battu son rival américain Intrepid hier, et a ainsi égalisé à une victoire partout dans la coupe de l'Amérique.

Le 12-mètres australien, qui avait été devancé de 5 minutes 52 mardi dernier, a cette fois et à la surprise générale, franchi la ligne avec une minute et 7 secondes d'avance après les

24.3 milles du parcours, couvert au large de Newport par beau temps, une visibilité excellente et une brise de 6 à 8 noeuds.

Intrepid, dont le tacticien Steve Van Byck, piqué au visage par une abeille, fut évacué par hélicoptère avant le départ, augmenta progressivement son avance jusqu'à la troisième marque où le volier, barré par Bill Ficker, passa avec un avantage de 1'42".

Cependant, dans le deuxième bord au près, Jim Hardy, le skipper australien, reprit 30 secondes au bateau américain qu'il dépassa dans le bord de vent arrière, grâce à un travail plus efficace au "spinnaker".

Les écarts aux différentes marques furent les suivants: 42 secondes pour Intrepid après 4.5 milles au près, 1'09" pour Intrepid après 3.1 milles au large, 1'12 pour Intrepid après 4.5 milles au près, 50 secondes pour Gretel II après 4.5 milles de vent arrière, et 1'17" pour Gretel II après les 4.5 derniers milles à l'alerte.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

## Les Eskimos triomphent

WINNIPEG (P.C.) — Les Eskimos d'Edmonton ont tout d'abord laissé les Blue Bombers de Winnipeg marquer un touché au début du match pour ensuite se rallier et remporter une victoire de 33-15 devant une foule de 16,500 spectateurs à Winnipeg.

Cette victoire a donné aux Eskimos huit points et la quatrième place dans la Conférence de l'ouest tandis que les Bombers se sont ancrés plus profondément dans la cave du classement avec une seule victoire en neuf matches.

Terry Swann a tout d'abord assumé les Bombers avec son touché, mais ce fut ensuite l'attaque des Eskimos qui a dominé.

Une mine flottante, probablement oubliée de la deuxième guerre mondiale et approchant les lieux de la coupe de l'Amérique au large de Newport, survint avant le départ donné avec près de deux heures de retard, de par la faiblesse et l'instabilité du vent. Mais l'engin n'était qu'une vieille bouée à la dérive.

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

**A VENDRE**  
Magnifique bateau de 25', classe Viking, moteur à l'intérieur 4 cylindres. Gray Marine, fonctionnelle parfait, voiture complète. Fabrication "Ratsey". Prix demandé \$2,800. Tél.: après 17 heures 935-1549 22-9-70

**ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE**  
Particulier: doit vendre collection meubles authentiques, tous plus de 100 ans. Prix raisonnables; armoires, tables, chaises, commodes, encoignures, rouets, berçantes, coffres, etc. Tél.: 671-0558. 28-9-70

**ANTIQUITES A VENDRE**  
ENCAN: Kogan Antiques, 15 septembre au 15 octobre, authentiques meubles canadiens en pin, choix de porcelaine et verrerie antiques. Route 2, Berthierville. 836-3806, lundi au dimanche inclus. 12-10-70

**AUTO A VENDRE**  
PEUGEOT 404, 1969, automatique, toit ouvrant, excellente condition. Tél. 684-7181 23-9-70

**CHALET A VENDRE**  
Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$15,900, terrain compris: \$98,500 par mois. Tél. 731-3501 J.N.O.

**LAC MASKINONGE \$3,500**, coltage 2 étages sur grand emplacement; 6 pièces meubles nouvelle décoration, incluant veranda grillagée, à 100' du lac et plage sablonneuse, route privée. Tél: 626-7144 22-9-70

**CHAMBRE A LOUER**  
Grande chambre pour professeur ou étudiant près Université de Montréal. Tél: 273-1978 24-9-70

**HOMMES DEMANDES**  
**OFFRE D'EMPLOI**  
MAISON NOTRE-DAME DES ÉRABLES BRIGHAM (Brôme) Qué.

**ÉDUCATEURS**  
Pour centre de formation d'adolescents mentalement handicapés.  
**EXIGENCE:**  
Avoir au moins complété un 11e année.  
Toute expérience pertinente à l'emploi sera considérée.

**SALAIRE:**  
Échelle du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social et selon l'expérience des candidats.  
S'adresser immédiatement à:  
Mlle C. Lafortune,  
Directrice de Vie de Groupe,  
Le jour: 9 a.m. à 5 p.m. Brigham 263-3545 22-9-70

# Le Canadien doit diviser

Le Canadien sera-t-il encore frappé de la même paralysie contre les équipes dites de l'expansion? Il est permis de se poser la question à la suite des matches disputés en fin de semaine avec les Flyers de Philadelphie.

Samedi soir, Claude Ruel a multiplié les expériences avec ses ligues offensives et défensives, mais avec difficulté que son équipe a vaincu les Flyers de Philadelphie au compte de 3-2.

Hier après-midi au Colisée de Québec, les Flyers ont pris leur revanche en disposant des Canadiens, cette fois au compte de 4-2. Pourtant les Flyers n'ont pas connu une semaine complète d'entraînement.

D'autre part, le club ferme des Canadiens, les Voyageurs ont baissé pavillon par 4-1, samedi soir, mais ils se sont repris hier après-midi à Québec en disposant des As au compte de 3-1 grâce à la brillante tenue de leurs deux jeunes gardiens.

Chez les Canadiens, la présence de Claude Larose devrait toutefois se faire sentir. Il l'a prouvé hors de tout doute en utilisant sa robustesse et même ses poings contre Gary Peters qu'il a malmené.

Il s'agissait évidemment des deux premiers matches hors-concours de la saison, mais il est évident que l'offensive des Canadiens a manqué de cohésion. Encore quelques semaines d'entraînement seront les bienvenues pour permettre à Claude Ruel de former des lignes productives.

Les vétérans n'ont pas encore atteint leur véritable conditionnement, mais la tenue de Jean-Claude Tremblay assure pour la nouvelle saison.

Chez les Voyageurs, le professeur Caron a bien du pain sur la planche devant lui. Ses Voyageurs n'ont donné aucun signe d'une équi-

pe championne à leur premier match de samedi soir. Bien des ajustements restent à faire. Il est évident que le surplus de joueurs en provenance des Canadiens comblera bien des lacunes.

**Ligue nationale**  
**Sommaire de Samedi**  
**1ère période**  
1 - Canadiens: Lemaire, J.-C. Tremblay, Rochefort, 14:53  
2 - Philadelphie: Sutherland, Swarbrick, Johnson, 19:37  
Pen.: Collins 19:18.

**2e période**  
Aucun but.  
Pen.: Pleau 6:46, Larose 9:16, Lesuk 9:16.

**3e période**  
3 - Canadiens: Ferguson, Pleau, 2:15  
4 - Canadiens: J.-C. Tremblay, Redmond, Mahovich, 9:14  
5 - Philadelphie: Bernier, Johnson, 17:56  
Pen.: Watson 2:39, Larose (majeure) 7:32, Lapointe (majeure) 7:32, Gary Peters (majeure) 7:32, Favell (majeure) 7:32, puniton punie par Brent Hughes, Morrison 8:32, Harper 9:54, Ferguson (deux mineurs) 13:07, Nolet 13:07, Harper 16:17, Lesuk 16:17.  
Lancers: par Philadelphie 22, par Canadiens 36.

**Sommaire de Samedi**  
**1ère période**  
Aucun but.  
Punitons: Saleski (mineure et majeure) 1:23, Paradise, deux mineurs 1:23, Boutin 2:23, Lavender 9:04, Kerwood 11:23, Pelletier 14:19.

**2e période**  
1 - Québec: Cunningham, MacSveyn, Schultz, 3:34  
2 - Québec: Mair, Clément, Saleski, 6:18  
3 - Québec: Kelly, Pelletier, Clément, 10:22  
4 - Voyageurs: Scammell, Delporte, Poirier, 11:04  
Pen.: Lavender 5:27, Dufour 15:55.

**3e période**  
5 - Québec: Gaudette, Kerwood, Dufour, 14:44  
Pen.: Brossard (majeure) 5:07, Busniuk (majeure) 5:07, Paradise 5:27, Keith Wright (majeure) 6:56, Hyndman (majeure) 6:56, Schultz 15:12.  
Lancers: par les As 19, par les Voyageurs 34.

**COMPTABLES AGRÉÉS**

**BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
RICHARD PERROU, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
ROLAND PROVOST, C.A.  
235 ouest, Boul. St-Joseph  
274-6513

**Duval, Buteau & Cie**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

**THORNE, GUNN & CIE**  
Comptables agréés  
R.J.P. Daviau, C.A.  
D. Adams, C.A.  
D.M. Long, C.A.  
H.J. Garboza, C.A.  
P. Gouveau, C.A.  
L. Gilles Levesque, C.A.  
L.I. Groves, C.A.  
L.L. Charest, C.A.  
R.M. White, C.A.  
R.B. Savine, C.A.  
S. Folan, C.A.

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
LUCIEN D. VIAU, C.A.  
H. LUCIEN ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADILON, C.A.  
ARMAND N. VIAU, C.A.  
J. SERGE GERVAIS, C.A.  
WAGUIM BOULOS, C.A.  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 835-4194

**Lucien P. Bélair, Côté, Lacroix et Associés**  
Comptables Agréés.  
Maurice Samson, C.A.  
Jean Lacroix, C.A.  
Delord Huvot, C.A.  
Clément Roussin, C.A.  
Vianney Forget, C.A.  
Pierre Barry, C.A.  
Adrien Côté, C.A.  
Gilles Lévesque, C.A.  
Roland Truchon, C.A.  
Émile Mallette, C.A.  
Robert Gagné, C.A.  
Pierre Pharaud, C.A.  
Pierre Vermette, C.A.  
Martha Gauthier, C.A.  
Gilles Beaudou, C.A.  
Réjean Myre, C.A.  
Jacques Piquet, C.A.  
Émilien Malenfant, C.A.  
Louis Gravel, C.A.  
Jean-Paul Dionne, C.A.  
François Dubé, C.A.

**Lucien P. Bélair, C.A.**  
Lionel Roussin, C.A.  
Raymond Fortin, C.A.  
Benoit Sylvain, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Couillard, C.A.  
F. Yves Ducharme, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Paul A. Michaud, C.A.  
Jean-Paul Barbeau, C.A.  
Émilien Gauthier, C.A.  
Noël Auger, C.A.  
Jean Faveau, C.A.  
Richard Jean, C.A.  
Clément Duchéne, C.A.  
Gérard Trudeau, C.A.  
Gilles Molson, C.A.  
Jacques Dorion, C.A.  
Yves Lamothe, C.A.  
Marius Pinault, C.A.

**Jean Côté, C.A.**  
Hensley Bourgeois, C.A.  
Albert Gagneau, C.A.  
Pierre Lesage, C.A.  
Pierre Chauvin, C.A.  
Gilles Truchon, C.A.  
Marcel Marier, C.A.  
Bernard Larocque, C.A.  
Denis Schmuut, C.A.  
Pierre David, C.A.  
Jean-Paul Boyer, C.A.  
André Lesage, C.A.  
Gérald Mongeau, C.A.  
Roland Lévesque, C.A.  
Yves Beaulieu, C.A.  
Jacques Proulx, C.A.  
Clément Lussier, C.A.  
Jean Hays, C.A.  
Denis Trudel, C.A.  
Gaston Oshguy, C.A.  
Maurice Sénéchal, C.A.

**Lucien P. Bélair, C.A.**  
Géorgie Bellevance, C.A., Syndic

**MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI**  
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

## Me Alan Eagleson fait volte-face

TORONTO (P.C.) — Me Alan Eagleson, 36 ans, l'avocat de Toronto qui a contribué à l'amélioration du sort des vedettes de la ligue Nationale de hockey, déclare maintenant que certains hockeyeurs exigent trop d'argent pour signer leur contrat.

Il admet, même sans se prévaloir des qualités du ministre des finances, M. Benson, que certains joueurs aient perdu le sens des proportions.

"L'opinion publique, tout d'abord en notre faveur, pense maintenant pour l'autre camp", affirme Me Eagleson qui fut le grand instigateur de l'Association des joueurs il y a trois ans.

Quelques demandes de salaires sont réellement exagérées. C'est ainsi que l'un des clients de Me Eagleson, le gardien Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago, réclame \$50,000 soit une augmentation de 230%.

"D'autres hockeyeurs tels que Dave Keon sont encore plus exigeants. Keon demanderait même \$125,000, une augmentation de 300%. Quant à Derek Sanderson, il exige \$70,000, soit une augmentation de 230%.

Eagleson ne représente pas tous les hockeyeurs de la ligue Nationale, même s'il est l'avocat de l'Association. Il compte, toutefois dans sa clientèle, outre les joueurs nommés plus haut, Bobby Orr, Mike Walton, Norm Ullman, Gary Unger, Bob Pulford et Dave Tallon, une recrue engagée par les Canucks de Vancouver, la nouvelle franchise de la LNH.

Eagleson explique de quel façon il a réglé le cas de Tony Esposito lorsque ce dernier a demandé \$50,000: "Je

lui ai dit que pour un gardien d'une année d'expérience dans la ligue Nationale, c'était beaucoup, même trop. C'est vrai que le fait d'avoir remporté la trophée Vezina lui mérite une augmentation importante, mais qu'il ne devait pas oublier sa qualité de recrue et y a seulement une saison".

Selon Eagleson, l'offre des Hawks était tellement désirable que l'on a décidé de négocier le contrat en partant de \$50,000, quitte à faire des concessions et à étudier des clauses de boni comme compensations.

Eagleson remarque que 90% des joueurs ont signé leur contrat même si les journaux coiffent leurs pages sportives de titres sensationnels sur les demandes des recruteurs.

Eagleson admet que la moyenne d'augmentation des salaires a été considérable ces trois dernières années, mais que certains hockeyeurs ne reçoivent encore que le minimum de \$10,000 par saison.

## Knudson gagne à Robinson

ROBINSON, ILL. (P.A.) — Le golfeur professionnel canadien, George Knudson, de Toronto, a remporté, hier, l'Omni-Bob, un tournoi de 111 joueurs, doté d'une bourse de \$100,000.

Il s'agissait pour Knudson de son tournoi le plus enrichissant qu'il ait gagné dans toute sa carrière.

Il a fallu un quatrième trou supplémentaire pour décider du vainqueur. Il a eu raison du champion du tournoi des Maitres de 1969, George Archer.

# Les libéraux fédéraux tentent de relever le défi de la participation

par Jean-Luc Duguay

Une centaine de sympathisants du Parti libéral du Canada (Québec) ont voulu relever le "défi" de la participation aux politiques gouvernementales en se mettant à l'écoute, samedi, des "grands problèmes de l'heure".

La première réunion du Conseil métropolitain de Montréal — c'est le nom de la nouvelle structure — a satisfait dans l'ensemble les organisateurs qui entendent garder, en améliorant, cette formule sans précédent dans l'histoire du parti libéral et des formations politiques dites traditionnelles.

Rassemblés pendant toute la journée au collège Maisonneuve, les sympathisants libéraux et 14 de leurs quelque 25 députés de la région ont

discuté avec des experts, de façon informelle, de la question des drogues, de l'habitation, du développement économique de la métropole et de l'avenir du port de Montréal.

Cette première rencontre ont convenu les organisateurs, était bien plus une séance d'information qu'une expérience de participation proprement dite. Les questions étaient en effet plus nombreuses que les opinions.

Bien que le Conseil métropolitain ait été créé il y a moins d'un mois, le projet d'une structure qui donnerait aux partisans libéraux une voix officielle au niveau national remonte à plusieurs années. La nomination récente de M. Jean-Paul Lefebvre, ancien député libéral à Québec à la direction du

PLC (Q) a hâté la réalisation du projet.

Un organisateur a révélé que le projet avait été plutôt froidement accueilli par certains organisateurs libéraux d'Ottawa qui craignent qu'en ouvrant le parti à la contestation, les militants québécois ne détruisent l'image qu'ils veulent en créer.

"La machine électorale libérale marche bien, mais tout est à faire dans le domaine de l'éducation politique. C'est le défi de Lefebvre", a dit l'un des promoteurs du Conseil métropolitain.

Seuls les présidents et secrétaires des associations libérales de comités avaient été invités à la réunion de samedi "pour ne pas partir trop vite". Mais on espère éventuellement élargir la participation et on se demande même s'il ne conviendrait pas d'inviter le grand public.

Les dirigeants libéraux du Québec se disent prêts, en tout cas, à inviter des groupements de gauche, tels les comités de citoyens, "même si c'est pour se faire engueuler". Dans l'ensemble, la première réunion a été calme et dénuée de toute connotation trop ouvertement partisane.

Parmi les experts qui ont répondu à l'invitation du Conseil métropolitain, il y avait MM. André Raynaud et Fernand

## Une mise en garde de Pelletier

### Il faut distinguer entre problèmes prioritaires et sujets d'actualité

S'il veut éviter la complexité d'une exploitation électorale, un parti politique ne doit pas utiliser l'actualité comme un paravent pour masquer la réalité, une sorte de cache-misère de l'état social.

Dans une allocution qu'il a prononcée samedi, lors de la première réunion du conseil métropolitain du Parti libéral du Canada (Québec), M. Gérard Pelletier, a voulu mettre en garde les militants de son parti contre une tendance à surestimer les "sujets brûlants de l'actualité".

"Susciter un débat politique sur des questions brûlantes n'est plus aujourd'hui un signe de courage politique. A l'extrême, ce peut être même une manœuvre pour calmer les esprits, en tirant en longueur la patience de ceux qui attendent une

solution à des problèmes qui, pour eux, sont vitaux."

L'actualité n'est pas toujours un bon critère pour établir des priorités, explique le secrétaire d'Etat dans le cabinet Trudeau, car "il y a dans notre société des injustices qui n'ont pas la chance d'être spectaculaires et qui ne font pas la manchette des journaux".

La discussion sur "les grandes questions de l'heure" peut facilement tourner à la démagogie et masquer la réalité.

"Je me demande jusqu'à quel point la recherche d'un monopole des questions sur le chômage, la pauvreté et les taudis peut profiter en fin de compte à ceux qui n'ont pas de travail et qui habitent des logements insalubres.

"Il y a une exploitation des pauvres dont on parle peu, et c'est l'exploitation électorale."

Selon M. Pelletier, il pourrait être utile de faire une distinction entre "les réalités de l'époque" et "les sujets d'actualité".

"L'actualité n'est qu'une parenthèse de l'histoire, c'est la partie visible de l'iceberg. Un parti politique doit tenir compte de l'actualité, mais sans pour autant s'y soumettre. C'est encore plus vrai pour le parti qui détient le pouvoir, car le "sujet brûlant d'actualité" peut facilement être utilisé comme un paravent pour masquer la réalité, une sorte de cache-misère de l'état social."

(On trouvera à la page 5 le texte intégral de l'allocution de M. Pelletier.)

## Pas de participation sans dialogue et effort d'information

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Manque général d'information et de dialogue, telle est la grande conclusion qui ressort de la première rencontre du Conseil métropolitain des libéraux fédéraux tenue hier à Québec.

Et à défaut, justement, d'information et de dialogue préalables, cette réunion, à laquelle participaient à peine une cinquantaine de dirigeants des associations libérales de six comités de la région, n'a remporté qu'un succès fort mitigé.

Elle a au moins contribué, disent les organisateurs, à donner un certain nombre d'informations aux participants, et c'est là le premier but de cette formule nouvelle de rencontres imaginée par le directeur du parti libéral fédéral au Québec, M. Jean-Paul Lefebvre. Quant à l'animation et à la participation véritables, estiment-ils, elles viendront après une certaine période de rodage.

Cette première expérience était limitée aux seuls dirigeants libéraux des comités, invités pour la première fois, au niveau de la région, à faire autre chose que de l'organisation électorale. Mais l'on se propose d'élargir les cadres et d'inviter aux réunions ultérieures des gens du milieu concernés directement par les sujets en discussion.

Tout comme à Montréal, la veille, les dirigeants libéraux ont discuté brièvement de quatre sujets, mais à propos desquels ils n'avaient reçu aucune information précise préalable, sauf celle qu'ils pouvaient avoir acquise d'eux-mêmes. Aussi les discussions sont-elles en général restées au niveau des impressions, de telle sorte que les vœux... pieux émis par l'assemblée plénière devront faire l'objet d'études plus approfondies avant d'être acheminées aux divers organismes du parti.

Quoi qu'il en soit, les participants se sont dits fort intéressés par la nouvelle formule, et ils ont convenu de se réunir à nouveau le dimanche 8 novembre, peu avant le congrès national du parti. Deux sujets seulement, au lieu de quatre comme hier, seront à l'étude, et il est possible que des non-libéraux y soient invités. L'on pourra alors, semble-t-il, faire une évaluation plus juste de l'utilité de ces Conseils métropolitains et de l'orientation à leur imprimer.

Explicitant la formule de participation, le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a dit que la réalité nouvelle qu'est la région n'est pas encore couverte par des structures adéquates et que l'on commence à peine à en mettre sur pied. Cette nouvelle réalité doit rejoindre les partis politiques. C'est en ce sens que la Fédération libérale du Canada (Québec) a pensé aux Conseils métropolitains, conçus comme un forum pour l'étude des problèmes régionaux et la recherche de solutions.

Des conseils régionaux seront aussi mis sur pied à travers le Québec, et M. Lefebvre était justement en Abitibi hier pour explorer le projet avec les dirigeants libéraux de la région.

Ces conseils ne remplacent pas les associations de comités. Ils se veulent souples, c'est-à-dire qu'ils se construiront au fur et à mesure qu'ils cerneront les besoins régionaux; ils se veulent ouverts à tous les citoyens et non aux seuls militants; ils veulent fournir de l'information, susciter une prise de conscience et la discussion publiques, et enfin rechercher des solutions valables à soumettre au parti et, le cas échéant, au gouvernement.

M. Marchand a dit encore que la FLC (Québec) ne doit pas se placer sur la défensive, ni demeurer en marge des mouvements de contestation. Elle doit plutôt rester près des problèmes concrets et ne pas craindre de remettre en cause les politiques du parti.

Au sujet du chômage, les participants ont convenu qu'ils manquaient d'information et suggéré la mise sur pied de kiosques d'information et de mécanismes de consultation.

Concernant le port de Québec, ils souhaitent la création d'un conseil supérieur au sein duquel la population aurait droit de regard.

Relativement à la fiscalité, l'assemblée a suggéré qu'il n'y ait qu'un seul système de taxation au Canada.

Quant à l'habitation, enfin, l'on demande que les immeubles rénovés ou restaurés ne fassent pas l'objet d'une taxation accrue.

Tous ces vœux seront transmis aux associations de comités et, éventuellement, aux congrès du parti libéral fédéral.

## La publicité doit faire appel à l'intelligence

SHERBROOKE (Le Devoir) — Les femmes des congressistes de la Chambre de commerce du Québec ont travaillé "sérieusement" en étudiant le rôle de la collectivité face à l'inflation.

Divisées en ateliers de travail pour examiner ce que le manufacturier, le fabricant, le détaillant et des organismes de consommateurs pourraient faire pour enrayer l'inflation, les quelque 60 participantes ont réclamé que la publicité, tant à la radio qu'à la télévision, dans les journaux et les revues, joue un rôle d'information et s'adresse non pas à l'émotivité des consommatrices, mais à leur intelligence.

Elles ont demandé aux fabricants et aux détaillants de réduire la multiplicité des produits d'un même type (détergents, céréales, biscuits, pour ne nommer que ceux-là) et de simplifier les emballages.

Elles ont demandé que les jeunes soient initiés aux problèmes de la consommation dans les écoles et souligné la nécessité d'une plus grande coordination de l'action entreprise par les associations de consommateurs.

Elles ont enfin prié les mères de familles de faire leur part dans la lutte contre l'inflation en s'astreignant à plus de modération sur la table familiale, évitant les produits fins, les fruits et légumes de luxe.

Un rapport de ces conclusions sera présenté cet après-midi, à l'assemblée générale de la Chambre de commerce. Celle-ci avait demandé à la maison Steinberg d'organiser un colloque sur l'inflation à l'intention des femmes des congressistes afin de leur fournir l'occasion de participer d'avantage aux assises mêmes du congrès.

Quatre experts représentant les consommateurs, les manufacturiers, le gouvernement et les détaillants avaient d'abord participé à une table ronde.

Le consommateur, seul dans la jungle des mots, des produits et des services, est pratiquement impuissant quand il s'agit d'enrayer l'inflation, a souligné Mme Pierre Lemerise, vice-présidente natio-

nale de l'Association des consommateurs du Canada. Uni à d'autres consommateurs au sein d'une association, il devient alors une force, une puissance qui peut faire bouger, changer les choses.

Il y a quelques années, a poursuivi Mme Lemerise, l'industrie, le fabricant le marchand ignoraient complètement le consommateur. Aujourd'hui, on nous invite, on nous demande notre opinion, et, de temps en temps, on admet que nous avons raison, que nos plaintes et demandes sont justifiées.

Après avoir exposé les mesures prises par la Commission des prix et des revenus pour combattre l'inflation au Canada, le représentant de la commission, M. Donald G. Laplante, a signalé à son auditoire que si le système de compression volontaire des prix ne fonctionnait pas, il n'y aurait que trois options: abandonner la lutte et donner le feu vert à une nouvelle poussée inflationniste; maintenir une politique fiscale et monétaire sévère, ce qui entraînerait nécessairement un taux de chômage élevé, ou imposer un contrôle obligatoire des prix et des revenus de toute sorte.

Exposant le point de vue du manufacturier, M. Gilbert Gareau, président de l'Association des épiciers en gros du Québec, a signalé que le manufacturier ne possède pratiquement aucun contrôle sur les salaires et le coût de la matière première utilisée. Il peut toutefois travailler à combattre l'inflation en modernisant sa production, en étudiant les moyens les plus économiques de fabrication, en étudiant le marché (offre et demande, ventes et achats).

M. Max Roytenberg, économiste, géant de division des magasins d'alimentation Steinberg, a expliqué aux participantes la façon dont ce supermarché travaille à enrayer l'inflation par sa politique de bas prix à longueur d'année plutôt que par la formule des spéciaux de fin de semaine, comme c'était autrefois le cas. "A mesure que nos ventes s'accroissent, nous diminuons nos prix, et à mesure que des nouveaux produits pourront être fabriqués sous nos propres étiquettes, nous les présenterons à notre clientèle. La concurrence des produits Steinberg, a affirmé M. Roytenberg, a empêché les prix des articles de marques nationales de grimper."

## Vous avez toutes les raisons du monde de visiter la Californie.

**Animation des discothèques, boîtes de nuit et grands casinos; musique d'avant-garde et groupes "in" ... jusqu'aux petites heures du matin.**

**La mer et le sable ... à vous en couper le souffle!**

**Disneyland ... monde enchanté où l'imagination est reine et les enfants ses plus fidèles sujets!**

**Même les dauphins savants du Marineland vous témoignent leur joie de vivre.**

**San Francisco ... une ville qu'on découvre par "petites bouchées", comme un plat de fine cuisine ...**

**Grandes "stars" ... petites vedettes ... il suffit d'avoir l'oeil ouvert; les célébrités d'Hollywood vous en mettront plein la vue.**

**Un des plus beaux ports naturels au monde ... San Diego ... à quelques milles de la frontière du Mexique.**

**Le Fisherman's Wharf, l'un des attrails touristiques les plus en vogue à San Francisco. Si vous aimez la mer et ses fruits ... vous serez comblé!**

**MONTREAL-LOS ANGELES \$ 258\***

**Tarif excursion 30 jours, (minimum 7 jours), aller-retour, classe économique. Deux vols quotidiens de Montréal, avec escale à Toronto.**

\*Excepté pour les départs ayant lieu entre le vendredi à midi et le dimanche à minuit.

Que vous y alliez pour le plaisir ou les affaires, vous serez ébloui par la Californie.

Et songez que votre épouse peut profiter avec vous de cette merveilleuse "évasion". Un voyage d'affaires peut devenir voyage d'agrément, pour vous et votre épouse, si vous songez à tout ce qu'il y a à faire et à voir en Californie.

Vous avez donc toutes les raisons du monde de découvrir cette terre promise ... et Air Canada vous la rendra encore plus attrayante! Le service "Connaissre": une expérience gastronomique inoubliable.

**AIR CANADA**

Notre affaire, c'est tout le monde.

Faites un voyage inoubliable!

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER  
Succursale L'AVL  
CENTRE L'AVL  
SORTIE 7 AUTOROUTE  
688-5310

VOYAGES  
**TRAVELAIDE**  
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale LONGUEUIL  
1 PLACE LONGUEUIL  
679-3777